Pénuries et surplus de main-d'oeuvre AU QUÉBEC

POUR

1986

Québec

86-01786/

SURPLUS ET PENURIES DE MAIN-D'OEUVRE AU QUEBEC POUR 1986

Diagnostics par groupe professionnel
et par région

Service des études régionales
et de l'analyse conjoncturelle
Direction de la recherche

MINISTERE DE LA MAIN-D'OEUVRE ET DE LA SECURITE DU REVENU

MAI 1985

Cette publication a été produite par
la Direction générale des publications
gouvernementales

©Gouvernement du Québec
Dépôt légal - 3e trimestre 1985
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 2-551-09094-6

AVANT-PROPOS

Par ses responsabilités très étendues auprès de clientèles diverses, le ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu est appelé à exercer ses activités dans plusieurs domaines d'intervention. La Direction de la recherche joue un rôle essentiel de soutien pour plusieurs de ces activités; et elle considère la diffusion des résultats de ses études, auprès d'un large public, comme un devoir primordial qui vient compléter ce rôle de soutien.

Le présent document expose les prévisions des déséquilibres de main-d'oeuvre pour 1986, par groupe professionnel, pour le Québec et pour chacune de ses régions administratives. En fournissant ces renseignements détaillés aux divers intervenants de la main-d'oeuvre et de la formation, de même qu'aux agents socio-économiques en général, la Direction de la recherche espère répondre à leurs attentes.

Une fois de plus, la contribution des divers organismes consultés dans le cadre de cet exercice de prévision a grandement amélioré la qualité des diagnostics. En terminant, je tiens à rappeler que la Direction de la recherche recevra avec intérêt les commentaires et les suggestions de ses lecteurs.

Monique Frappier-DesRochers
Directrice de la recherche

EQUIPE DE REALISATION

Ce document est le fruit du travail des membres du Service des études régionales et de l'analyse conjoncturelle, sous la supervision de Smaïl Bouikni, chef du Service.

La conception méthodologique, la coordination et la rédaction ont été réalisées par un comité de travail composé de Jules Bergeron, Gilles Brabant (responsable), Michel Cournoyer, Yves Larocque et Louis-Mari Rouleau.

L'analyse régionale a été effectuée par les économistes du Service postés en région:

Louis-Mari Rouleau,	Bas St-Laurent-Gaspésie
Gilles Gauthier,	Saguenay-Lac St-Jean
André Rodrigue,	Québec
Jules Bergeron,	Mauricie-Bois-Francs
Serge Paré,	Estrie
Alain Dufour,	Montérégie
Michel Charron,	Montréal-Centre
Robert Gareau,	Laurentides-Lanaudière
Yves Larocque,	Outaouais
Marie-Josée Marcoux,	Abitibi-Témiscamingue
André Lepage,	Côte-Nord

Louise Trépanier a apporté une aide précieuse à différentes étapes de l'exercice. Lucie Fournier a accompli le travail soigné de dactylographie et de présentation du document.

TABLE DES MATIERES

PAGE

AVANT-PROPOS.....III

EQUIPEMENT DE REALISATION.....IV

INTRODUCTION.....1

METHODOLOGIE ET INTERPRETATION DES RESULTATS.....3

SOMMAIRE DES RESULTATS.....15

RESULTATS PAR GROUPE PROFESSIONNEL ET PAR REGION.....23

LISTE DES ORGANISMES AYANT PARTICIPE A LA CONSULTATION.....195

LISTE ALPHABETIQUE DES TITRES DES GROUPES DE BASE.....201

INTRODUCTION

Le marché du travail québécois a connu une bonne année en 1984. Cependant, l'augmentation du niveau de l'emploi, établie à 80 300 postes, n'a pas suffi pour rejoindre le sommet d'avant la récession. Le chômage demeure donc élevé et ce, même si on ne tient pas compte du phénomène de découragement qui amène plusieurs personnes à se retirer de la population active. Or, le taux de chômage ne baissera que légèrement en 1985 et il pourrait bien remonter en 1986. Toutefois, certains secteurs d'activité économique croissent de façon soutenue et risquent de se voir freinés par des pénuries de main-d'oeuvre. Face à ces phénomènes divergents, l'information détaillée sur les déséquilibres de main-d'oeuvre prévus à court terme conserve sa grande pertinence.

La Direction de la recherche du ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu tente, une fois de plus, de répondre à ce besoin d'information manifesté par plusieurs ministères et organismes gouvernementaux, de même que par divers intervenants socio-économiques. A cette fin, la présente publication contient les résultats de prévisions à court terme sur l'état du marché du travail, en termes de déséquilibres de main-d'oeuvre, par groupe professionnel et par région.

Réalisées à l'été et à l'automne de 1984, ces prévisions portent sur l'année 1986; elles ne représentent donc pas une analyse de la situation actuelle. Par ailleurs, la méthodologie n'a pas été modifiée par rapport à l'exercice de prévision effectué en 1983.

La section suivante présente brièvement la méthodologie de prévision. Suit un sommaire des résultats qui trace, par secteur d'activité et par région, les grandes lignes du marché du travail des professions pour 1986. Les résultats détaillés occupent ensuite la majeure partie du document. Puis, une liste des organismes ayant participé à la consultation, de même que la liste alphabétique des titres des groupes professionnels de base, complètent le tout.

METHODOLOGIE ET INTERPRETATION DES RESULTATS

Le marché du travail met en relation une foule d'agents socio-économiques présentant des comportements et des attentes très variés. L'analyse de cette réalité mouvante, et à fortiori la prévision de celle-ci, soulèvent plusieurs problèmes complexes. La méthode utilisée pour prévoir les déséquilibres de main-d'oeuvre au Québec pour 1986, par région administrative et par groupe professionnel, repose donc sur un certain nombre d'hypothèses, ce qui suggère une interprétation prudente des résultats présentés dans ces pages. La présente section expose le champ de la prévision, résume la méthode utilisée et indique quelques points de repère devant guider l'interprétation des résultats. Les lecteurs intéressés par ces questions pourront obtenir un document plus complet sur la méthodologie en s'adressant à la Direction des communications du Ministère.

1. Champ de la prévision

1.1 Horizon de prévision

Les résultats présentés portent sur l'année 1986, et non sur la situation actuelle du marché du travail québécois. Bien sûr, comme on le verra plus loin, l'état actuel du marché influence ce qui se passera en 1986; toutefois l'aspect prévisionnel de cette analyse, effectuée à l'été 1984, ne doit pas être oublié. Par ailleurs, il ne s'agissait pas de prévoir l'état du marché à un moment particulier de l'année 1986, mais plutôt la situation qui prévaudra, en moyenne, au cours de cette année-là.

1.2 Groupes professionnels

La classification et les définitions des groupes professionnels et des professions traitées dans le présent document reposent essentiellement sur la Classification canadienne descriptive des professions (C.C.D.P.).[1] En fait, la C.C.D.P. comporte quatre niveaux de classification des professions: le grand groupe, le sous-groupe, le groupe de base et la profession. Chaque grand groupe (code à 2 chiffres) comprend plusieurs sous-groupes (code à 3 chiffres); chaque sous-groupe comprend plusieurs groupes de base (code à 4 chiffres) et chaque groupe de base comprend plusieurs professions (code à 7 chiffres). Depuis la parution de la C.C.D.P. en 1971, la Commission de l'Emploi et de l'Immigration du Canada a publié plusieurs volumes révisant certains grands groupes de professions, suite aux changements observés dans le monde du travail; elle a aussi publié le Guide de la C.C.D.P.[2] qui contient de nouvelles descriptions de professions. La présente analyse, qui tient compte de ces modifications, a été effectuée au niveau des 500 groupes de base (code à 4 chiffres) souvent appelés "groupes professionnels"- et au niveau des professions (code à 7 chiffres). Les résultats sont exposés par groupe professionnel (un tableau pour chaque groupe) et, lorsque l'information obtenue le permet, par profession (notes en bas des tableaux).

Par ailleurs, les données du Recensement du Canada de 1981, qui ont servi à répartir l'emploi des secteurs d'activité entre les groupes professionnels, sont produites sur la base de la version de 1971 de la

---

(1) CANADA. MINISTERE DE LA MAIN-D'OEUVRE ET DE L'IMMIGRATION.-- Classification canadienne descriptive des professions 1971.-- Ottawa: Le Ministère, 1971.--t.1: Classification et définitions.

(2) CANADA. COMMISSION DE L'EMPLOI ET DE L'IMMIGRATION.-- Classification canadienne descriptive des professions - Guide. 4e édition.-- Ottawa: La Commission, 1982.

Classification type des professions (C.T.P.)[1]. La C.T.P. diffère quelque peu de la C.C.D.P.: elle ne comporte que trois niveaux de classification (le grand groupe, le sous-groupe et le groupe de base), dont les codes sont presqu'identiques à ceux de la C.C.D.P.. Les principales différences de classification, au niveau des groupes de base, sont présentées dans la liste alphabétique des titres des groupes de base qui complète le présent document, aux endroits appropriés. Puisqu'une source essentielle de données repose sur la C.T.P., il a fallu s'y conformer et, donc, s'écarter quelque peu de la C.C.D.P..

Plusieurs titres de groupes professionnels se terminent par la mention "non classés ailleurs". Il s'agit de groupes professionnels composés de professions qui n'ont pu être classées dans d'autres groupes à cause de leur nature particulière, parce qu'elles chevauchaient deux ou plusieurs groupes, parce que leur apparition récente ne permettait pas de les classer définitivement, ou à cause de leur faible importance économique. Ces groupes professionnels doivent être considérés, même s'ils sont de nature résiduelle. L'interprétation des diagnostics les concernant pourra cependant poser des difficultés, lorsque par exemple on y retrouve à la fois des professions spécialisées et d'autres beaucoup moins spécialisées. De plus, les titres des groupes professionnels portant la mention "non classés ailleurs" ressemblent souvent à ceux des groupes qui les précèdent. Le lecteur pourra alors se référer à la C.C.D.P. pour connaître la composition exacte de chacun des groupes touchés.

Le diagnostic posé pour un groupe professionnel ne se reflète pas forcément dans chacune des professions qui le composent. En effet, un groupe professionnel peut rassembler une cinquantaine de professions; il arrive qu'à l'intérieur d'un même groupe professionnel, quelques

---

(1) STATISTIQUE CANADA. Division des normes.-- Classification type des professions-1980.-- Ottawa: La division, 1981. (ce manuel contient des tables de comparaison avec la version de 1971)

professions connaissent des pénuries de main-d'oeuvre, alors que d'autres connaissent des surplus. Ainsi, apparaissent de nombreux cas où le groupe professionnel connaît un surplus de main-d'oeuvre, alors qu'une ou plusieurs des professions comprises dans ce même groupe connaissent des pénuries.

Lorsqu'aucun diagnostic n'apparaît pour un groupe professionnel, dans une ou plusieurs régions, ou même dans toutes les régions, ce groupe ne doit pas être automatiquement considéré en équilibre à ces endroits. Trois facteurs ont pu causer cette absence de résultat: 1) la faible quantité d'informations concernant le groupe ne permet pas de poser un diagnostic valable, 2) le groupe professionnel comporte un niveau d'emploi très faible ou nul et alors un diagnostic ne serait pas pertinent, 3) le nombre et la diversité des professions que comporte le groupe professionnel diminuent la pertinence d'un diagnostic global pour le groupe. Dans ce dernier cas, toutefois, lorsque l'information sur certaines professions (parmi celles qui composent le groupe) est suffisante, elle est présentée en bas du tableau correspondant au groupe.

1.3 Régions administratives

L'analyse du marché du travail des groupes professionnels a été faite pour chacune des onze (11) régions administratives, de même que pour l'ensemble du Québec. Même si elles ne sont pas étanches, les régions offrent chacune des caractéristiques particulières qui se reflètent sur le marché du travail; c'est pourquoi le diagnostic peut varier d'une région à l'autre, pour le même groupe professionnel. A première vue, ces différences peuvent surprendre, étant donné la mobilité interrégionale. Celle-ci se présente sous deux formes différentes: d'une part, les personnes qui quittent leur région de façon définitive, d'autre part, celles qui passent d'une région à l'autre à tous les jours pour se rendre à leur travail. Le premier cas a été considéré implici-

tement dans la prévision de l'offre de main-d'oeuvre disponible. Quant aux déplacements quotidiens, ils varient d'un groupe professionnel à l'autre et se limitent souvent aux zones limitrophes des régions; de plus, ils n'affectent pas les résultats, puisque les données utilisées, tant dans la prévision de la demande que dans la prévision de l'offre, reposent sur le lieu de résidence des personnes faisant partie de la population active, préservant ainsi la cohérence du modèle. Par ailleurs, certains diagnostics régionaux vont dans le même sens que le diagnostic national tandis que d'autres s'y opposent: on ne doit évidemment pas y voir de contradiction.

2. Méthode de prévision

La méthode de prévision retenue pour les fins de cette étude comporte deux volets: un volet quantitatif basé sur l'utilisation de données statistiques, et un volet qualitatif basé sur un processus de consultation.

2.1 Volet quantitatif

L'approche quantitative servant à prévoir les déséquilibres de main-d'oeuvre pour 1986 consiste à comparer la demande additionnelle de main-d'oeuvre (le nombre de postes qu'il faudra combler) avec l'offre de main-d'oeuvre disponible (le nombre de travailleurs aptes et disposés à occuper ces emplois). La demande de main-d'oeuvre provient donc des employeurs et représente le nombre de travailleurs qu'ils doivent embaucher pour assurer un certain niveau de production de biens et services (voir la section 2.1.4). L'offre de main-d'oeuvre, quant à elle, correspond à la quantité de ressources humaines disponible sur le marché, c'est-à-dire le nombre de personnes disposées à offrir leurs services. Ces variables sont évaluées pour chaque groupe professionnel et pour chaque région.

2.1.1 Prévision de l'emploi

Du côté de la demande, la partie des besoins en main-d'oeuvre due à l'évolution de l'activité économique représente le premier élément à considérer. Les prévisions d'emploi pour 1985 et 1986, par secteur d'activité et par région, jouent un rôle essentiel à cet égard. Dans le cas présent, ces prévisions proviennent du Service des études régionales et de l'analyse conjoncturelle, qui les a effectuées à l'été 1984, sur la base de scénarios de croissance macroéconomique, pour le Québec, élaborés par divers organismes. Une fois converties en prévisions d'emploi par groupe professionnel et par région, la différence entre les niveaux prévus pour 1985 et 1986 représente la création nette d'emplois, c'est-à-dire les besoins en main-d'oeuvre, dus à l'évolution de l'activité économique, qui apparaîtront en 1986.

2.1.2 Structures professionnelles

La structure professionnelle d'un secteur d'activité montre comment se répartit l'emploi du secteur entre les différents groupes professionnels. Les structures professionnelles proviennent du Recensement du Canada de 1981: il s'agit, en fait, du nombre de personnes faisant partie de la population active expérimentée, par région, par secteur d'activité et par groupe professionnel. Ces structures ont été ajustées de façon à refléter l'évolution prévue entre 1981 et 1986, en se basant sur l'évolution historique entre 1971 et 1981. A titre d'exemple, une telle procédure permet d'intégrer à la prévision des déséquilibres de main-d'oeuvre l'augmentation, prévue entre 1981 et 1986, de la proportion des groupes professionnels reliés à l'informatique dans l'emploi de plusieurs secteurs d'activité, aux dépens de groupes de professions plus traditionnelles.

2.1.3 Remplacement

La deuxième composante de la demande additionnelle de main-d'oeuvre touche les besoins de remplacement, suite aux décès et aux retraites. Ces besoins ont été estimés au moyen de taux d'érosion indiquant, pour chaque groupe professionnel, le pourcentage de la main-d'oeuvre qui doit être remplacé pendant une année donnée dans l'ensemble du Québec. Les taux d'érosion proviennent du Système de projection des professions au Canada; ces taux ont été appliqués aux prévisions d'emploi par groupe professionnel et par région pour 1986, obtenues lors du calcul de la première composante de la demande additionnelle. Le résultat ainsi obtenu représente le nombre de postes à combler dus à l'érosion.

2.1.4 Demande additionnelle

L'addition des deux composantes, c'est-à-dire d'une part les besoins en main-d'oeuvre dus à l'évolution de l'activité économique et d'autre part les besoins de remplacement, donne la demande additionnelle de main-d'oeuvre. Cette opération est effectuée sur chacun des groupes professionnels et pour chacune des régions.

2.1.5 Offre disponible

La détermination de l'offre de main-d'oeuvre disponible repose sur la prévision du nombre de chômeurs pour 1986 dans chacune des régions du Québec. Ce nombre global, couvrant l'ensemble des groupes professionnels d'une région, provient de la prévision des indicateurs du marché du travail effectuée par le Service des études régionales et de l'analyse conjoncturelle. La disponibilité des données du Recensement

de 1981 a permis d'utiliser la structure professionnelle du chômage, telle qu'établie par le Recensement, afin de répartir le nombre global de chômeurs prévu pour chaque région entre les groupes professionnels. L'équation entre l'offre disponible et le nombre de chômeurs prévu, sans y ajouter d'autres composantes, se base sur l'hypothèse implicite voulant que tout nouvel arrivant sur le marché du travail traverse une phase de recherche d'emploi et donc se retrouve d'abord parmi les chômeurs.

2.1.6 Diagnostic préliminaire

La différence entre la demande additionnelle et l'offre disponible permet de voir s'il y a déséquilibre de main-d'oeuvre; le signe de cette différence, quant à lui, indique le sens du déséquilibre: lorsque la demande est supérieure à l'offre, il y a pénurie de main-d'oeuvre, tandis que lorsque la demande est inférieure à l'offre, il y a surplus de main-d'oeuvre. Afin de mieux percevoir l'importance du déséquilibre pour le marché du travail concerné, la différence entre la demande et l'offre est divisée par le nombre d'emplois prévu pour 1986; cette opération, effectuée pour chaque groupe professionnel et pour chaque région, permet de qualifier le déséquilibre, s'il y a lieu, comme étant léger, moyen ou sévère. On obtient ainsi un diagnostic préliminaire, qui pourra être modifié par les résultats tirés de la consultation.

2.2 Volet qualitatif

Les données opérationnelles récentes sur le marché du travail, telles que les taux de placement des finissants des maisons d'enseignement et les inscriptions des travailleurs sans emploi ou des postes vacants dans les bureaux de placement publics, peuvent fournir des in-

dications pertinentes sur l'évolution à court terme du marché du travail par profession. Cependant, comme leur degré de couverture de ce marché ainsi que leur niveau de fiabilité varient énormément, il a paru préférable de ne pas réviser systématiquement les diagnostics préliminaires sur cette seule base; par ailleurs, ces données opérationnelles continuent de jouer un rôle, à titre d'éléments de connaissance du marché du travail, lors de la consultation des intervenants et en particulier chez les économistes du Service des études régionales et de l'analyse conjoncturelle postés en région.

Des informations de nature qualitative ont été recueillies dans le cadre d'un processus étendu de consultation se déroulant tant au niveau national qu'au niveau de chacune des régions administratives. Parmi la liste d'intervenants consultés, que l'on retrouve à la fin de ce document, citons des ministères, des organismes para-gouvernementaux, des corporations et des associations professionnelles, des regroupements d'employeurs et des associations syndicales. Des efforts particuliers ont été apportés, par l'intermédiaire des comités consultatifs régionaux entre autres, afin d'assurer une couverture étendue des différents secteurs d'activité économique et un équilibre entre les organismes patronaux et syndicaux. Les consultations ont été menées au moyen d'un questionnaire remis à chaque intervenant et complété à l'aide d'explications détaillées ou suite à une rencontre entre l'économiste en région et l'intervenant.

Les informations obtenues lors de ces consultations jouent deux rôles importants dans la prévision des déséquilibres de main-d'oeuvre. Premièrement, elles permettent de réviser le diagnostic préliminaire émis sur les groupes professionnels; tel que mentionné dans l'introduction, la procédure guidant cette révision a fait l'objet d'une attention particulière, dans le but de tirer profit au maximum de l'apport des deux volets. Deuxièmement, la consultation fournit des renseignements singulièrement utiles sur les déséquilibres à un niveau plus

désagrégé, celui des professions proprement dites, étant donné l'absence presque totale de données chiffrées à ce niveau.

3. Interprétation des résultats

Cet exercice de prévision repose sur un certain nombre d'hypothèses reliées à divers aspects de la méthodologie: la théorie sous-jacente, la nature du modèle quantitatif, les insuffisances des données, les limites des systèmes de classification (celui des professions, entre autres), le scénario macro-économique retenu, la procédure de consultation des agents économiques. Ainsi, certains phénomènes qui caractérisent le fonctionnement du marché du travail, comme par exemple la mobilité interprofessionnelle, n'ont pu être intégrés explicitement à l'analyse. Le recours à la consultation, même s'il implique l'ajout de quelques hypothèses, se justifie aisément par le fait qu'il vient pallier en partie les lacunes du volet quantitatif. Toutefois, même restreinte, la zone d'incertitude demeure car un déséquilibre prévu peut ne pas se concrétiser si, par exemple, un ajustement rapide et imprévisible du marché du travail survient; en fait, la diffusion d'information sur les déséquilibres prévus a précisément pour objectif de favoriser de tels ajustements.

Les limites inhérentes à la prévision des déséquilibres de main-d'oeuvre doivent baliser l'interprétation des diagnostics formulés, surtout lorsque ceux-ci servent à la prise de décision. A cet égard, l'élément le plus important à retenir réside dans la relativité des diagnostics présentés dans ces pages. En effet, l'indicateur qui résulte du volet quantitatif et qui mène au diagnostic préliminaire sur les groupes professionnels met le déséquilibre (demande - offre) en relation avec le niveau d'emploi prévu pour 1986. Le degré de gravité assigné au déséquilibre est donc mesuré du point de vue du marché du travail du groupe professionnel dans la région concernée. Ainsi, une pénurie de main-d'oeuvre est dite sévère, lorsqu'elle est de nature à

nuire sensiblement aux entreprises qui demandent la main-d'oeuvre du groupe professionnel visé; tandis qu'un surplus est dit sévère lorsqu'il affectera sensiblement les individus composant l'offre de main-d'oeuvre du groupe professionnel visé.

Sur un plan plus général, présenter des diagnostics (surplus léger, par exemple) plutôt que des résultats chiffrés, a pour but de souligner l'ordre de grandeur des déséquilibres. Cet ordre de grandeur s'avère en effet plus fiable que la valeur précise de l'indicateur tiré du modèle quantitatif. La méthode statistique de regroupement des groupes professionnels, sur la base de cet indicateur chiffré, vise justement à augmenter la fiabilité des diagnostics. Par ailleurs, l'arrimage entre le volet quantitatif et le volet de la consultation se trouve ainsi facilité par le passage à des diagnostics d'ordre qualitatif.

Les remarques portant sur les professions proprement dites nécessitent une interprétation un peu plus nuancée, parce qu'elles concernent un niveau d'information plus désagrégé, parce qu'elles ne sont pas soutenues par une analyse quantitative et parce qu'à ce niveau, la mobilité interprofessionnelle risque davantage d'embrouiller les prévisions. Toutefois, les avis provenant de la consultation, qui sont à la base des pénuries signalées dans les professions, sont considérés fiables et représentatifs. Par ailleurs, l'absence de remarque au sujet d'une profession n'équivaut pas à un diagnostic de surplus ou d'équilibre, mais elle signifie simplement qu'aucune information précise et claire n'a été recueillie.

L'horizon de prévision, c'est-à-dire l'année 1986, nécessite quelques précisions. Le fait qu'il s'agisse de prévoir la situation moyenne du marché du travail de 1986 obligera le lecteur à quelques ajustements, lorsqu'il consultera les diagnostics se rapportant à des groupes professionnels affectés par des fluctuations saisonnières importantes. Par ailleurs, la situation devant prévaloir en 1987 ou en 1988 ne peut être déduite directement des prévisions exposées dans ce document.

Certains groupes professionnels, comme ceux de contremaîtres et, à un degré moindre, ceux de contrôleurs et vérificateurs, présentent des problèmes d'interprétation particuliers, étant donné que l'offre de main-d'oeuvre s'avère difficile à déceler. Dans le cas des contremaîtres, des ajustements ont été effectués la plupart du temps. Cependant les diagnostics doivent être utilisés avec circonspection.

En termes d'intégration au marché du travail, un même diagnostic dans deux groupes professionnels différents se traduira rarement par un nombre semblable de postes à combler, étant donné que le nombre d'emplois varie beaucoup d'un groupe à l'autre et d'une région à l'autre. De plus, la présence d'un surplus de main-d'oeuvre ne doit pas être perçue comme une absence totale de débouchés pour les nouveaux venus. Un tel surplus indique que les candidats seront plus nombreux que les postes à combler, ce qui ne peut qu'augmenter l'importance d'une préparation professionnelle adéquate. De même, la présence d'une pénurie de main-d'oeuvre ne signifie pas qu'il sera impossible de dénicher un candidat répondant aux exigences, mais elle signale l'importance d'une bonne procédure de recrutement.

SOMMAIRE DES RESULTATS

Les prévisions des déséquilibres de main-d'oeuvre, présentées dans la partie qui suit, sont fondées sur un scénario économique établissant à 370 500 le nombre de chômeurs prévu pour 1986 au Québec. La prédominance des surplus de main-d'oeuvre, tant en nombre qu'en sévérité, ne surprendra donc personne. Mais comme les agents économiques ne peuvent s'ajuster parfaitement et instantanément à l'évolution du marché du travail, il est inévitable que des pénuries de main-d'oeuvre apparaissent et même qu'elles subsistent pendant un certain temps. Plusieurs facteurs sont responsables de cette inadéquation entre l'offre et la demande de main-d'oeuvre: les changements technologiques, la nature saisonnière de certains emplois, des conditions de travail particulières, la présence de rigidités, etc.

Par ailleurs, malgré le choc de la récession de 1981-82, un fait marquant demeure, dans toute analyse du marché du travail des différents groupes professionnels: la grande majorité des groupes ou des professions où sont prévues des pénuries de main-d'oeuvre demande un niveau élevé de formation. Il s'agit souvent de professions universitaires dans les domaines de l'administration et des sciences appliquées, de groupes de techniciens connaissant les nouvelles technologies ou encore de métiers spécialisés.

Les quelques pages qui suivent n'ont pas pour but de dresser un portrait détaillé de tous ces déséquilibres; on y trouvera plutôt un bref sommaire des résultats jugés les plus significatifs, avec un accent particulier sur les pénuries qui menacent d'entraver le bon fonctionnement du (ou des) secteur(s) d'activité économique concerné(s).

Dans l'**agriculture**, une pénurie de producteurs agricoles subsistera dans plusieurs régions du Québec à cause de l'absence de relève suffisante. Des besoins accrus en ouvriers agricoles spécialisés ont été signalés un peu partout dans la province pour 1986.

Un surplus généralisé de main-d'oeuvre subsistera dans le **secteur forestier** du fait de la mécanisation croissante des opérations. Néanmoins, quelques pénuries de travailleurs forestiers sont à signaler dans les régions du Bas St-Laurent-Gaspésie, du Saguenay-Lac St-Jean, de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Côte-Nord. Le plan de reboisement du Gouvernement québécois entraînera des besoins accrus en personnel spécialisé (ouvriers sylvicoles, superviseurs de personnel, techniciens) dans plusieurs régions du Québec.

Les pénuries de personnel enregistrées dans l'**activité minière** restent confinées aux régions du Saguenay-Lac St-Jean et de l'Abitibi-Témiscamingue. L'ouverture de nouvelles mines et l'utilisation de nouvelles méthodes de forage et d'extraction expliquent ces pénuries.

La **pêche**, en tant qu'activité économique, reste l'apanage presqu'exclusif du Bas St-Laurent-Gaspésie. Les pénuries déjà identifiées de patrons de bateaux de pêche et de mécaniciens d'instruments de bord subsisteront dans cette région en 1986.

Dans l'ensemble du **secteur manufacturier**, des professions communes à plusieurs types d'industries seront aux prises avec des pénuries de travailleurs. Signalons, entre autres, le personnel affecté au contrôle de la qualité, les techniciens en génie industriel, en génie électronique et en fabrication mécanique. La demande demeurera forte pour les contremaîtres, à cause de la formation spécifique et de l'expérience nécessaires pour occuper ces emplois, mais la plupart des entreprises pourront combler leurs besoins par le recrutement interne.

On observera aussi une augmentation de la demande pour certains types de dessinateurs. Ainsi, les spécialistes en conception bénéficieront-ils de bonnes possibilités d'emploi dans les industries du cuir, du vêtement et du meuble, surtout dans les régions de Québec et de la Mauricie-Bois-Francs. Une situation semblable prévaudra dans d'autres régions pour les dessinateurs de construction mécanique, d'installations électriques, de matériel électronique et d'architecture. Les ingénieurs de différentes spécialités, notamment en organisation et en électronique, seront recrutés en plus grand nombre un peu partout au Québec.

Dans l'industrie des **aliments et boissons**, les pénuries sont très localisées: par exemple, inspecteurs et surveillants dans les usines de transformation du poisson dans le Bas St-Laurent-Gaspésie. Les surplus de personnel dans le **textile** subsisteront partout au Québec. Aussi les pénuries de personnel seront rares; signalons les besoins supplémentaires pour les techniciens en chimie-teinture dans la région de Québec. Sur un autre plan, les opérateurs de machines à piquer resteront en demande constante dans l'industrie du **vêtement** de plusieurs régions, étant donné les conditions de travail particulières et le roulement élevé de la main-d'oeuvre.

Les industries du **bois** et du **meuble** se retrouveront en 1986 avec un surplus élevé de travailleurs. Cependant, les opérateurs de machines à bois qualifiés conserveront de bonnes opportunités d'emploi en Mauricie-Bois-Francs et dans l'Outaouais. Dans cette dernière région, les charbonniers et les ouvriers à la fabrication de briquettes bénéficieront d'une demande accrue.

Les besoins de main-d'oeuvre en **imprimerie** se concentreront surtout au Saguenay-Lac St-Jean et en Estrie; photograveurs, conducteurs de presse et typographes auront des possibilités d'emplois intéressantes.

Plusieurs pénuries ont été identifiées à l'intérieur du groupe des **usineurs de métaux.** Mentionnons les outilleurs-ajusteurs, les régleurs-conducteurs de machines-outils et les affûteurs de scie. Chez les soudeurs, quelques postes spécialisés resteront à combler au Saguenay-Lac St-Jean.

Les pénuries de main-d'oeuvre dans l'industrie de l'**équipement de transport** se feront sentir surtout dans la grande région métropolitaine. Les perspectives d'emploi s'annoncent excellentes pour les ingénieurs en aéronautique et en génie mécanique. Plusieurs postes de techniciens et de travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage d'équipement de transport devront être comblés.

L'expansion de nombreuses firmes fabriquant des **produits électriques et électroniques** dans la région de Montréal-Centre (Paramax, Micom, C.A.E., Northern Telecom) et dans la Montérégie (I.B.M.) engendrera des pénuries de spécialistes en génie électronique et en génie électrique, de dessinateurs en mécanique (avec utilisation de la conception assistée par ordinateur) et de matériel électronique. Des besoins semblables se manifesteront davantage dans l'Outaouais, advenant l'implantation d'un centre de micro-informatique et de bureautique.

L'**industrie chimique** sera très peu affectée en 1986 par les problèmes de pénuries de main-d'oeuvre. Seule la région de l'Outaouais signale des possibilités de recrutement intéressantes pour des ingénieurs et des techniciens en pyrotechnie.

En dépit du surplus que l'on observera en 1986 chez les **mécaniciens** et les **réparateurs**, des pénuries subsisteront dans diverses spécialités. Ce sera le cas, entre autres, dans la mécanique automobile, chez les réparateurs d'aéronefs, les mécaniciens-monteurs, les mécaniciens de machines à coudre, d'appareils électriques, électroniques et d'instruments de précision. Dans la région de Québec, les

spécialistes en hydraulique, en pneumatique et en automatisme seront davantage sollicités, à l'instar des serruriers et des armuriers dans certaines zones du Bas St-Laurent.

L'implantation croissante de systèmes informatiques dans tous les secteurs d'activité économique, en plus de bouleverser les procédés de production traditionnels, entraînera de sérieux déséquilibres de main-d'oeuvre. Dans les **emplois de bureau**, les besoins en perfectionnement demeureront nombreux. Malgré le surplus généralisé de travailleurs enregistré dans ce type de postes, une pénurie d'opérateurs de machines à traitement de texte est prévue en 1986 dans certaines régions (Mauricie-Bois-Francs, Laurentides-Lanaudière, Montréal-Centre et Outaouais). On remarque aussi une tendance, chez les employeurs, à hausser leurs critères de sélection, en exigeant le bilinguisme par exemple.

Par ailleurs, les secteurs où s'implantent la **robotique**, la **télématique** ou la **bureautique** continueront d'offrir de bonnes possibilités d'emploi pour les spécialistes en graphisme informatisé, les programmeurs d'application, les programmeurs au réglage numérique de machines-outils ainsi que pour les informaticiens dits "de haut de gamme", tels les analystes de systèmes, les concepteurs de logiciels et les spécialistes en banque de données.

Chez les travailleurs du **bâtiment**, un surplus généralisé est à prévoir pour 1986. Quelques pénuries saisonnières et temporaires demeureront, causées, dans certaines régions (Estrie, Mauricie-Bois-Francs, Saguenay-Lac St-Jean), par l'activité de quelques grands chantiers de construction. Les pénuries les plus répandues au Québec seront celles qui toucheront les techniciens en génie civil, les mécaniciens de machinerie de construction, les carreleurs, les briqueteurs, les charpentiers-menuisiers, les peintres en bâtiment et les couvreurs.

Dans la branche des **transports, communications et autres services publics**, peu de besoins en personnel sont à signaler, sauf dans la région de Laurentides-Lanaudière. Une reprise anticipée dans les opérations de l'aéroport de Mirabel engendrera des pénuries d'agents de bord et de contremaîtres du transport aérien. L'accélération prévue, d'ici 1986, dans l'application du plan québécois d'assainissement des eaux se traduira par une pénurie accrue de techniciens en épuration des eaux dans plusieurs régions.

Des pénuries de **vendeurs-techniciens** et de **vendeurs** spécialisés dans la vente de certains biens et services subsisteront dans un certain nombre de régions du Québec. Des besoins moindres, mais persistants, sont à signaler pour les boulangers, les pâtissiers et les commis-bouchers, un peu partout dans la province.

Le secteur des **finances, assurances et affaires immobilières** ne souffrira guère de pénuries de personnel en 1986. Seulement quelques régions connaîtront des pénuries limitées de courtiers en immeuble, d'agents d'assurances et d'agents de recouvrement. Le roulement de la main-d'oeuvre et les aptitudes particulières nécessaires à l'exercice de ces professions expliquent en grande partie ces pénuries anticipées.

Dans certaines régions éloignées, comme la Côte-Nord, des pénuries de **professeurs** pour les maternelles et le primaire sont à signaler. Ailleurs apparaissent des besoins en personnel spécialisé: professeurs d'université au Saguenay-Lac St-Jean, jardiniers d'enfants dans la région Laurentides-Lanaudière, agents de formation du personnel en Mauricie-Bois-Francs, spécialistes en enfance inadaptée dans la Montérégie et moniteurs de conduite automobile dans quelques régions.

Si les surplus de personnel infirmier continueront d'exister en 1986 dans le secteur de la **santé**, des pénuries chroniques de médecins généralistes et spécialistes subsisteront et auront même tendance à s'aggraver dans le Bas St-Laurent-Gaspésie, le Saguenay-Lac St-Jean et l'Abitibi-Témiscamingue. Les professionnels de la santé seront en plus grande demande dans une majorité de régions, surtout les physiothérapeutes et les ergothérapeutes. Des postes d'hygiénistes dentaires seront disponibles partout au Québec. Des besoins en techniciens spécialisés sont à signaler en Estrie alors que les travailleurs sociaux ont de bonnes perspectives d'emploi sur la Côte-Nord. Des pénuries de pharmaciens persisteront dans quelques régions du Québec en 1986.

Par ailleurs, les **chefs cuisiniers** et les cuisiniers spécialisés feront l'objet d'une demande accrue dans la plupart des régions du Québec. Une pénurie de serveurs d'apparat devra être comblée au Saguenay-Lac St-Jean et dans l'Outaouais. Dans certaines régions, le personnel formé à l'Institut de Tourisme et d'Hôtellerie du Québec sera davantage favorisé au moment de l'embauche. De plus, en dépit d'un surplus chronique anticipé, des pénuries de serveurs et de barmen subsisteront dans les régions de Québec et de Laurentides-Lanaudière. Les conditions de travail difficiles (revenu instable, horaire particulier) expliquent ce problème.

Le groupe professionnel des **directeurs et administrateurs** demeure en état de pénurie chronique dans presque toutes les régions, à cause de la mobilité du personnel, des possibilités de promotion et des exigences élevées au chapitre de l'expérience et de la formation académique. Les directeurs des relations avec le personnel, des ventes et de la publicité seront les plus concernés. Des besoins en perfectionnement sont identifiés dans d'autres spécialités.

RESULTATS PAR GROUPE PROFESSIONNEL ET PAR REGION

SIGNIFICATION DES ABREVIATIONS UTILISEES DANS LES TABLEAUX

SS : surplus sévère

SM : surplus moyen

SL : surplus léger

E : équilibre

PL : pénurie légère

PM : pénurie moyenne

PS : pénurie sévère

-- : non disponible

C.C.D.P. 1116	Inspecteurs et fonctionnaires chargés de l'application des règlements gouvernementaux										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
P L	E	S L	S L	E	S L	S L	S L	S L	- -	- -	S L

Malgré les surplus prévus dans ces régions pour l'ensemble du groupe professionnel, des pénuries de nature sous-régionale sont prévues dans les professions:

1116-128 Evaluateur d'immeubles, dans la Montérégie, et

1116-138 Inspecteur de la sécurité, en Mauricie-Bois-Francs.

Par ailleurs, des pénuries sont prévues dans les professions:

1116-162 Inspecteur des pêches, pour des raisons liées à l'insuffisance de la formation face à la nouvelle réglementation, dans le Bas St-Laurent-Gaspésie, et

-------- Gérant de municipalité, chargé de l'application de nouvelles législations, en raison d'un roulement élevé de la main-d'oeuvre et de l'insuffisance de la formation, en Abitibi-Témiscamingue.

C.C.D.P. 1130	Directeurs généraux et autres cadres supérieurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
P L	P M	P L	P L	P L	S L	E	S L	P L	P M	E	E

C.C.D.P. 1131	Directeurs dans le domaine des sciences naturelles, techniques et mathématiques										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
P L	- -	P M	P L	- -	S L	E	P M	- -	- -	- -	P L

C.C.D.P. 1132	Directeurs et administrateurs des sciences sociales et des secteurs connexes										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S M	P L	P L	S L	P L	P L	P L	P M	P L	- -	- -	P L

Dans une zone sous-régionale du Bas St-Laurent-Gaspésie, un problème de mobilité de la main-d'oeuvre entraînera une pénurie dans la profession

1132-110 Directeur de musée.

C.C.D.P. 1133	Administrateurs de l'enseignement et des domaines connexes										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	S L	S L	S L	S L	E	E	S L	S L	E	S L	S L

C.C.D.P. 1134	Administrateurs dans le domaine de la médecine et de la santé										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	S L	E	S L	P L	S L	S L	E	P L	- -	- -	E

1134 Dans le Bas St-Laurent-Gaspésie, on prévoit une pénurie de nature sous-régionale dans ce groupe professionnel, en raison d'un manque d'expérience et de mobilité de la main-d'oeuvre.

C.C.D.P. 1135	Directeurs financiers										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	P L	P L	P L	P L	P L	P L	P L	E	P M	P L	P L

1135 Dans le Bas St-Laurent-Gaspésie, on prévoit une pénurie de nature sous-régionale dans ce groupe professionnel, en raison d'un manque de mobilité de la main-d'oeuvre et d'une insuffisance de formation.

C.C.D.P. 1136	Directeurs des relations avec le personnel et des relations industrielles										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
P L	E	P L	P L	E	P M	P M	P L	P L	P L	P L	P L

Dans une zone sous-régionale de l'Abitibi-Témiscamingue, la pénurie touchera principalement la profession

1136-114 Directeur du personnel, dû à l'insuffisance de la formation.

C.C.D.P. 1137	Directeurs des ventes et de la publicité										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
P M	P L	P L	P L	P M	P L	P L	P L	E	S M	P L	P L

En Estrie, la pénurie prévue concerne surtout la profession 1137-110 Directeur de la publicité, en raison de l'insuffisance de la formation en milieu de travail.

C.C.D.P. 1141	Directeurs des achats										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	P L	P M	E	- -	S L	P M	P L	P L	- -	- -	P L

1141 Dans le Bas St-Laurent-Gaspésie, on prévoit une pénurie de nature sous-régionale dans ce groupe professionnel, en raison d'un manque de mobilité de la main-d'oeuvre et d'une insuffisance de formation.

C.C.D.P. 1142	Directeurs et chefs du personnel spécialisé dans les services										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	P L	P L	E	P L	E	P L	P M	S L	S L	S L	P L

C.C.D.P. 1143	Directeurs de la production										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
P L	P L	P L	P M	P M	P M	P M	P L	P L	P L	E	P L

La pénurie prévue dans la région Laurentides-Lanaudière touchera particulièrement, à cause de problèmes de mobilité et de perfectionnement, la profession
1143-114 Directeur de production industrielle et manufacturière.

C.C.D.P. 1145	Directeurs de travaux de construction										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	P L	P L	P M	S L	P S	P M	P L	P L	- -	P L	P L

En Abitibi-Témiscamingue, une pénurie de nature sous-régionale, due à des problèmes de formation et de mobilité, affectera la profession
1145-114 Surintendant de travaux de construction.

C.C.D.P. 1147	Directeurs des transports et des télécommunications										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
P M	P L	P L	P M	P S	P M	P M	P M	P L	E	E	P M

C.C.D.P. 1149	Autres directeurs et administrateurs, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	P L	P M	P M	P L	P M	P L	P L	E	E	E	P L

Ce groupe comprend plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est-il invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

Dans la région de Montréal-Centre, la pénurie touchera, entre autres, la profession

1149-199 Divers directeurs et administrateurs, spécifiquement dans les domaines de l'importation et de l'exportation.

C.C.D.P. 1171	Comptables, experts comptables et autres agents financiers										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	E	S L	S L	S L	S L	S L	S L	S L	E	S L	S L

Dans le Bas St-Laurent-Gaspésie, on prévoit une pénurie de nature sous-régionale dans ce groupe professionnel, en raison d'un manque de mobilité de la main-d'oeuvre et d'une insuffisance de formation. De plus, en dépit des surplus généralement prévus dans ce groupe professionnel, des pénuries affecteront les professions et les régions suivantes:

1171-114 Comptable, dans l'ensemble du Québec et en particulier dans une zone sous-régionale de la Côte-Nord,

1171-118 Comptable préposé au budget, dans la région Laurentides-Lanaudière,

1171-134 Comptable fiscaliste, dans la région de Québec,

1171-182 Conseiller en valeurs, dans une zone sous-régionale de Laurentides-Lanaudière,

1171-184 Analyste en placements, dans la région Laurentides-Lanaudière et dans une zone sous-régionale de la Montérégie,

1171-194 Tarificateur d'assurances, dans une zone sous-régionale du Bas St-Laurent-Gaspésie.

C.C.D.P. 1174	Agents du personnel, agents de placement et travailleurs assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	S L	E	S L	S L	S L	S L	S L	S L	S M	S L	S L

C.C.D.P. 1175	Acheteurs en dehors des commerces de gros et de détail										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	P L	P L	P L	S L	P L	P L	E	E	E	- -	P L

Une zone sous-régionale de la Mauricie-Bois-Francs sera plus particulièrement affectée par une pénurie dans la profession
1175-118 Acheteur de matériel.

C.C.D.P. 1176	Inspecteurs et agents chargés de l'application des règlements des entreprises privées										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
P L	S L	P L	E	S L	P M	P L	E	- -	- -	- -	P L

C.C.D.P. 1179	Cadres administratifs et travailleurs assimilés, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	S L	S L	S L	S M	S L	S L	S L	S L	E	E	S L

Ce groupe comprend plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est-il invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.
Ainsi, on prévoit une pénurie, dans ce groupe professionnel, de personnel connaissant le domaine des arts, dans la région de l'Outaouais, en raison de conditions de travail particulières. De plus, malgré les surplus prévus pour l'ensemble du groupe dans la plupart des régions, on prévoit des pénuries dans les professions suivantes:

1179-154 Chef de service de promotion des ventes, dans l'Outaouais et dans des zones sous-régionales de la Mauricie-Bois-Francs et de la Côte-Nord,

1179-178 Secrétaire de direction, dans une zone sous-régionale de la Montérégie,

1179-182 Agent d'administration, dans la région Laurentides-Lanaudière,

1179-204 Evaluateur des coûts, avec une connaissance des logiciels, dans l'ensemble du Québec et, en particulier dans le domaine de l'assainissement des eaux, en Abitibi-Témiscamingue,

1179-299 Autres cadres administratifs et travailleurs assimilés, non classés ailleurs, spécifiquement chez les techniciens en administration dans le domaine de l'informatique appliquée à la finance, dans la région de Québec.

C.C.D.P. 2111	Chimistes										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	S L	E	E	E	S L	S L	S L	S L	- -	- -	S L

En dépit du surplus prévu dans cette région, le groupe professionnel connaîtra une situation de pénurie dans une zone sous-régionale de l'Outaouais, à cause de l'insuffisance de la formation.
Par ailleurs, des facteurs structurels amèneront une pénurie, dans l'ensemble du Québec, dans les professions:

2111-110 Agrochimiste, et

2111-114 Chimiste spécialiste de la chimie analytique.

C.C.D.P. 2112	Géologues et scientifiques assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	S L	S L	- -	- -	- -	- -	S L	- -	S L	- -	S L

Malgré le surplus prévu globalement au Saguenay-Lac St-Jean, on y prévoit une pénurie saisonnière, dans une zone sous-régionale, dans la profession
2112-114 Géologue, en raison d'un manque de mobilité de la main-d'oeuvre.

C.C.D.P. 2113	Physiciens										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	P L	- -	- -	- -	P L

Dans l'ensemble du Québec, la pénurie affectera principalement la profession
2113-110 Physicien en acoustique, à cause d'une insuffisance de formation.

C.C.D.P. 2114	Météorologistes										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	E	- -	- -	- -	E

C.C.D.P. 2117	Techniciens-spécialistes et techniciens des sciences physiques										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	S L	S L	S M	S M	S L	E	S L	S L	P L	S L	S L

Ce groupe comprend plusieurs professions exercées dans différents domaines d'activité. Aussi le lecteur est-il invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

Ainsi, malgré les surplus prévus dans la plupart des régions, des pénuries affecteront les professions et les régions suivantes:

2117-110 Technicien-spécialiste en chimie, dans le domaine de la biomasse forestière, dans l'Outaouais et, dans le domaine de la céramique à haute technologie, dans l'ensemble du Québec,

2117-114 Technicien-spécialiste des produits forestiers, dans la région Laurentides-Lanaudière, sur la Côte-Nord et dans une zone sous-régionale de l'Abitibi-Témiscamingue,

2117-130 Technicien-spécialiste des textiles, dans le domaine de la teinture, dans une zone sous-régionale de la région de Québec,

2117-199 Autres techniciens-spécialistes des sciences physiques, spécifiquement dans le domaine de l'instrumentation, dans une zone sous-régionale du Bas St-Laurent-Gaspésie,

2117-244 Technicien de l'épuration des eaux, dans les régions du Saguenay-Lac St-Jean, de Québec et de la Mauricie-Bois-Francs, et dans une zone sous-régionale du Bas St-Laurent-Gaspésie,

2117-248 Technicien chimiste, dans les régions Laurentides-Lanaudière et de l'Outaouais, et dans une zone sous-régionale de la Montérégie,

2117-256 Technicien en hydrologie, pour le contrôle de la qualité des eaux, dans la région de Québec,

2117-268 Technicien en textiles, pour la production et le contrôle de la qualité, dans une zone sous-régionale de la région de Québec.

C.C.D.P. 2119	Travailleurs spécialisés dans les sciences physiques, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -

Une pénurie, due à l'insuffisance de la formation, est prévue dans certains types d'entreprises de la Montérégie, dans la profession

2119-110 Ingénieur en métallurgie physique.

C.C.D.P. 2131	Agronomes et scientifiques assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	E	E	S L	S L	S L	E	S L	E	- -	- -	S L

Malgré le surplus prévu dans le Bas St-Laurent-Gaspésie, une zone sous-régionale connaîtra une pénurie dans ce groupe professionnel, à cause d'un problème de mobilité de la main-d'oeuvre.
Par ailleurs, des pénuries sont prévues dans les professions suivantes:

2131-122 Phytobiologiste, en raison de l'absence de relève, en Abitibi-Témiscamingue, et

2131-130 Horticulteur, à certaines périodes de l'année, dans les régions de Laurentides-Lanaudière et de l'Outaouais.

C.C.D.P. 2133	Biologistes et scientifiques assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	- -	P L	S L	S M	E	P L	E	S L	P L	P L	E

2133 Dans le Bas St-Laurent-Gaspésie, on prévoit une pénurie, de nature sous-régionale, dans les domaines de l'océanographie et des sciences de la mer.

C.C.D.P. 2135	Techniciens-spécialistes et techniciens des sciences biologiques et agronomiques										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	S M	E	S M	S M	P L	E	S L	P L	P L	S M	S L

De façon plus particulière, on prévoit des pénuries dans les professions suivantes:

2135-110 Technicien-spécialiste en agronomie, en Abitibi-Témiscamingue,

2135-142 Technicien-spécialiste en zoologie, dans des zones sous-régionales du Bas St-Laurent-Gaspésie et de la Montérégie,

2135-220 Technicien des sciences agronomiques, dans les régions de Laurentides-Lanaudière et de l'Abitibi-Témiscamingue,

2135-272 Technicien en sylviculture, dans la région de Québec, en Abitibi-Témiscamingue et dans des zones sous-régionales du Saguenay-Lac St-Jean, de l'Outaouais et de la Mauricie-Bois-Francs.

C.C.D.P. 2139	Travailleurs spécialisés dans les sciences biologiques et agronomiques, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	S L	S L	E	S M	- -	- -	E	S L	S L	- -	S L

Ce groupe comprend plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est-il invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

Ainsi, une pénurie saisonnière est prévue, en raison d'un manque d'expérience, dans la profession 2139-114 Vulgarisateur des sciences naturelles, dans la Montérégie.

C.C.D.P. 2141	Architectes										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
P L	- -	S L	S S	- -	E	P L	S L	E	- -	- -	S L

En dépit du surplus prévu pour l'ensemble du groupe professionnel dans la région de Québec, on y prévoit une pénurie dans la profession

2141-110 Architecte, dans le domaine de l'aménagement spatial.

C.C.D.P. 2142	Ingénieurs chimistes										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	P L	E	- -	- -	E	E	- -	- -	- -	E

Une pénurie est prévue dans ce groupe professionnel dans une zone sous-régionale de l'Outaouais. Cette pénurie touchera principalement la profession

2142-110 Ingénieur chimiste spécialiste des études et projets, dans le domaine de la pyrotechnie, en raison d'une insuffisance de formation.

C.C.D.P. 2143	Ingénieurs civils										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	P L	S L	P L	S L	S M	E	S L	P L	E	S L	S L

Dans le Bas St-Laurent-Gaspésie, on prévoit une pénurie de nature sous-régionale dans ce groupe professionnel, en raison d'un manque de mobilité de la main-d'oeuvre. De plus, on prévoit une pénurie dans la profession

2143-118 ingénieur civil, en général, en raison d'un manque de mobilité de la main-d'oeuvre, dans une zone sous-régionale de la Montérégie.

Par ailleurs, l'ensemble du Québec sera affecté par une pénurie dans la profession

2143-130 ingénieur civil, écologie générale, pour la conception de systèmes et d'équipements d'assainissement des eaux.

C.C.D.P. 2144	Ingénieurs électriciens										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	P L	P L	P L	S L	S L	P L	S L	E	P L	E	E

En général, il est à prévoir que l'ensemble des professions de ce groupe qui sont reliées au phénomène de l'automatisation seront en pénurie, en 1986, dans l'ensemble du Québec. De façon plus particulière, des pénuries sont prévues dans les professions suivantes:

2144-110 ingénieur-concepteur en électricité et en électronique, dans l'ensemble du Québec et en particulier dans la Montérégie et dans la région de Montréal-Centre (dans le domaine des micro-ordinateurs),

2144-118 ingénieur électricien, en général, dans une zone sous-régionale de la Mauricie-Bois-Francs,

2144-122 ingénieur électronicien, en général, dans la Montérégie et dans Montréal-Centre,

2144-134 ingénieur électricien et électronicien en aérospatiale, dans l'ensemble du Québec,

2144-158 ingénieur en téléphonie, dans la Montérégie.

C.C.D.P. 2145	Ingénieurs en organisation										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	P L	P L	P L	S L	E	P L	E	P M	P L	S L	P L

En particulier, on prévoit des pénuries dans les professions suivantes:

2145-110 Ingénieur en organisation, en général, dans une zone sous-régionale de la région de Québec,

2145-114 Hygiéniste industriel, sur la Côte-Nord et dans des zones sous-régionales du Bas St-Laurent-Gaspésie et de la Montérégie,

2145-118 Ingénieur chargé de la sécurité industrielle, en Mauricie-Bois-Francs et en Abitibi-Témiscamingue,

2145-122 Ingénieur de l'étude des temps, dans l'ensemble du Québec et, de façon plus précise, dans une zone sous-régionale de la région de Québec,

2145-126 Ingénieur des techniques de fabrication, en Mauricie-Bois-Francs, en Abitibi-Témiscamingue et dans une zone sous-régionale de la Montérégie,

2145-130 Ingénieur des méthodes, dans une zone sous-régionale de la région de Québec,

2145-134 Ingénieur des méthodes de production, dans l'ensemble du Québec et, de façon plus précise, dans le Bas St-Laurent-Gaspésie et dans des zones sous-régionales de la région de Québec et de la Montérégie,

2145-138 Ingénieur du contrôle de la qualité, en Mauricie-Bois-Francs et dans la Montérégie.

De plus, une pénurie est prévue, dans l'ensemble du Québec, chez les ingénieurs de système en bureautique.

C.C.D.P. 2147	Ingénieurs mécaniciens										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	P L	E	P L	E	S L	E	S L	E	- -	- -	E

On prévoit, par ailleurs, des pénuries dans les professions suivantes, dans l'ensemble du Québec:

2147-118 Ingénieur mécanicien, en général, plus particulièrement dans la Montérégie, dans Montréal-Centre et en Abitibi-Témiscamingue,

2147-126 Ingénieur en chauffage, ventilation et climatisation, plus particulièrement en Mauricie-Bois-Francs,

2147-142 Ingénieur en réfrigération.

C.C.D.P. 2151	Ingénieurs métallurgistes									
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	P L	- -	- -	- -	- -	P L	E	E	P L	- -	P L

C.C.D.P. 2153	Ingénieurs des mines									
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	- -	E	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	S M	S L

2153 Dans le Bas St-Laurent-Gaspésie, on prévoit une pénurie de nature sous-régionale dans ce groupe professionnel.

C.C.D.P. 2154	Ingénieurs du pétrole									
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	P L	- -	- -	- -	P L

Cette pénurie affectera en particulier les professions:
2154-110 Ingénieur en chef dans l'industrie pétrolière, et
2154-114 Ingénieur du pétrole, pour les gisements off-shore.

C.C.D.P. 2155	Ingénieurs en aérospatiale										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	- -	- -	- -	- -	P L	P L	- -	- -	- -	P L

Dans l'ensemble du Québec, et en particulier dans la Montérégie, les pénuries, dues à l'insuffisance de la formation, affecteront surtout les professions suivantes:

2155-110 Ingénieur-concepteur en aérospatiale, conception et développement,

2155-118 Ingénieur en aérospatiale, en général,

de même que les ingénieurs en aérospatiale spécialisés en fiabilité mécanique, en essais non-destructifs, en systèmes informatisés, en blocs d'alimentation et en fréquence radio.

C.C.D.P. 2157	Ingénieurs en sciences nucléaires										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	P S	- -	- -	- -	P S

C.C.D.P. 2159	Architectes et ingénieurs, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	P L	E	S L	- -	S L	P L	P L	E	S L	- -	P L

Ce groupe comprend plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est-il invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

De plus, on prévoit des pénuries dans les professions:

2159-150 Ingénieur de la circulation routière, spécialisé en transport en commun, dans l'Outaouais, et

-------- Ingénieur informaticien, spécialisé en logiciel et en systèmes numériques, dans l'ensemble du Québec.

C.C.D.P. 2161	Arpenteurs-géomètres										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	S M	S M	S M	S M	S M	S M	S M	E	S M	S M	S M

On prévoit une pénurie de nature sous-régionale, dans le Bas St-Laurent-Gaspésie, dans ce groupe professionnel. De plus, en dépit des surplus prévus dans la plupart des régions, on prévoit des pénuries dans les professions:

2161-114 Géomètre, dans l'ensemble du Québec, et

2161-118 Commis au théodolite, en Abitibi-Témiscamingue.

C.C.D.P. 2163	Dessinateurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S M	S M	S L	S M	S L	S L	S L	S L	S M	S M	S M	S L

Même si des surplus sont prévus pour l'ensemble du groupe professionnel, les professions suivantes connaîtront des situations de pénurie:

2163-110 Dessinateur en général, en Mauricie-Bois-Francs, dans la région de Montréal-Centre et en Abitibi-Témiscamingue,

2163-114 Cartographe, dans la région Laurentides-Lanaudière,

2163-122 Dessinateur de détails, dans une zone sous-régionale du Bas St-Laurent-Gaspésie et dans la région Laurentides-Lanaudière,

2163-126 Dessinateur d'architecture, dans une zone sous-régionale du Bas St-Laurent-Gaspésie, dans la Montérégie et dans la région Laurentides-Lanaudière,

2163-138 Dessinateur d'installations électriques, en Mauricie-Bois-Francs et en Abitibi-Témiscamingue,

2163-142 Dessinateur de matériel électronique, en Mauricie-Bois-Francs et dans la région Laurentides-Lanaudière, à cause d'une insuffisance de formation,

2163-150 Dessinateur en construction navale, dans le Bas St-Laurent-Gaspésie,

2163-154 Dessinateur en construction mécanique, en Mauricie-Bois-Francs, en Abitibi-Témiscamingue et dans des zones sous-régionales du Bas St-Laurent-Gaspésie et de la Montérégie,

2163-172 Réviseur de cartes, dans une zone sous-régionale de la Mauricie-Bois-Francs,

2163-199 Conception et dessin assistés par ordinateur, dans la région de Québec et en Mauricie-Bois-Francs, en raison d'une insuffisance de formation.

C.C.D.P. 2165	Techniciens-spécialistes et techniciens en architecture et en ingénierie										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -

Ce groupe comprend des professions très variées, exercées dans différents secteurs d'activité, de sorte qu'il ne serait pas pertinent de poser des diagnostics au niveau de l'ensemble du groupe.

On prévoit des pénuries dans les professions suivantes:

2165-114 Technicien-spécialiste en architecture, dans les régions de Québec et de Laurentides-Lanaudière et, à certaines périodes de l'année, dans une zone sous-régionale de l'Estrie,

2165-122 Technicien-spécialiste en génie civil, en Mauricie-Bois-Francs, en Abitibi-Témiscamingue, dans la région Laurentides-Lanaudière et, pour les installations d'épuration des eaux, dans l'Outaouais,

2165-126 Technicien-spécialiste en génie électrique, dans l'Outaouais et dans une zone sous-régionale de la région de Québec,

2165-130 Technicien-spécialiste en génie électronique, dans l'ensemble du Québec et, en particulier, en Mauricie-Bois-Francs et dans une zone sous-régionale de la région de Québec,

2165-218 Technicien en génie chimique, dans la région de Québec et dans une zone sous-régionale de l'Outaouais,

2165-222 Technicien en génie civil, au Saguenay-Lac St-Jean, en Mauricie-Bois-Francs, dans la Montérégie et sur la Côte-Nord, de même que, de façon saisonnière, en Estrie et en Abitibi-Témiscamingue,

2165-242 Technicien en génie naval, dans le Bas St-Laurent-Gaspésie et dans la région Laurentides-Lanaudière,

2165-250 Technicien en génie métallurgique, au Saguenay-Lac St-Jean et dans la région de Québec,

2165-254 Technicien en génie minier, avec spécialisation en ventilation, en raison d'une insuffisance de formation, en Abitibi-Témiscamingue,

2165-299 Autres techniciens en ingénierie, spécialement en robotique, dans le Bas St-Laurent-Gaspésie, et en pyrotechnie, dans une zone sous-régionale de l'Outaouais.

De plus, des pénuries sont prévues dans les professions suivantes, dans l'ensemble du Québec, en raison d'une insuffisance de formation:

2165-110 Technicien-spécialiste en génie aérospatial,

2165-134 Technicien-spécialiste en génie industriel,

2165-142 Technicien-spécialiste en génie mécanique,

2165-150 Technicien-spécialiste en génie minier,

2165-226 Technicien en génie électrique,

2165-230 Technicien en génie électronique,

2165-238 Technicien en génie industriel,

2165-246 Technicien en génie mécanique.

C.C.D.P. 2169	Autres travailleurs en architecture et en ingénierie, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	- -	S S	- -	- -	S S	S S	- -	- -	- -	S S

2169 Ce groupe comprend plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est-il invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

C.C.D.P. 2181	Mathématiciens, statisticiens et actuaires										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	P L	- -	- -	- -	P L	E	E	- -	- -	E

C.C.D.P. 2183	Analystes, programmeurs en informatique et travailleurs assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	S L	E	P L	E	P L	P M	E	E	P L	P L	E

Dans le Bas St-Laurent-Gaspésie, on prévoit une pénurie de nature sous-régionale dans ce groupe professionnel, en raison d'un manque de mobilité de la main-d'oeuvre. Par ailleurs, la pénurie prévue au niveau de l'ensemble du Québec touchera particulièrement les professions:

2183-110 Analyste en informatique des problèmes commerciaux,

2183-126 Programmeur au réglage numérique des machines-outils,

de même que les architectes de systèmes, spécialisés en logiciels, et les informaticiens spécialisés en recherche et développement de nouveaux systèmes.

De plus, des pénuries sont prévues dans les professions et les régions suivantes, en raison de l'insuffisance de la formation face à l'évolution technologique:

2183-116 Programmeur d'étude, logiciel de base, dans l'ensemble du Québec et en particulier dans une zone sous-régionale de la région de Québec,

2183-118 Programmeur en informatique commerciale, en Mauricie-Bois-Francs, dans les régions de Montréal-Centre et de Laurentides-Lanaudière et dans une zone sous-régionale de l'Abitibi-Témiscamingue,

2183-122 Programmeur en informatique des sciences et d'ingénierie, en Mauricie-Bois-Francs, dans la région de Montréal-Centre et dans une zone sous-régionale de la Montérégie,

2183-124 Programmeur d'applications, dans la Montérégie et dans le Saguenay-Lac St-Jean,

2183-130 Codeur en informatique, dans une zone sous-régionale de l'Abitibi-Témiscamingue,

2183-150 Spécialiste, graphisme automatisé, dans le Bas St-Laurent-Gaspésie, dans le Saguenay-Lac St-Jean et dans une zone sous-régionale de la Montérégie,

2183-154 Spécialiste en matériel informatique, dans la Montérégie,

2183-158 Spécialiste en mini-ordinateurs et micro-ordinateurs, dans le Bas St-Laurent-Gaspésie et dans une zone sous-régionale de la région de Québec,

2183-162 Spécialiste en télécommunications, informatique, dans une zone sous-régionale de la région de Québec.

C.C.D.P. 2189	Travailleurs spécialisés dans les mathématiques, la statistique, l'analyse organique et les secteurs connexes, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	P L	- -	- -	- -	E	P M	P M	- -	- -	P M

Ce groupe comprend plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est-il invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

On prévoit des pénuries dans les professions suivantes, en particulier:

2189-114 Technicien en statistique, dans une zone sous-régionale de la Montérégie, et

-------- Spécialiste en organisation et gestion de base de données informatiques, dans l'ensemble du Québec.

C.C.D.P. 2311	Economistes										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	E	S M	S L	E	P L	S L	E	- -	- -	E

De façon plus particulière, on prévoit des pénuries dans les professions suivantes, en raison d'une insuffisance de formation, dans l'ensemble du Québec:

2311-130 Economiste financier,

2311-134 Economiste industriel,

2311-152 Economiste en organisation des ressources,

-------- Economiste en échanges intersectoriels.

C.C.D.P. 2313	Sociologues, anthropologues et spécialistes assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	E	- -	- -	- -	S L	S L	E	- -	- -	S L

C.C.D.P. 2315	Psychologues										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	E	E	S L	E	P L	P L	E	E	S L	P L	E

Dans l'ensemble du Québec, on prévoit des pénuries, dues à l'insuffisance de la formation, dans la profession

2315-110 Psychologue, en général, dans les domaines de la gériatrie, de la neurologie, de l'intervention communautaire, des media et de l'expertise légale.

Par ailleurs, des pénuries seront aussi présentes dans les professions suivantes:

2315-122 Psychologue de l'éducation, dans une zone sous-régionale de la Montérégie, et

2315-142 Psychologue industriel, dans l'Outaouais.

C.C.D.P. 2319	Travailleurs spécialisés en sciences sociales, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S M	S L	S L	- -	S S	S L	S L	S L	E	- -	- -	S L

Ce groupe comprend plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est-il invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.
Ainsi, malgré les surplus prévus pour ce groupe professionnel dans la plupart des régions, on prévoit des pénuries dans les professions:

2319-110 Géographe, spécialisé en aménagement du territoire, dans une zone sous-régionale de la région de Québec, en raison d'un manque de mobilité de la main-d'oeuvre,

2319-130 Spécialiste en aménagement urbain et régional, dans des zones sous-régionales de la région de Québec, de la Mauricie-Bois-Francs et de la Montérégie,

2319-142 Technicien en aménagement urbain, dans une zone sous-régionale de la Mauricie-Bois-Francs.

C.C.D.P. 2331	Travailleurs sociaux										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	S L	E	S M	S L	E	E	E	S L	S L	P L	E

Des pénuries sont prévues dans la profession

2331-114 Travailleur social en service collectif, dans des zones sous-régionales de la Montérégie et de l'Outaouais; dans cette dernière région, les besoins touchent les services aux personnes âgées.

De plus, des zones sous-régionales de la Montérégie seront affectées par des pénuries dans les professions suivantes:

2331-118 Agent de libération conditionnelle, et

2331-130 Travailleur social de groupe.

C.C.D.P. 2333	Personnel des services sociaux et communautaires										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	S S	S S	S S	S S	S S	S S	S S	S M	S L	S M	S S

En dépit des surplus de main-d'oeuvre affectant ce groupe dans toutes les régions du Québec, on prévoit des pénuries dans les professions:

2333-118 Auxiliaire social, en raison d'un manque d'expérience et de mobilité, dans une zone sous-régionale de la Montérégie,

2333-122 Moniteur de loisirs, pour les activités de plein air, sur la Côte-Nord,

2333-126 Conseiller-instructeur dans un camp, pour les personnes âgées, dans une zone sous-régionale de l'Outaouais,

2333-134 Aide familiale au foyer, suite au vieillissement de la population, à un manque de relève et à l'insuffisance de la formation, dans l'ensemble du Québec.

C.C.D.P. 2339	Travailleurs sociaux et travailleurs des secteurs connexes, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	S M	S M	S L	S L	E	S M	S L	E	S L	- -	S L

2339 Ce groupe comprend plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est-il invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

C.C.D.P. 2343	Avocats et notaires										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	S L	S L	S L	S L	S L	S L	S L	S L	S M	S L	S L

C.C.D.P. 2349	Hommes de loi et travailleurs assimilés, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	S L	- -	- -	- -	S L	S L	E	- -	- -	S L

2349 Ce groupe comprend plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est-il invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

C.C.D.P. 2350	Surveillants du personnel spécialisé des bibliothèques, musées et archives										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	E	- -	- -	- -	- -	E	- -	- -	- -	E

2350-110 De façon particulière, une pénurie est prévue, dans la région de Montréal-Centre, dans la profession Conservateur de musée, en raison d'une insuffisance de formation et des conditions de travail particulières.

C.C.D.P. 2351	Bibliothécaires, archivistes et conservateurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	S M	E	S L	S M	E	E	E	E	- -	S L	E

Dans le Bas St-Laurent-Gaspésie, on prévoit une pénurie de nature sous-régionale dans ce groupe professionnel, en raison de l'importance des besoins de perfectionnement. De plus, on prévoit une pénurie, dans une zone sous-régionale de la Montérégie, dans la profession 2351-146 Archiviste, en raison d'une insuffisance de formation.

C.C.D.P. 2353	Techniciens de bibliothèques, de musées et d'archives										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	S S	P L	S L	- -	E	P L	S L	P M	E	E	E

Ce groupe professionnel connaîtra une pénurie de nature sous-régionale, dans le Bas St-Laurent-Gaspésie. De plus, des pénuries sont prévues dans les professions suivantes:

2353-126 Restaurateur d'objets de musée, en raison des conditions de travail particulières et d'une insuffisance de formation, dans la région de Montréal-Centre, et

2353-134 Technicien de bibliothèque, dans la région de Laurentides-Lanaudière, sur la Côte-Nord et dans des zones sous-régionales du Bas St-Laurent-Gaspésie et de la Mauricie-Bois-Francs.

C.C.D.P. 2359	Personnel spécialisé des bibliothèques, musées et archives, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	- -	P L	S L	S M	- -	S M	S L	P L	- -	- -	S L

2359 Ce groupe comprend plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est-il invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

C.C.D.P. 2391	Conseillers d'orientation scolaire et professionnelle										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	S L	S L	S M	- -	E	S L	- -	- -	P L	S L

Dans la région de Laurentides-Lanaudière, on prévoit une pénurie, due au manque de mobilité de la main-d'oeuvre, dans la profession

2391-122 Conseiller d'orientation professionnelle.

C.C.D.P. 2711	Professeurs d'université										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	P L	S L	S M	S L	S L	S L	S L	S L	- -	- -	S L

C.C.D.P. 2731	Instituteurs d'écoles maternelles et primaires										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	S M	S L	S L	S M	S L	S L	S L	S L	S L	E	S L

Des pénuries sont prévues, dans des zones sous-régionales de Laurentides-Lanaudière et de l'Abitibi-Témiscamingue, dans la profession
2731-118 Jardinière d'enfants.

C.C.D.P. 2733	Professeurs d'écoles secondaires										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	S M	S L	S L	S L	S L	S L	S L	S L	S L	S L	S L

Une pénurie, due aux conditions de travail particulières, est prévue dans la région Laurentides-Lanaudière, dans la profession
2733-134 Professeur d'éducation physique dans une école secondaire.

C.C.D.P. 2739	Enseignants des écoles primaires et secondaires et personnel assimilé, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S M	S S	S M	S M	S M	S L	S M	S L	S M	S S	S M	S M

2739 Ce groupe comprend plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est-il invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

C.C.D.P. 2791	Professeurs des collèges communautaires et des écoles professionnelles										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
P L	S L	E	P L	S L	P M	S L	E	E	- -	P L	E

C.C.D.P. 2792	Professeurs de beaux-arts										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	S S	S M	S S	S L	S M	S M	S M	S L	S M	- -	S M

Une pénurie est prévue, dans une zone sous-régionale de Laurentides-Lanaudière, dans la profession 2792-126 Professeur de danse.

C.C.D.P. 2795	Educateurs de personnes inadaptées, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	S L	E	S L	S L	P L	E	P L	E	S L	S M	E

Ce groupe comprend plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est-il invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.
Ainsi, des pénuries sont prévues, en raison des conditions de travail particulières, dans la profession

2795-114 Educateur spécialiste de personnes attardées, dans des zones sous-régionales de la Mauricie-Bois-Francs et de la Montérégie et, pour travailler avec les personnes âgées, dans l'Outaouais.

C.C.D.P. 2797	Instructeurs et moniteurs, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	S L	E	E	S M	P L	P L	E	S L	E	S M	E

Ce groupe comprend plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est-il invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

Ainsi, de façon particulière, on prévoit des pénuries dans les professions suivantes:

2797-114 Surveillant de la formation et du perfectionnement du personnel, en raison d'un manque d'expérience, dans la Mauricie-Bois-Francs,

2797-142 Agent de formation, en raison d'une insuffisance de formation, dans les régions du Bas St-Laurent-Gaspésie, de la Mauricie-Bois-Francs et de Montréal-Centre,

2797-146 Moniteur de conduite automobile, au Saguenay-Lac St-Jean, dans la région de Québec, dans la Montérégie, en Abitibi-Témiscamingue et dans une zone sous-régionale de Laurentides-Lanaudière.

C.C.D.P. 2799	Autres enseignants et personnel assimilé, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	E	E	E	S L	E	E	S L	E	E	- -	E

2799 Ce groupe comprend plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est-il invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

C.C.D.P. 3111	Médecins et chirurgiens										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
P M	P L	E	E	E	S L	E	E	S L	P L	P S	E

Malgré le surplus prévu dans ce groupe professionnel dans la région de l'Outaouais, une zone sous-régionale y connaîtra une situation de pénurie, en particulier chez les médecins salariés et en gériatrie.

Les professions suivantes seront en situation de pénurie dans l'ensemble du Québec:

3111-130 Ophtalmologiste, et

3111-162 Psychiatre. On retrouvera une pénurie, pour cette dernière profession, en particulier dans une zone sous-régionale de l'Estrie.

Dans la région de Montréal-Centre, en particulier, on prévoit des pénuries dans les professions suivantes:

3111-111 Allergologue,

3111-112 Spécialiste de la chirurgie cardiovasculaire et thoracique,

3111-125 Spécialiste en médecine nucléaire,

3111-132 Chirurgien-orthopédiste,

3111-138 Physiatre,

3111-141 Oncologiste-radiothérapeute.

De plus, des pénuries sont prévues dans les professions suivantes:

3111-110 Cardiologue, en Mauricie-Bois-Francs,

3111-134 Oto-rhino-laryngologiste, en Mauricie-Bois-Francs,

3111-142 Radiologue en radiologie diagnostique, dans la région de Montréal-Centre et dans une zone sous-régionale de l'Outaouais,

3111-154 Anesthésiste, en Mauricie-Bois-Francs et dans la région de Montréal-Centre,

3111-166 Médecin de médecine générale, en Abitibi-Témiscamingue et dans des zones sous-régionales du Saguenay-Lac St-Jean et de l'Outaouais,

3111-170 Médecin de l'hygiène industrielle, en Mauricie-Bois-Francs.

C.C.D.P. 3113	Dentistes										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	P L	E	S L	P L	P L	S L	E	E	- -	- -	E

3113 Dans la région de l'Outaouais, on prévoit une pénurie de nature sous-régionale.

C.C.D.P. 3115	Vétérinaires										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	E	E	P L	P S	E	P L	S L	P L	- -	- -	P L

C.C.D.P. 3117	Ostéopathes et chiropracteurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	S L	E	- -	- -	S L	S L	- -	- -	- -	S L

C.C.D.P. 3119	Personnel spécialisé dans le diagnostic et le traitement des maladies, non classé ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	- -	E	P L	S L	S M	E	P L	P M	- -	- -	P L

Ce groupe comprend plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est-il invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

En Mauricie-Bois-Francs, la pénurie touchera en particulier la profession 3119-110 Podiatre.

C.C.D.P. 3130	Infirmières surveillantes										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	E	E	P L	P L	E	P L	E	E	E	S L	E

C.C.D.P. 3131	Infirmières diplômées, à l'exception des surveillantes										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S M	S M	S L	S L	S L	E	E	S L	E	S M	E	S L

Dans l'Outaouais, on prévoit une pénurie de nature sous-régionale, due aux conditions de travail particulières, dans ce groupe professionnel. De plus, des pénuries sont prévues dans les professions suivantes:

3131-110 Infirmière consultante, en raison de conditions de travail particulières et d'un manque de mobilité de la main-d'oeuvre, dans une zone sous-régionale de la Montérégie,

3131-118 Infirmière de la santé publique, dans la région Laurentides-Lanaudière et dans des zones sous-régionales de la Montérégie et de l'Abitibi-Témiscamingue,

3131-122 Infirmière en hygiène industrielle, en raison d'une insuffisance de formation, en Mauricie-Bois-Francs et dans une zone sous-régionale de la Montérégie,

3131-130 Infirmière, en raison de conditions de travail particulières, en Mauricie-Bois-Francs, en Estrie et, dans les domaines de la gérontologie et de l'urgence, en Abitibi-Témiscamingue, de même que dans des zones sous-régionales du Saguenay-Lac St-Jean et de l'Outaouais,

3131-138 Infirmière psychiatrique, dans le Bas St-Laurent-Gaspésie, en Estrie et dans une zone sous-régionale de l'Outaouais.

C.C.D.P. 3134	Infirmières auxiliaires diplômées										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	S M	E	S L	S L	P L	S L	S L	S L	S L	S M	S L

Une pénurie, due aux conditions de travail particulières, est prévue dans la profession 3134-110 Infirmière auxiliaire diplômée, dans la région Laurentides-Lanaudière et, dans le domaine des soins aux personnes âgées, dans une zone sous-régionale de l'Outaouais.

C.C.D.P. 3135	Aides-infirmières et garçons de salle d'hôpital										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S M	S M	S L	S M	S L	S L	S L	S L	S M	S M	S L	S L

En dépit des surplus prévus dans l'ensemble des régions, on prévoit une pénurie, en raison d'une insuffisance de formation, dans la profession 3135-110 Aide-infirmière, dans les régions de l'Estrie et de Laurentides-Lanaudière et dans une zone sous-régionale de la Montérégie.

C.C.D.P. 3137	Physiothérapeutes, ergothérapeutes et autres										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
P L	P M	E	P L	S M	P L	P L	E	P L	P L	- -	P L

Les pénuries prévues dans ce groupe professionnel affecteront principalement les professions suivantes:

3137-110 Audiologiste, en raison d'une insuffisance de formation, dans les régions de la Mauricie-Bois-Francs, de l'Estrie, de Montréal-Centre, de Laurentides-Lanaudière et de l'Outaouais,

3137-114 Phoniatre, en raison d'une insuffisance de formation, dans l'ensemble du Québec,

3137-118 Ergothérapeute, en Mauricie-Bois-Francs, dans la Montérégie, dans l'Outaouais, en Abitibi-Témiscamingue et dans des zones sous-régionales du Saguenay-Lac St-Jean et de l'Estrie,

3137-122 Physiothérapeute, en particulier dans les domaines de la santé communautaire et des soins de longue durée, dans l'ensemble du Québec.

C.C.D.P. 3139	Personnel spécialisé et auxiliaires des soins infirmiers et thérapeutiques, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	- -	E	S L	S L	P L	E	S L	S L	- -	- -	S L

Ce groupe comprend plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est-il invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

Ainsi, on prévoit une pénurie dans la profession

3139-130 Ambulancier, dans la région Laurentides-Lanaudière et dans une zone sous-régionale de la Montérégie.

C.C.D.P. 3151	Pharmaciens										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	S L	S M	S L	E	P L	E	S L	P L	P L	- -	S L

Une pénurie, de nature sous-régionale, est prévue dans ce groupe professionnel dans le Bas St-Laurent-Gaspésie. De plus, on prévoit des pénuries dans les professions suivantes:

3151-110 Pharmacien hospitalier, en Estrie, et

3151-118 Pharmacien, dans une zone sous-régionale de l'Abitibi-Témiscamingue.

C.C.D.P. 3152	Diététiciens et nutritionnistes										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	- -	S L	- -	- -	- -	E	E	S M	- -	- -	E

Une pénurie, due aux conditions de travail particulières et au roulement élevé de la main-d'oeuvre, est prévue dans la profession

3152-122 Diététicien, dans une zone sous-régionale de l'Outaouais.

C.C.D.P. 3153	Optométristes										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	--	E	E	--	S L	E	S L	--	--	--	S L

3153 Dans la région du Bas St-Laurent-Gaspésie, une pénurie de nature sous-régionale est prévue dans ce groupe professionnel.

C.C.D.P. 3154	Opticiens d'ordonnances										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
--	--	E	--	--	--	S L	S L	--	--	--	S L

3154 Dans la région de Québec, une pénurie de nature sous-régionale est prévue dans ce groupe professionnel.

C.C.D.P. 3155	Techniciens-spécialistes et techniciens en radiologie										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	--	E	E	P L	S L	E	E	S L	E	--	E

Une pénurie de nature sous-régionale est prévue dans ce groupe professionnel dans la région du Bas St-Laurent-Gaspésie. De plus, on prévoit des pénuries dans la profession

3155-114 Technicien de radiologie diagnostique, en Estrie et dans une zone sous-régionale de l'Outaouais.

C.C.D.P. 3156	Techniciens-spécialistes et techniciens de laboratoires médicaux									
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	S L	E	S L	S L	P L	E	S L	S L	S L	E	S L

En dépit des surplus prévus dans la plupart des régions dans ce groupe professionnel, des pénuries sont prévues dans les professions:

3156-110 Technicien-spécialiste en biochimie, dans une zone sous-régionale du Bas St-Laurent-Gaspésie,

3156-114 Technicien-spécialiste en cytologie, en Estrie,

3156-134 Technicien de laboratoire médical, en raison des conditions de travail particulières, dans une zone sous-régionale de la Montérégie.

C.C.D.P. 3157	Denturologistes, hygiénistes dentaires, dentistes adjoints et techniciens									
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
P M	P L	E	E	E	P L	E	E	P L	P L	P L	E

Les pénuries prévues dans ce groupe professionnel affecteront principalement les professions suivantes:

3157-110 Hygiéniste dentaire, dans l'ensemble du Québec,

3157-114 Assistant dentaire, en raison d'une insuffisance de formation, dans les régions de Laurentides-Lanaudière et de la Côte-Nord et dans des zones sous-régionales du Bas St-Laurent-Gaspésie et de la Mauricie-Bois-Francs,

3157-126 Denturologiste, dans la région de Montréal-Centre.

C.C.D.P. 3159	Autre personnel médical, autres techniciens de la santé et travailleurs assimilés, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	E	P L	S L	E	P L	E	E	P L	S L	E	E

Ce groupe comprend plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est-il invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

Ainsi, en particulier, des pénuries sont prévues dans les professions suivantes:

3159-110 Prothésiste-orthésiste, dans la région de Montréal-Centre,
3159-134 Technicien en assistance respiratoire, en Estrie et dans une zone sous-régionale de l'Outaouais,
3159-138 Technicien en électro-encéphalographie, en Estrie, dans l'Outaouais et sur la Côte-Nord,
3159-142 Orthopticien, en raison d'une insuffisance de formation, en Estrie,
3159-170 Aide-diététicien, dans une zone sous-régionale de l'Outaouais,
-------- Technicien en pharmacologie, dans l'Outaouais.

C.C.D.P. 3313	Dessinateurs-modélistes, stylistes et décorateurs-ensembliers										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	S L	S L	E	S M	S L	S L	S L	E	S L	- -	S L

En dépit des surplus prévus dans la plupart des régions, dans ce groupe professionnel, on prévoit des pénuries dans les professions suivantes:

3313-110 Etalagiste, dans une zone sous-régionale du Bas St-Laurent-Gaspésie,
3313-114 Décorateur-ensemblier, dans le Bas St-Laurent-Gaspésie et en Mauricie-Bois-Francs,
3313-118 Dessinateur-modéliste de meubles, en raison d'une insuffisance de formation, en Mauricie-Bois-Francs et dans une zone sous-régionale de l'Outaouais,
3313-134 Modéliste en vêtements, en Mauricie-Bois-Francs, dans la région de Montréal-Centre et dans une zone sous-régionale de l'Outaouais,
3313-146 Modéliste en textile, en raison d'une insuffisance de formation, dans la région de Montréal-Centre,
3313-158 Modéliste en céramique, dans une zone sous-régionale de la Mauricie-Bois-Francs.

C.C.D.P. 3314	Dessinateurs publicitaires et illustrateurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	S L	P L	S L	S M	S L	P L	S L	P L	- -	S S	E

De façon plus particulière, on prévoit des pénuries dans les professions suivantes:

3314-114 Dessinateur d'animation, dans une zone sous-régionale de l'Estrie,

3314-118 Dessinateur commercial, dans l'Outaouais et dans une zone sous-régionale du Bas St-Laurent-Gaspésie,

3314-126 Maquettiste, dans la région de Laurentides-Lanaudière,

3314-146 Lettreur, dans des zones sous-régionales du Bas St-Laurent-Gaspésie et de la Montérégie.

C.C.D.P. 3315	Photographes et caméramen										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	- -	S M	S L	S L	S L	S L	S M	- -	- -	- -	S M

On prévoit une pénurie dans ce groupe professionnel dans une zone sous-régionale du Bas St-Laurent-Gaspésie. De plus, l'Abitibi-Témiscamingue connaîtra des pénuries dans les professions:

3315-130 Photographe de presse, et

3315-178 Caméraman de télévision.

C.C.D.P. 3330	Producteurs, directeurs et réalisateurs à la scène, à la radio et à l'écran										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	E	P L	E	S L	P M	P M	S L	S L	- -	- -	E

C.C.D.P. 3337	Annonceurs à la radio et à la télévision										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	E	E	S M	S M	- -	S M	S L	S M	S L	P L	S L

En dépit des surplus prévus dans ce groupe professionnel dans la plupart des régions, on prévoit des pénuries dans les professions:

3337-114 Annonceur-présentateur, dans le Bas St-Laurent-Gaspésie et sur la Côte-Nord, et

3337-122 Animateur, en raison d'une insuffisance de formation et d'expérience, sur la Côte-Nord.

C.C.D.P. 3339	Artistes et techniciens de la scène, de la radio et de l'écran, non classés ailleurs									
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	S L	- -	- -	- -	P L	S L	- -	- -	- -	S L

3339 Ce groupe comprend plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est-il invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.
Ainsi, une pénurie est prévue, en raison d'une insuffisance de formation, chez certains types de techniciens de scène, dans une zone sous-régionale de la Côte-Nord.

C.C.D.P. 3352	Ecrivains et rédacteurs									
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	S L	S L	S M	S M	E	S L	S L	E	P M	S L	S L

On prévoit des pénuries dans les professions suivantes:

3351-174 Journaliste, dans la région de Laurentides-Lanaudière, en Abitibi-Témiscamingue et, dans le domaine du journalisme parlé, sur la Côte-Nord,

3351-178 Rédacteur technique, en raison d'une insuffisance de formation, dans le secteur de l'aéronautique, dans la Montérégie,

3353-118 Commentateur de nouvelles à la radio et à la télévision, en raison d'une insuffisance de formation et d'expérience, sur la Côte-Nord.

C.C.D.P. 3355	Traducteurs et interprètes										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S M	- -	E	S L	- -	S M	E	E	P L	- -	E	E

3355 Dans l'Outaouais, la pénurie prévue dans ce groupe professionnel touchera surtout le domaine technique et les traducteurs multilingues.

C.C.D.P. 3710	Entraîneurs, moniteurs, instructeurs et directeurs de sports et loisirs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	S S	S M	S L	S M	S M	S M	S M	S L	S L	S M	S M

C.C.D.P. 3715	Travailleurs auxiliaires des sports et loisirs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S M	S L	S M	S S	S S	S M	S L	S L	S M	- -	S M	S M

C.C.D.P. 3719	Travailleurs spécialisés des sports et loisirs, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	- -	S L	- -	- -	- -	- -	S M	- -	- -	S M	S M

3719 Ce groupe comprend plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est-il invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

C.C.D.P. 4111	Secrétaires et sténographes										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S M	S M	S L	S M	S M	S L	S L	S L	S L	S M	S M	S L

Malgré le surplus prévu dans ce groupe professionnel, dans l'ensemble du Québec, on prévoit une pénurie, dans la profession

4111-110 Secrétaire, de personnes bilingues possédant une excellente connaissance du français et connaissant les machines à traitement de texte.

De plus, on prévoit des pénuries dans les professions suivantes:

4111-111 Secrétaire de direction, en raison d'une insuffisance de formation, dans la Mauricie-Bois-Francs, dans la Montérégie, dans l'Outaouais et dans une zone sous-régionale du Bas St-Laurent-Gaspésie,

4111-112 Secrétaire juridique, en Mauricie-Bois-Francs et dans une zone sous-régionale de la Montérégie,

4111-113 Secrétaire médicale, en raison d'une insuffisance de formation, en Abitibi-Témiscamingue et, en raison d'un manque de connaissance de l'anglais, dans une zone sous-régionale de la Montérégie,

4111-118 Sténographe, bilingue, en raison d'une insuffisance de formation, dans la région de Montréal-Centre et dans des zones sous-régionales du Bas St-Laurent-Gaspésie et de la Montérégie.

C.C.D.P. 4113	Dactylographes et commis-dactylographes										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S M	S L	S L	S L	S M	E	S L	S L	S M	S L	S L	S L

En dépit des surplus prévus dans ce groupe professionnel dans la plupart des régions du Québec, on prévoit une pénurie dans la profession

4113-123 Opérateur d'unité de traitement de texte, en raison d'une insuffisance de formation face au changement technologique, dans l'ensemble du Québec.

De plus, des pénuries sont prévues dans les professions:

4113-110 Dactylographe sur machine à écrire automatique, bilingue, dans les régions de Montréal-Centre, de Laurentides-Lanaudière et de l'Abitibi-Témiscamingue et dans une zone sous-régionale du Bas St-Laurent-Gaspésie, et

4113-126 Dactylographe, bilingue, en raison d'une insuffisance de formation face au changement technologique, dans la région de Laurentides-Lanaudière.

C.C.D.P. 4130	Surveillants des teneurs de livres, commis en comptabilité et travailleurs assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	E	E	E	E	E	E	E	E	S L	E	E

C.C.D.P. 4131	Teneurs de livres et commis en comptabilité										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	S M	E	S L	S L	E	E	S L	S L	S L	S L	S L

C.C.D.P. 4133	Caissiers										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	S M	S L	S M	S L	S L	S L	S L	S L	S L	S M	S L

Malgré les surplus prévus dans ce groupe professionnel, dans l'ensemble des régions, on prévoit une pénurie dans la profession

4133-128 Caissier de caisse enregistreuse électronique, pour certains types d'entreprises, dans une zone sous-régionale de la Mauricie-Bois-Francs.

C.C.D.P. 4135	Commis d'assurances, de banques et d'autres établissements financiers										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	E	S L	S L	E	S L	S L	S L	S L	S L	S L	S L

Une pénurie, de nature sous-régionale, est prévue dans la profession

4135-182 Commis de banque polyvalent, en raison de conditions de travail particulières, dans la Montérégie.

C.C.D.P. 4137	Commis aux services statistiques										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	S L	- -	- -	S M	S L	S L	S L	- -	- -	S L

C.C.D.P. 4139	Teneurs de livres, commis en comptabilité et travailleurs assimilés, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	E	S L	- -	- -	P L	S L	S L	- -	- -	S L

4139 Ce groupe comprend plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est-il invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

C.C.D.P. 4140	Surveillants des opérateurs sur machines de bureau et matériel mécanographique électronique										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	- -	- -	- -	S L	E	E	E	- -	- -	E

C.C.D.P. 4141	Opérateurs sur machines de bureau										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	S M	S M	S L	S M	S M	S L	S M	S M	- -	E	S M

C.C.D.P. 4143	Opérateurs sur matériel mécanographique électronique										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	S L	S L	E	S M	E	E	S L	S L	S L	S M	S L

En dépit des surplus prévus dans ce groupe professionnel dans la plupart des régions, on prévoit une pénurie dans toutes les professions reliées aux systèmes de bureautique, dans l'ensemble du Québec, en raison d'une insuffisance de formation. De plus, on prévoit des pénuries dans les professions suivantes, en raison d'une insuffisance de formation:

4143-110 Opérateur sur ordinateur, en Mauricie-Bois-Francs, dans la région Laurentides-Lanaudière, dans une zone sous-régionale de la région de Québec et, dans les camps forestiers, sur la Côte-Nord, et

4143-142 Opérateur de machine à écrire reliée à un ordinateur, dans la Montérégie, dans l'Outaouais et dans la région de Montréal-Centre.

C.C.D.P. 4150	Surveillants des magasiniers, ordonnanciers et distributeurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	E	E	E	E	E	S L	S L	E	- -	S L

C.C.D.P. 4151	Commis à la production										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	- -	S L	S L	S L	S L	S L	S M	E	- -	E	S L

De façon plus particulière, une pénurie est prévue dans la région de Laurentides-Lanaudière, en raison d'une insuffisance de formation et d'un manque de mobilité de la main-d'oeuvre, dans la profession

4151-134 Employé de bureau à la production.

C.C.D.P. 4153	Commis à l'expédition et à la réception										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S M	S L	S L	S M	S M	S M	S L	S M	S L	P L	S M	S M

Malgré le surplus prévu globalement dans ce groupe professionnel dans la région de Laurentides-Lanaudière, on y prévoit une pénurie, reliée à des besoins de perfectionnement de la main-d'oeuvre, dans la profession

4153-126 Commis à l'expédition.

C.C.D.P. 4155	Commis au stock et travailleurs assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	S L	E	S L	S L	S L	S L	S L	S L	S L	S L	S L

En particulier, des pénuries, dues à l'insuffisance de la formation, sont prévues dans les professions:

4155-126 Magasinier, dans la Mauricie-Bois-Francs et dans l'Abitibi-Témiscamingue, et

4155-146 Commis aux inventaires, dans une zone sous-régionale de la Montérégie.

C.C.D.P. 4157	Peseurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	- -	S M	S L	- -	S L	S L	S L	S M	- -	- -	S L

C.C.D.P. 4159	Magasiniers, ordonnanciers et distributeurs, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	E	P L	E	- -	P M	S L	S L	- -	- -	- -	E

4159 Ce groupe comprend plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est-il invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

C.C.D.P. 4161	Commis de bibliothèque et classeurs-archivistes										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	S M	S L	E	S L	S L	E	S L	S L	S M	- -	S L

Dans le Bas St-Laurent-Gaspésie, on prévoit une pénurie de nature sous-régionale dans ce groupe professionnel. De plus, une pénurie est prévue dans la profession 4161-110 Archiviste médical, dans des zones sous-régionales du Bas St-Laurent-Gaspésie et de l'Estrie.

C.C.D.P. 4169	Commis de bibliothèque, classeurs-archivistes, correspondanciers et travailleurs assimilés, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	E	E	- -	S M	S M	E	S L	- -	- -	E

4169 Ce groupe comprend plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est-il invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

C.C.D.P. 4170	Surveillants des réceptionnistes, hôtesses d'accueil, facteurs et messagers										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	E	S L	- -	E	E	E	E	S M	- -	E

C.C.D.P. 4171	Réceptionnistes et hôtesses d'accueil										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S M	S L	S L	S L	S M	S L	S L	S L	S L	S L	S M	S L

C.C.D.P. 4172	Facteurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	E	E	S L	E	S L	E	S L	E	S S	S L	E

C.C.D.P. 4173	Commis au courrier et aux postes										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	S L	S L	S M	E	S L	S L	S M	S L	S L	E	S L

C.C.D.P. 4175	Téléphonistes										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S M	S L	S L	S L	S L	S L	S L	S L	S L	S M	S M	S L

C.C.D.P. 4177	Messagers										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	S L	S L	S L	- -	S L	S L	S M	S L	- -	- -	S L

C.C.D.P. 4179	Réceptionnistes, hôtesses d'accueil, facteurs et messagers, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	- -	E	S L	S L	S L	S L	S M	E	- -	- -	S L

4179 Ce groupe comprend plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est-il invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

C.C.D.P. 4190	Surveillants d'autre personnel administratif et travailleurs assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	E	E	E	S L	S L	E	S L	S M	- -	S L	S L

C.C.D.P. 4191	Agents de recouvrement										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
P L	E	P L	S L	S M	P L	P L	P L	E	- -	E	P L

C.C.D.P. 4192	Estimateurs d'assurances										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	- -	P L	P L	- -	- -	E	S L	P M	- -	- -	E

La pénurie prévue dans ce groupe professionnel, dans la Mauricie-Bois-Francs, affectera principalement la profession
4192-110 Estimateur d'assurances.

C.C.D.P. 4193	Agents de voyages, vendeurs de billets, commis de gare et commis aux marchandises										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	E	E	E	S L	P L	E	E	P L	- -	S L	E

De façon plus particulière, on prévoit une pénurie, due à l'insuffisance de la formation, dans la profession

4193-110 Agent de voyages, dans la Mauricie-Bois-Francs.

C.C.D.P. 4194	Commis d'hôtel										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S M	E	E	S L	E	S L	S L	S L	S L	E	E	S L

En particulier, une pénurie, due à l'insuffisance de la formation, est prévue dans la profession

4194-110 Réceptionniste d'hôtel, dans l'Abitibi-Témiscamingue.

C.C.D.P. 4195	Commis au service du personnel										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	S L	P L	S M	- -	E	P L	E	E	S M	- -	E

C.C.D.P. 4197	Employés de bureau										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S M	S M	S M	S L	S S	S M	S M	S M	S L	S M	S S	S M

C.C.D.P. 4199	Autre personnel administratif et travailleurs assimilés, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S M	E	S L	S L	S L	S L	S L	S L	S M	S M	S M	S L

4199 Ce groupe comprend plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est-il invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

C.C.D.P. 5130	Chefs des ventes de biens de consommation										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	S L	S L	E	S L	S L	S L	S L	S L	P L	S L	S L

Dans le Bas St-Laurent-Gaspésie, on prévoit une pénurie de nature sous-régionale, reliée à des besoins de perfectionnement de la main-d'oeuvre, dans la profession

5130-110 Chef de rayon du supermarché.

Par ailleurs, la pénurie prévue dans ce groupe professionnel, dans l'Abitibi-Témiscamingue, affectera surtout la profession

5130-114 Directeur gérant, commerce de détail, dans une zone sous-régionale.

C.C.D.P. 5131	Vendeurs-techniciens et conseillers apparentés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	- -	S L	S M	S L	P L	P L	E	P L	- -	- -	E

De façon plus précise, des pénuries, souvent dues aux conditions de travail particulières, sont prévues dans les professions:

5131-114 Vendeur-technicien du traitement électronique des données, dans la région de Montréal-Centre,

5131-122 Vendeur-technicien d'instruments et de machines agricoles, dans la Mauricie-Bois-Francs,

5131-126 Vendeur-technicien de matériaux de construction et d'accessoires, dans la région de Laurentides-Lanaudière et dans une zone sous-régionale de la Mauricie-Bois-Francs,

5131-130 Vendeur-technicien de matériel électronique, dans une zone sous-régionale de l'Abitibi-Témiscamingue,

5131-134 Vendeur-technicien de machinerie et de matériel industriels, dans une zone sous-régionale de la Montérégie,

5131-146 Représentant en éclairage, en chauffage et en force motrice, dans les régions du Saguenay-Lac St-Jean et de Montréal-Centre et dans une zone sous-régionale du Bas St-Laurent-Gaspésie.

C.C.D.P. 5133	Voyageurs de commerce										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
P L	P L	P L	E	E	E	P L	S L	S L	S L	E	E

En raison des conditions de travail particulières, on prévoit une pénurie, dans la région de Laurentides-Lanaudière, dans la profession

5133-118 Représentant-vendeur de manuels.

C.C.D.P. 5135	Vendeurs et commis-vendeurs de biens de consommation, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	S L	S L	S M	S M	S L	S L	S M	S L	S M	S M	S L

Ce groupe comprend plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est-il invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.
De façon plus particulière, on prévoit des pénuries, reliées au manque d'expérience chez les candidats disponibles et aux besoins de perfectionnement de la main-d'oeuvre, dans les professions:

5135-110 Vendeur de véhicules automobiles, dans l'Outaouais,
5135-122 Vendeur de fournitures et d'instruments de musique, dans la Montérégie,
5135-126 Commis-vendeur de pièces, dans les régions de la Mauricie-Bois-Francs et de Laurentides-Lanaudière et dans une zone sous-régionale de l'Estrie,
5135-128 Vendeur de produits en aluminium, dans une zone sous-régionale de l'Abitibi-Témiscamingue,
5135-142 Vendeur de meubles et d'appareils ménagers, dans les régions de Laurentides-Lanaudière et de la Côte-Nord,
5135-154 Commis-vendeur de quincaillerie, sur la Côte-Nord et dans une zone sous-régionale de la Mauricie-Bois-Francs,
5135-166 Commis-vendeur de matériel et d'accessoires photographiques, dans une zone sous-régionale de la Mauricie-Bois-Francs,
5135-170 Commis-vendeur d'articles de sport, dans les régions de Laurentides-Lanaudière et de la Côte-Nord,
5135-178 Commis-vendeur de vêtements, dans les régions de Laurentides-Lanaudière et de l'Abitibi-Témiscamingue et dans une zone sous-régionale de la Mauricie-Bois-Francs,
5137-114 Commis-vendeur, dans la région de Laurentides-Lanaudière.

C.C.D.P. 5141	Vendeurs ambulants et colporteurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
P L	E	P L	S L	S L	S L	S L	S L	S L	- -	- -	S L

C.C.D.P. 5145	Commis de station-service										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S M	S M	S M	S L	S S	S M	S M	S M	S M	S S	S S	S M

C.C.D.P. 5170	Chefs des ventes de services										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	S L	S L	S M	- -	S M	S L	S L	S M	- -	- -	S L

C.C.D.P. 5171	Courtiers et agents d'assurances										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	E	S L	S L	S L	S L	S L	S L	S L	P L	P L	S L

En dépit des surplus prévus au niveau de l'ensemble du groupe dans la plupart des régions, les conditions de travail particulières amèneront des pénuries au sein de ce groupe professionnel. Ainsi en sera-t-il, pour l'ensemble du groupe, dans une zone sous-régionale du Bas St-Laurent-Gaspésie. De plus, on prévoit des pénuries dans les professions:

5171-110 Représentant d'assurances collectives, dans la région de Montréal-Centre,

5171-114 Vendeur d'assurance-vie, dans les régions de la Mauricie-Bois-Francs, de Montréal-Centre et de l'Abitibi-Témiscamingue,

5171-118 Agent d'assurance, dans les régions de Laurentides-Lanaudière et de l'Abitibi-Témiscamingue et dans une zone sous-régionale de la Montérégie.

C.C.D.P. 5172	Agents immobiliers										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	P L	P L	P L	E	P L	P M	P L	E	- -	P L	P L

De façon plus précise, on prévoit des pénuries, dues aux conditions de travail particulières, dans les professions:

5172-110 Estimateur de biens immobiliers, dans la Mauricie-Bois-Francs, et

5172-118 Agent immobilier, dans les régions de Québec et de la Mauricie-Bois-Francs et, dans les domaines non-résidentiels, dans l'Outaouais.

C.C.D.P. 5173	Courtiers en valeurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	S L	- -	- -	- -	S L	P L	- -	- -	- -	P L

Une zone sous-régionale de la Montérégie sera touchée par une pénurie dans la profession 5173-110 Courtier en valeurs.

C.C.D.P. 5174	Agents de publicité										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
P L	S L	S L	S M	S M	E	S L	S L	S L	- -	- -	S L

En particulier, on prévoit des pénuries dans les professions:
5174-110 Représentant en illustrations publicitaires, dans les régions de Montréal-Centre et de Laurentides-Lanaudière, et
5174-118 Vendeur de réclames publicitaires, en Estrie.

C.C.D.P. 5177	Agents de vente de services aux entreprises										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	E	- -	- -	- -	- -	S L	- -	- -	- -	S L

C.C.D.P. 5191	Acheteurs des commerces de gros et de détail										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	E	P L	E	P L	S L	P L	S L	- -	- -	- -	E

C.C.D.P. 5193	Chauffeurs-livreurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S M	S M	S L	S M	S M	S L	S M	S M	S S	S L	S L	S M

En dépit des surplus prévus dans ce groupe professionnel dans l'ensemble des régions du Québec, on prévoit une pénurie, due au manque d'expérience des candidats disponibles, dans la profession 5193-118 Vendeur-livreur, dans la Montérégie.

C.C.D.P. 5199	Autres travailleurs spécialisés dans la vente, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	S M	- -	- -	- -	S L	S L	E	- -	- -	S L

Ce groupe comprend plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est-il invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

Par ailleurs, on prévoit des pénuries dans les professions:

5199-110 Estimateur, dans la Mauricie-Bois-Francs, et

5199-134 Représentant de commerce, dans le domaine industriel, en raison d'une insuffisance de formation, dans l'Outaouais.

C.C.D.P.. 6111	Personnel spécialisé dans la lutte contre l'incendie										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	S L	S L	S L	S L	E	S L	E	- -	- -	S L

C.C.D.P. 6112	Agents de police et détectives de la police officielle										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	S L	S L	S L	S L	S L	S L	S L	S L	S M	S L	S L

En dépit d'un léger surplus attendu globalement dans ce groupe professionnel dans la région Laurentides-Lanaudière, une pénurie sous-régionale de nature saisonnière est prévue dans la profession

6112-158 Agent de police.

C.C.D.P. 6115	Gardiens et agents de sécurité										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S M	S M	S M	S M	S M	S L	S L	S L	S L	S S	S M	S L

Malgré la situation de surplus prévisible dans ce groupe professionnel, dans les régions de la Mauricie-Bois-Francs et de la Montérégie, des pénuries sous-régionales sont prévues dans la profession

6115-130 Agent des services correctionnels.

C.C.D.P. 6119	Travailleurs spécialisés dans les services de protection, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S M	S M	S M	S L	E	S S	S S	S S	S M	S M	S M	S M

Ce groupe comprend plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est-il invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.
Malgré la situation de surplus diagnostiquée dans ce groupe professionnel, des pénuries sont prévues dans les professions:

6119-110 Conservateur, dans la Montérégie, et
6119-114 Sauveteur, dans la Montérégie et, de façon saisonnière, dans une zone sous-régionale de la Mauricie-Bois-Francs.

C.C.D.P. 6120	Surveillants des travailleurs spécialisés dans la préparation des aliments et boissons et les services connexes										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	S L	S L	S L	S L	S L	S L	S L	S L	S L	S M	S L

En raison d'une insuffisance de la formation en institution, une pénurie est prévue dans la profession

6120-127 Chef de cuisine, dans les régions de Québec, de la Mauricie-Bois-Francs et de la Montérégie.

C.C.D.P. 6121	Chefs et cuisiniers										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
P M	S L	S L	S M	S M	S M	S M	S M	S L	S M	S M	S M

En dépit des surplus généralisés dans ce groupe professionnel, des pénuries sont à prévoir dans les professions:

6121-111 Chef cuisinier en général, dans les régions de la Mauricie-Bois-Francs et de Laurentides-Lanaudière, en raison, notamment, des conditions de travail particulières,

6121-112 Premier chef, dans la région de l'Estrie,

6121-114 Cuisinier d'établissement, dans l'ensemble du Québec, en raison, notamment, des conditions de travail difficiles et des besoins de perfectionnement,

6121-122 Cuisinier d'établissement communautaire, dans les régions de la Mauricie-Bois-Francs et de l'Outaouais,

6121-126 Cuisinier de plats exotiques, dans les régions de la Mauricie-Bois-Francs et de Laurentides-Lanaudière,

6121-128 Apprenti-cuisinier, dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue,

6121-130 Cuisinier de casse-croûte, dans une zone sous-régionale de la Montérégie et dans les régions de Laurentides-Lanaudière et de l'Abitibi-Témiscamingue,

6121-131 Second cuisinier, dans la Montérégie,

6121-134 Troisième cuisinier, dans la région de la Mauricie-Bois-Francs.

C.C.D.P. 6123	Barmen										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S M	S L	S L	S L	S M	S M	S M	S L	S L	S L	S M	S L

De façon particulière, des pénuries, dans la profession

6123-110 Barman, sont prévues dans les régions de la Mauricie-Bois-Francs et de l'Abitibi-Témiscamingue, et dans des zones sous-régionales de Laurentides-Lanaudière et de la Côte-Nord.

C.C.D.P. 6125	Travailleurs spécialisés dans les aliments et boissons										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S M	S M	S M	S M	S M	S M	S M	S M	S M	S S	S M	S M

Malgré le roulement élevé de la main-d'oeuvre dans ce groupe professionnel, une abondance de travailleurs explique les surplus généralisés. Toutefois, des pénuries sont prévues dans les professions:

6125-110 Serveur, service d'apparat, dans la région de l'Outaouais et dans des zones sous-régionales de la région de Québec et de la Montérégie,

6125-114 Hôte de restaurant ou de bar-salon, dans les régions du Bas St-Laurent-Gaspésie et de l'Outaouais,

6125-126 Serveur, dans les régions du Saguenay-Lac St-Jean, de la Montérégie, de l'Outaouais et de la Côte-Nord, et dans une zone sous-régionale de Laurentides-Lanaudière.

C.C.D.P. 6129	Travailleurs spécialisés dans la préparation des aliments et boissons et dans les services connexes, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	S L	E	E	S L	E	S L	E	S L	S L	E	E

6129 Ce groupe comprend plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est-il invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

C.C.D.P. 6130	Surveillants des travailleurs spécialisés dans les services de logement et les secteurs connexes										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S M	S L	S L	S L	S L	S L	S L	S L	E	E	S M	S L

De façon particulière, des pénuries sont prévues dans les professions:
6130-114 Directeur gérant, hôtel, motel et maison de chambres, dans la région Laurentides-Lanaudière et dans une zone sous-régionale du Bas St-Laurent-Gaspésie, et
6130-126 Gouvernante d'hôtel ou d'institution, dans la région Laurentides-Lanaudière.

C.C.D.P. 6133	Préposés à l'entretien, à l'exception des domestiques										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	S M	S M	S L	S M	S S	S S	S L	S M	S S	S M	S M

Des conditions de travail particulières entraîneront une pénurie, dans la région Laurentides-Lanaudière, dans la profession
6133-114 Préposé à l'entretien des chambres.

C.C.D.P. 6141	Entrepreneurs de pompes funèbres, embaumeurs et travailleurs assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	E	S L	E	- -	S L	- -	E	- -	- -	- -	E

C.C.D.P. 6143	Coiffeurs et travailleurs assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S M	S L	S L	S L	S L	S L	S L	S L	S L	S L	S M	S L

En dépit des surplus prévus dans ce groupe professionnel, des pénuries seront présentes dans les professions:

6143-110 Maquilleur, dans une zone sous-régionale de la Montérégie,
6143-114 Coiffeur pour hommes, dans des zones sous-régionales du Saguenay-Lac St-Jean et de la Montérégie,
6143-118 Coiffeur, dans des zones sous-régionales du Saguenay-Lac St-Jean, pour dames, et de la Montérégie,
6143-122 Epileur, dans la région de l'Outaouais,
6143-123 Esthéticien, dans la région de la Mauricie-Bois-Francs.

C.C.D.P. 6144	Guides										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S M	S S	E	E	- -	S M	S L	S L	- -	- -	S S	S L

Malgré la situation d'équilibre prévue dans ce groupe professionnel dans la région de Québec, on y prévoit une pénurie sous-régionale, de nature saisonnière, dans la profession

6144-114 Guide touristique.

C.C.D.P. 6145	Hôtesses et employés assimilés, non spécialisés dans les aliments et boissons										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	- -	E	- -	P L	S L	S L	- -	- -	- -	S L

C.C.D.P. 6147	Travailleurs spécialisés dans le soin des enfants										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
P M	S M	P L	S L	S L	S L	S L	S L	P L	S L	E	E

De façon particulière, des pénuries sont prévues dans les professions:

6147-110 Gardienne d'enfants, dans la région Laurentides-Lanaudière et dans une zone sous-régionale de la Montérégie,

6147-114 Bonne d'enfants, ménages, dans la région Laurentides-Lanaudière,

6147-122 Préposée de garderie, dans la région du Bas St-Laurent-Gaspésie.

C.C.D.P. 6149	Travailleurs spécialisés dans les services personnels, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	S S	S M	S S	S S	S M	S M	S M	S M	S S	S S	S M

Ce groupe comprend plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est-il invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

En dépit de la situation de surplus sévère prévue dans ce groupe professionnel dans la région du Bas St-Laurent-Gaspésie, on y prévoit une pénurie dans la profession

6142-110 Bonne à tout faire, en raison principalement des conditions de travail particulières rattachées à cet emploi.

C.C.D.P. 6160	Surveillants des travailleurs spécialisés dans l'entretien des vêtements et des tissus d'ameublement										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	S M	S M	- -	- -	S L	S L	E	- -	- -	S L

C.C.D.P. 6162	Occupations en blanchissage et nettoyage à sec										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	S L	S L	S L	E	S L	S L	S L	S L	S L	E	S L

Malgré les surplus généralisés observés dans ce groupe professionnel, des pénuries sont prévues dans les professions:

6163-110 Nettoyeur à sec, dans une zone sous-régionale du Bas St-Laurent-Gaspésie, et

6163-118 Détacheur de tissus, dans la région de Québec.

C.C.D.P. 6165	Presseurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	- -	S M	S M	E	S M	S S	S M	S M	- -	- -	S M

C.C.D.P. 6169	Travailleurs spécialisés dans l'entretien des vêtements et des tissus d'ameublement, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	- -	S L	P L	E	S M	S L	S L	E	- -	- -	S L

6169 Ce groupe comprend plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est-il invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

C.C.D.P. 6190	Surveillants des autres travailleurs spécialisés dans les services										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	E	E	S L	S L	E	E	S L	S M	E	S L	S L

C.C.D.P. 6191	Concierges, employés des services domestiques et du nettoyage										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S M	S M	S L	S L	S L	S M	S M	S L	S M	S M	S M	S M

De façon particulière, des pénuries sont prévues dans les professions:
6191-113 Nettoyeur, gros travaux, dans la région de Québec, et
6191-114 Nettoyeur, travaux légers, dans la région de Laurentides-Lanaudière.

C.C.D.P. 6198	Manoeuvres et travailleurs assimilés des services										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	S M	S M	S S	S S	S M	S M	S M	S M	S S	S S	S M

Malgré la situation de surplus moyen prévue dans ce groupe professionnel dans la région Laurentides-Lanaudière, une pénurie est prévue dans la profession
6198-134 Garçon de cuisine.

C.C.D.P. 6199	Autres travailleurs spécialisés dans les services, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	S M	S L	- -	S M	S M	S L	S M	S M	- -	- -	S M

6199 Ce groupe comprend plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est-il invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

C.C.D.P. 7112	Exploitants agricoles										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	S L	S L	E	E	S L	S L	S M	S L	P L	- -	S L

De façon particulière, des pénuries sont prévues dans les professions:

7111-110 Agriculteur en général, dans la région de l'Outaouais et dans une zone sous-régionale de la région de Québec,

7113-122 Aviculteur-producteur de viande, dans une zone sous-régionale de la région de Québec,

7113-126 Eleveur de bovins de boucherie, dans une zone sous-régionale de la région de Québec et dans la Mauricie-Bois-Francs,

7113-130 Exploitant de ferme laitière, dans une zone sous-régionale de la région de Québec,

7113-134 Eleveur de porcins, dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue,

7113-138 Eleveur d'ovins, dans les régions de l'Outaouais et de l'Abitibi-Témiscamingue,

7113-142 Engraisseur de bovins, dans une zone sous-régionale de la Montérégie,

7113-146 Eleveur d'animaux à fourrure, dans une zone sous-régionale de la région de Québec,

7115-122 Cultivateur de céréales et d'oléagineux, pour les nouvelles productions et la régie des champs, dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue,

7115-126 Pépiniériste, dans une zone sous-régionale du Bas St-Laurent-Gaspésie,

7115-138 Maraîcher, dans la région de la Mauricie-Bois-Francs.

La majorité des pénuries indiquées ci-dessus serait attribuable aux conditions de travail particulières du secteur agricole et à l'absence de relève.

C.C.D.P. 7131	Directeurs d'exploitations agricoles										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	E	P L	P L	E	P L	P L	S M	P L	P L	- -	P L

En raison d'un manque d'expérience des candidats disponibles, on prévoit en particulier une pénurie dans la région de Québec, dans la profession

7131-110 Directeur d'exploitation agricole.

C.C.D.P. 7180	Contremaîtres des autres agriculteurs, horticulteurs et éleveurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	E	P M	P L	P L	P M	P L	P M	- -	- -	- -	P M

De façon particulière, des pénuries sont prévues dans la profession

7180-110 Contremaître d'exploitation laitière, dans les régions de Québec, de la Mauricie-Bois-Francs et de la Montérégie.

C.C.D.P. 7182	Ouvriers agricoles										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
P L	S L	S M	S L	S M	S M	S M	S S	S L	S S	- -	S M

De façon plus particulière, des pénuries sont prévues dans les professions:

7181-110 Ouvrier agricole, en général, dans les régions de Québec et de la Mauricie-Bois-Francs et dans une zone sous-régionale de la Montérégie,

7183-122 Ouvrier agricole de cultures maraîchères, dans la région de la Mauricie-Bois-Francs et dans une zone sous-régionale de la région de Québec,

7185-110 Ouvrier agricole à l'arboriculture, dans une zone sous-régionale de la Montérégie,

7187-122 Ouvrier agricole à l'élevage des porcins, dans la région de la Mauricie-Bois-Francs et dans une zone sous-régionale de la région de Québec,

7187-126 Ouvrier de ferme d'élevage, dans la région de la Mauricie-Bois-Francs et dans une zone sous-régionale de la région de Québec,

7187-130 Ouvrier à l'élevage d'animaux à fourrure, dans une zone sous-régionale de la région de Québec,

7187-199 Ouvrier de parc d'engraissement, dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue,

7191-110 Ouvrier agricole d'exploitation d'élevage de bétail laitier, dans l'ensemble du Québec,

7191-114 Trayeur à la machine, dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue,

7193-110 Ouvrier agricole à l'aviculture, dans une zone sous-régionale de la région de Québec,

7198-112 Manoeuvre agricole, en général, dans une zone sous-régionale de la Montérégie,

7198-146 Ouvrier d'érablière, dans une zone sous-régionale de la région de Québec,

7199-144 Préposé aux soins des animaux d'agrément, dans une zone sous-régionale du Bas St-Laurent-Gaspésie,

7199-186 Emondeur, dans une zone sous-régionale de la Mauricie-Bois-Francs,

7199-188 Inséminateur, pour les brebis, dans une zone sous-régionale de l'Outaouais.

La majorité des pénuries indiquées ci-dessus s'explique par les conditions de travail particulières du secteur agricole et par l'insuffisance d'expérience des candidats disponibles.

C.C.D.P. 7195	Ouvriers pépiniéristes et travailleurs assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	S L	S L	S M	S L	S M	S L	S L	S M	P L	- -	S M

De façon particulière, des pénuries sont prévues dans les professions:
7195-110 Arboriculteur, dans la région du Bas St-Laurent-Gaspésie,
7195-122 Ouvrier pépiniériste, dans les régions de Laurentides-Lanaudière et de l'Abitibi-Témiscamingue,
7195-146 Jardinier-paysagiste, dans les régions de la Mauricie-Bois-Francs et de la Montérégie.

C.C.D.P. 7197	Conducteurs réguliers et conducteurs contractuels de machines agricoles										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	- -	E	E	- -	E	S L	- -	- -	- -	- -	S L

C.C.D.P. 7311	Patrons et seconds de bateaux de pêche										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
P L	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	P L

C.C.D.P. 7313	Pêcheurs au filet, au filet de fond et à la ligne										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	E	S L

7313 Malgré la situation de surplus léger observé dans ce groupe professionnel dans la région du Bas St-Laurent-Gaspésie, une pénurie est prévue dans le domaine de la pêche hauturière, en raison d'une insuffisance de formation.

C.C.D.P. 7319	Pêcheurs, trappeurs et travailleurs assimilés, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	E

7319 Ce groupe comprend plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est-il invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

C.C.D.P. 7510	Contremaîtres de travailleurs forestiers et de bûcherons										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	S M	S M	S M	- -	E	- -	- -	S L	P L	- -	S L

De façon particulière, des pénuries sont prévues dans les professions:

7510-110 Contremaître de travailleurs spécialisés dans la conservation des forêts, dans la région Laurentides-Lanaudière, et

7510-114 Contremaître de manoeuvres et travailleurs assimilés de l'exploitation forestière, dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

C.C.D.P. 7511	Travailleurs spécialisés dans la conservation des forêts										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	S M	S M	S S	S S	- -	- -	- -	S S	S M	- -	S M

Malgré la situation de surplus prévue dans ce groupe professionnel dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, on prévoit une pénurie, de nature sous-régionale, dans la profession

7511-110 Agent forestier.

C.C.D.P. 7513	Bûcherons et travailleurs assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	S S	S S	S S	S S	S M	- -	- -	S S	S S	S L	S S

De façon particulière, des pénuries sont prévues dans les professions:
7513-110 Ouvrier à l'abatteuse de bois, dans les régions du Saguenay-Lac St-Jean et de la Côte-Nord,
7513-114 Marqueur de bois de sciage, dans une zone sous-régionale de Laurentides-Lanaudière,
7513-122 Bûcheron, en général, dans la région de l'Estrie et dans des zones sous-régionales de Laurentides-Lanaudière et de l'Abitibi-Témiscamingue.

C.C.D.P. 7516	Contrôleurs, trieurs et mesureurs de billes et travailleurs assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	S S	S L	S M	- -	- -	- -	- -	S L	S S	- -	S M

7516 Dans ce groupe professionnel, on prévoit une pénurie de nature sous-régionale dans le Bas St-Laurent-Gaspésie.

C.C.D.P. 7517	Travailleurs spécialisés dans le levage, le triage et le transport des billes et travailleurs assimilés									
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	S M	S M	S S	S S	S L	- -	- -	S M	S S	S L	S M

De façon particulière, des pénuries sont prévues dans les professions:
7517-110 Conducteur de mototreuil, dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue,
7517-114 Débardeur en forêt, dans la région de l'Estrie,
7517-118 Conducteur de tracteur forestier, dans la région du Bas St-Laurent-Gaspésie et dans une zone sous-régionale de l'Abitibi-Témiscamingue,
7517-122 Conducteur de chargeuse de grumes, et
7517-124 Conducteur de débusqueuse, dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

C.C.D.P. 7518	Manoeuvres et travailleurs assimilés de l'exploitation forestière									
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	S M	S M	S S	- -	S L	- -	S S	S M	S S	S S	S S

Malgré la situation de surplus prévue globalement dans ce groupe professionnel, des pénuries sont prévues dans les professions:
7518-114 Cueilleur de cônes, dans la région du Saguenay-Lac St-Jean, et
7518-199 Manoeuvre de l'aménagement forestier, dans la région de Québec.

C.C.D.P. 7519	Travailleurs forestiers et bûcherons, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	S M	S S	S S	S S	S S	- -	- -	S S	S S	S S	S S

7519 Ce groupe comprend plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est-il invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

C.C.D.P. 7710	Contremaîtres de mineurs, carriers, foreurs de puits et travailleurs assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	E	E	- -	S L	S L	- -	S S	- -	S L	S M	S L

C.C.D.P. 7713	Autres travailleurs spécialisés dans le forage des roches et du sous-sol										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	S M	S M	- -	S S	S S	- -	S M	S S	S M	S S	S M

En dépit de la situation de surplus sévère prévue dans ce groupe professionnel dans la région Laurentides-Lanaudière, on y prévoit une pénurie, de nature sous-régionale, dans la profession 7713-114 Foreur de trous profonds.

C.C.D.P. 7715	Boutefeux et dynamiteurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie ● 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	- -	S L	- -	E	S S	- -	- -	P L	S L	- -	S L

De façon particulière, une pénurie est prévue dans la profession 7715-110 Boutefeu, dans la région du Bas St-Laurent-Gaspésie.

C.C.D.P. 7717	Mineurs et carriers spécialisés dans le havage, le transport et le chargement										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S M	S L	S L	- -	S S	S M	S L	- -	- -	S M	S M	S M

C.C.D.P. 7718	Manoeuvres et travailleurs assimilés des mines, des carrières et des champs de pétrole et de gaz naturel										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S M	S M	S M	- -	S M	S S	S L	- -	S S	S S	S S	S M

C.C.D.P. 7719	Mineurs, carriers, foreurs de puits et travailleurs assimilés, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	S M	S L	- -	- -	- -	- -	- -	- -	P L	S S	S M

Ce groupe comprend plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est-il invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

De façon particulière, des pénuries sont prévues dans la profession

7719-156 Mineur, roche dure, mine souterraine, dans une zone sous-régionale du Saguenay-Lac St-Jean et dans l'Abitibi-Témiscamingue, en raison des nouvelles technologies de forage qui seront utilisées.

C.C.D.P. 8111	Ouvriers au concassage et au broyage des minerais										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	S L	E	- -	- -	- -	E	- -	- -	- -	S S	S L

C.C.D.P. 8113	Conducteurs de mélangeurs, de séparateurs, d'appareils de filtrage des minerais et ouvriers assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	S L	- -	- -	- -	- -	P M	P L	- -	- -	S L	E

Malgré le faible niveau d'emploi observé dans ce groupe professionnel dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, on y prévoit une pénurie dans la profession

8113-114 Conducteur de broyeur et d'appareils de flottation, en raison, notamment, de l'insuffisance de formation et d'expérience des candidats disponibles.

C.C.D.P. 8116	Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs au traitement du minerai										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	P L	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	E	P L

C.C.D.P. 8118	Manoeuvres et travailleurs assimilés du traitement du minerai										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	S S	- -	E	S L	S L

C.C.D.P. 8130	Contremaîtres des métallurgistes et travailleurs assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	E	- -	E	E	S L	E	S L	- -	- -	E	E

C.C.D.P. 8131	Travailleurs aux fours de fusion, de conversion et d'affinage										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	E	E	E	- -	S L	S L	S M	- -	S L	S M	S L

C.C.D.P. 8133	Travailleurs spécialisés dans le traitement thermique des métaux										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	- -	- -	- -	- -	S L	S M	- -	- -	- -	S L

C.C.D.P. 8135	Lamineurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	- -	S L	- -	- -	S L	S L	- -	- -	- -	S L

Malgré la situation de surplus léger prévu dans ce groupe professionnel dans la région de Montréal-Centre, on y prévoit des pénuries dans les professions:

8135-114 Lamineur d'acier à chaud, et

8135-130 Lamineur d'acier à froid, où des besoins de perfectionnement de la main-d'oeuvre existante ont été signalés.

C.C.D.P. 8137	Mouleurs, noyauteurs et fondeurs de métaux										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	S L	S M	S L	S S	S M	S M	S M	- -	S L	S L	S M

De façon particulière, on prévoit une pénurie de nature sous-régionale, due à l'insuffisance de formation, dans la profession

8137-118 Régleur de machine à couler sous pression, dans la Montérégie.

C.C.D.P. 8141	Profileurs et étireurs de métaux										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	- -	S M	- -	- -	S L	S L	- -	- -	- -	S L

C.C.D.P. 8143	Galvaniseurs, métalliseurs et travailleurs assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	- -	- -	- -	- -	P L	E	- -	- -	- -	E

C.C.D.P. 8146	Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs de la métallurgie										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	S L	- -	S L	- -	- -	P L	P L	- -	- -	S L	E

C.C.D.P. 8148	Manoeuvres et travailleurs assimilés de la métallurgie										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	S L	E	E	S M	E	E	E	- -	S L	E	E

C.C.D.P. 8149	Métallurgistes et travailleurs assimilés, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	S L	- -	S S	- -	S L	S M	S L	S M	- -	E	S L

Ce groupe comprend plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est-il invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

De façon particulière, une pénurie est prévue, dans la région de Montréal-Centre, dans la profession 8149-114 Chauffeur de four.

C.C.D.P. 8150	Contremaîtres des confectionneurs de produits en argile, en verre et en pierre et des travailleurs assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	E	E	- -	E	E	S L	- -	- -	- -	E

C.C.D.P. 8151	Conducteurs de fours et de séchoirs à argile, à verre et à pierre										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	E	- -	- -	S L	- -	S M	- -	- -	- -	S L

C.C.D.P. 8153	Travailleurs spécialisés dans la séparation, le concassage, le broyage et le malaxage de l'argile, du verre et de la pierre										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	- -	- -	- -	- -	- -	- -	S M	- -	- -	- -	S L

C.C.D.P. 8155	Façonneurs de l'argile, du verre et de la pierre										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	S M	S S	S M	S M	S L	S M	- -	- -	- -	S M

C.C.D.P. 8156	Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs et trieurs de produits en argile, en verre et en pierre										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	S L	- -	- -	- -	S L	S L	- -	- -	- -	S L

C.C.D.P. 8158	Manoeuvres et travailleurs assimilés de la confection de produits en argile, en verre et en pierre										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	S L	E	- -	- -	S L	S L	S M	- -	- -	- -	S L

C.C.D.P. 8159	Confectionneurs de produits en argile, en verre et en pierre et travailleurs assimilés, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	S M	S S	S S	S L	S L	S S	- -	- -	- -	S M

8159 Ce groupe comprend plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est-il invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

C.C.D.P. 8160	Contremaîtres des travailleurs spécialisés dans le traitement des produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières analogues										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	E	E	E	E	E	S L	E	- -	- -	E

C.C.D.P. 8161	Ouvriers au malaxage et au mélange de produits chimiques et de matières analogues										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	- -	E	S L	E	S L	S M	- -	- -	- -	S L

Malgré la situation de surplus léger prévue globalement dans ce groupe professionnel pour la région de la Montérégie, on prévoit une pénurie sous-régionale dans la profession 8161-112 Mélangeur.

C.C.D.P. 8165	Ouvriers à la distillation, à la sublimation et à la carbonisation de produits chimiques et de matières analogues										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	- -	- -	- -	S L	S L	S M	- -	- -	- -	S L

C.C.D.P. 8167	Grilleurs, cuiseurs et sécheurs de produits chimiques et de matières analogues										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	S M	- -	E	- -	- -	S L	- -	- -	- -	- -	S L

L'ouverture possible d'une nouvelle usine dans la région de l'Outaouais pourrait entraîner une pénurie sous-régionale dans la profession 8167-170 Charbonnier.

C.C.D.P. 8176	Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs et échantillonneurs au traitement des produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières analogues										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	S L	- -	- -	S L	S L	E	- -	- -	- -	S L

C.C.D.P. 8178	Manoeuvres et travailleurs assimilés du traitement des produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières analogues										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	P L	S L	S L	S L	S L	S L	S S	- -	- -	S L

C.C.D.P. 8179	Travailleurs spécialisés dans le traitement des produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières analogues, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	S L	E	S L	S L	E	S L	S L	- -	- -	S L

8179 Ce groupe comprend plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est-il invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

C.C.D.P. 8210	Contremaîtres des travailleurs de l'industrie des aliments et boissons et travailleurs assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	E	E	E	S L	E	S L	S L	E	- -	- -	S L

C.C.D.P. 8211	Meuniers de farine et de grains										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	S L	S L	- -	S L	S L	S M	- -	- -	- -	S L

C.C.D.P. 8213	Boulangers, pâtissiers, confiseurs et travailleurs assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S M	S L	S M	S M	E	S L	S L	S L	E	S M	E	S L

En dépit d'un surplus prévu dans la plupart des régions dans ce groupe professionnel, une pénurie est prévisible dans la profession

8213-114 Boulanger-pâtissier, dans les régions de la Mauricie-Bois-Francs et de Laurentides-Lanaudière et dans une zone sous-régionale de la Montérégie.

C.C.D.P. 8215	Travailleurs des abattoirs, conserveries et usines de conditionnement de la viande										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	S M	S L	S M	S M	S M	S L	S L	S M	S M	S L	S L

Malgré le surplus qui prévaudra dans la majorité des régions dans ce groupe professionnel, des pénuries sont prévues dans les professions:

8215-110 Boucher en général, dans la région Laurentides-Lanaudière et dans une zone sous-régionale de la Montérégie,

8215-114 Commis boucher, dans l'ensemble du Québec, principalement en raison de l'insuffisance de la formation,

8215-126 Désosseur, dans une zone sous-régionale de la Montérégie,

8215-150 Preneur de têtes d'animaux, dans une zone localisée de la Mauricie-Bois-Francs,

8215-198 Boucher dans la restauration, dans la région Laurentides-Lanaudière,

8215-202 Fumeur de viande, dans le Bas St-Laurent-Gaspésie,

8215-242 Refouleur, chair à saucisse et pâtés, dans une zone sous-régionale de la Mauricie-Bois-Francs.

C.C.D.P. 8217	Travailleurs des conserveries et usines de conditionnement du poisson										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	- -	- -	- -	- -	- -	S L	S L	- -	- -	E	S L

C.C.D.P. 8221	Travailleurs des conserveries et usines de conditionnement des fruits et légumes										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
--	--	E	--	--	S M	S S	S L	--	--	--	S M

C.C.D.P. 8223	Ouvriers de laiterie et travailleurs assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	S M	S M	S M	S M	S L	S L	E	--	--	--	S L

C.C.D.P. 8226	Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs de l'industrie des aliments et boissons et travailleurs assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
P L	S M	E	E	P L	S L	S M	S L	--	--	--	S L

La pénurie anticipée dans la région du Bas St-Laurent-Gaspésie affectera surtout la profession 8226-158 Trieur de poisson.

C.C.D.P. 8227	Travailleurs de l'industrie de boissons										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	S M	- -	- -	- -	S L	S M	- -	- -	- -	S M

C.C.D.P. 8228	Manoeuvres et travailleurs assimilés de l'industrie des aliments et boissons										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	S M	S L	S M	S M	S L	S M	S M	- -	- -	S L	S M

C.C.D.P. 8229	Travailleurs de l'industrie des aliments et boissons et travailleurs assimilés, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	- -	- -	- -	- -	S M	S L	S L	- -	- -	- -	S L

Ce groupe comprend plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est-il invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

De plus, une pénurie saisonnière est prévue dans la profession 8229-318 Cuiseur de conserves, dans une zone sous-régionale du Bas St-Laurent-Gaspésie.

C.C.D.P. 8230	Contremaîtres des travailleurs de l'industrie du bois, à l'exclusion de la pâte à papier										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	S M	S M	P L	- -	S L	- -	S L	S L	S L	- -	S L

Malgré un surplus prévu dans ce groupe professionnel dans l'Outaouais, une pénurie est à signaler dans la profession

8230-118 Contremaître d'ouvriers à la fabrication du contre-plaqué et travailleurs assimilés.

C.C.D.P. 8231	Scieurs de bois d'oeuvre et travailleurs assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
P L	S M	S M	S M	S S	S M	S M	E	S L	S S	E	S M

Quoiqu'un surplus soit prévu dans ce groupe professionnel dans la plupart des régions du Québec, une pénurie est à signaler, dans le Bas St-Laurent-Gaspésie et dans une zone sous-régionale de l'Outaouais, dans la profession

8231-110 Conducteur de scie principale.

De plus, dans l'Abitibi-Témiscamingue, une pénurie est prévue dans la profession

8231-154 Scieur de bardeaux, en raison des conditions de travail particulières et du roulement de la main-d'oeuvre.

C.C.D.P. 8233	Ouvriers à la fabrication du contre-plaqué et travailleurs assimilés									
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	--	--	S M	--	--	E	--	S M	--	--	S L

C.C.D.P. 8235	Ouvriers au traitement du bois									
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
--	--	--	--	--	--	--	--	P L	--	--	P L

La pénurie prévue dans ce groupe professionnel dans l'Outaouais affectera principalement, dans une zone sous-régionale, la profession

8235-142 Ouvrier à la machine à faire les briquettes en sciure de bois.

C.C.D.P. 8236	Contrôleurs, vérificateurs et trieurs de l'industrie du bois, à l'exclusion de la pâte à papier									
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	S M	S M	S M	S M	S S	S M	S L	S L	P L	E	S M

Malgré le surplus prévu en 1986, à l'échelle du Québec, dans ce groupe professionnel, on anticipe une pénurie dans la profession

8236-114 Marqueur de bois de construction, dans des zones sous-régionales du Bas St-Laurent-Gaspésie et de l'Outaouais, de même que dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

C.C.D.P. 8238	Manoeuvres et travailleurs assimilés de l'industrie du bois, à l'exclusion de la pâte à papier										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S M	S M	S M	S M	S S	S S	S L	S L	S M	S S	S S	S M

C.C.D.P. 8239	Travailleurs de l'industrie du bois, à l'exclusion de la pâte à papier, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S M	S L	- -	- -	- -	- -	- -	- -	S M	S S	- -	S M

8239 Ce groupe comprend plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est-il invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

C.C.D.P. 8250	Contremaîtres des travailleurs de l'industrie de la pâte à papier et du papier et des travailleurs assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	E	E	E	E	E	E	E	E	S L	E	E

C.C.D.P. 8251	Préparateurs de pâte à papier cellulosique										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	S M	S M	E	S L	- -	- -	E	S L	S L	S L	S L

C.C.D.P. 8253	Ouvriers de papeterie										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	S L	P L	S L	E	S L	S L	E	S L	- -	E	S L

Un surplus de main-d'oeuvre prévaudra dans ce groupe professionnel au Québec, mais on prévoit une pénurie dans la profession

8253-110 Conducteur de machine fourdrinier, dans une zone sous-régionale de l'Outaouais.

C.C.D.P. 8256	Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs de l'industrie de la pâte à papier et du papier										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	E	P L	E	P L	E	P L	P L	S L	- -	E	E

C.C.D.P. 8258	Manoeuvres et travailleurs assimilés de l'industrie de la pâte à papier et du papier										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S M	S L	E	S L	S L	S L	S L	E	S M	S M	S S	S L

C.C.D.P. 8259	Travailleurs de l'industrie de la pâte à papier et du papier, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S M	S M	S L	S L	S L	S M	S M	S L	S M	- -	- -	S M

8259 Ce groupe comprend plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est-il invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

C.C.D.P. 8260	Contremaîtres des travailleurs du textile										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	E	S L	S L	E	E	S L	- -	- -	- -	E

C.C.D.P. 8261	Préparateurs de fibres textiles										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	P L	S M	S M	- -	S L	- -	- -	- -	- -	S L

C.C.D.P. 8263	Fileurs et tordeurs de fibres textiles										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	- -	S S	S L	- -	S S	S L	- -	- -	- -	S M

C.C.D.P. 8265	Bobineurs et renvideurs de fibres textiles										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	E	S M	S M	- -	S L	S M	- -	- -	- -	S L

C.C.D.P. 8267	Tisseurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	- -	P L	S M	S L	S S	S L	S M	- -	- -	- -	S L

Dans une zone sous-régionale de la Montérégie, une pénurie est prévue dans la profession 8267-190 Tisserand sur métier mécanique, en raison de l'absence de relève.

De plus, la région de Québec sera affectée par une pénurie dans ce groupe professionnel, plus spécifiquement dans la profession 8267-299 Tisseur sur métier artisanal, en raison d'une insuffisance de formation.

C.C.D.P. 8271	Tricoteurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	P L	S M	S S	- -	S M	S M	S M	- -	- -	S M

La région de la Mauricie-Bois-Francs sera affectée en 1986 par une pénurie dans la profession 8271-114 Régleur de métiers à tricoter.

C.C.D.P. 8273	Blanchisseurs et teinturiers de produits textiles										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	P L	S S	S S	- -	E	S M	- -	- -	- -	S M

C.C.D.P. 8275	Finisseurs et calandreurs de produits textiles										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	- -	S L	E	E	S L	S M	- -	- -	- -	S L

C.C.D.P. 8276	Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs de produits textiles										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	P L	S M	S L	S L	E	S M	- -	- -	- -	S L

C.C.D.P. 8278	Manoeuvres et travailleurs assimilés du textile										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	P L	S L	S L	S M	S L	S L	- -	- -	- -	S L

C.C.D.P. 8279	Travailleurs du textile, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	- -	S S	S M	S S	S L	S S	- -	- -	- -	S M

Ce groupe comprend plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est-il invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

Ainsi, en dépit du surplus qui caractérisera ce groupe professionnel dans la région de la Montérégie, une pénurie est à signaler dans une zone sous-régionale de cette dernière, dans la profession 8279-118 Conducteur de machine à faire des tapis tuftés.

C.C.D.P. 8293	Travailleurs spécialisés dans le traitement du tabac										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	S L	- -	- -	S M	- -	S M	- -	- -	- -	S M

C.C.D.P. 8295	Travailleurs spécialisés dans le traitement des cuirs et des peaux										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	P L	- -	- -	- -	- -	S L	- -	- -	- -	E

C.C.D.P. 8296	Contrôleurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs des industries de transformation, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	E	- -	- -	- -	- -	P L	- -	- -	- -	P L

8296 Ce groupe comprend plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est-il invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

C.C.D.P. 8310	Contremaîtres d'usineurs de métaux										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	E	E	S L	- -	S L	E	S L	- -	- -	- -	E

C.C.D.P. 8311	Ajusteurs-outilleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	--	P L	S M	--	S L	S L	S L	--	--	--	S L

Malgré le surplus prévu dans ce groupe professionnel, une pénurie est à signaler dans l'ensemble du Québec chez les ajusteurs-outilleurs pouvant effectuer la programmation de machines, de même que dans le domaine de l'équipement d'usinage, à cause de l'insuffisance de la formation. Aussi, une pénurie, due à l'absence de relève, est prévue au Québec chez les ajusteurs-outilleurs de l'industrie textile. Par ailleurs, on prévoit une pénurie dans la profession

8311-110 Outilleur-ajusteur, dans les régions de Québec et de Montréal-Centre et dans une zone sous-régionale de la Montérégie, étant donné l'insuffisance de la formation.

De plus, dans la région Laurentides-Lanaudière, des pénuries sont anticipées dans les professions:

8311-118 Ajusteur en matrices à l'établi pour presse mécanique, et

8311-138 Finisseur de matrices.

C.C.D.P. 8313	Machinistes et régleurs de machines-outils										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
P L	S L	S L	S S	S M	S L	E	S L	S L	P L	P L	S L

Une pénurie est anticipée, à l'échelle du Québec, en 1986 chez les machinistes et régleurs de machines-outils de l'industrie textile et aussi, en raison de l'insuffisance de formation, dans les professions:

8313-154 Régleur-conducteur de machines-outils en général, surtout dans le domaine du micro-usinage d'équipements médicaux, et

8313-242 Conducteur de machine à commande numérique, pouvant programmer des machines; cette pénurie affectera, entre autres, l'industrie aéronautique, spécialement dans la Montérégie.

De plus, on prévoit des pénuries dans les professions:

8313-118 Ajusteur d'aubes de turbine, dans une zone sous-régionale de l'Abitibi-Témiscamingue,

8313-126 Modeleur mécanicien, dans la Mauricie-Bois-Francs,

8313-182 Régleur-conducteur de machine à tailler les engrenages, dans le secteur de l'aéronautique, dans la Montérégie; des zones sous-régionales de cette dernière région seront également affectées par des pénuries dans les professions:

8313-210 Régleur-conducteur de machine à décharge électrique, et

8313-230 Régleur-conducteur de machine à pantographe.

C.C.D.P. 8315	Conducteurs de machines-outils									
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	S L	S M	S L	S S	S S	S M	S S	- -	- -	- -	S M

C.C.D.P. 8316	Contrôleurs, vérificateurs et essayeurs de l'usinage des métaux									
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	- -	- -	- -	S M	P M	S L	- -	- -	- -	E

8316 Une pénurie affectera ce groupe professionnel, au niveau de l'ensemble du Québec, dans le domaine de l'équipement pétrolier.

C.C.D.P. 8319	Usineurs de métaux, non classés ailleurs									
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
P L	S L	P L	P L	S L	P L	S L	P L	E	P L	P L	P L

Ce groupe comprend plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est-il invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

Ainsi, en particulier, on prévoit une pénurie dans la profession
8319-150 Réparateur de scies, dans l'ensemble du Québec.

C.C.D.P. 8330	Contremaîtres de façonneurs et formeurs de métal, à l'exception des usineurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	E	E	S M	- -	S L	E	S L	- -	- -	- -	S L

C.C.D.P. 8331	Forgeurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	E	S L	- -	- -	- -	S L	S L	- -	- -	- -	S L

Une pénurie affectera en 1986 la profession
8331-114 Forgeron, dans la région Laurentides-Lanaudière.

C.C.D.P. 8333	Tôliers										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	S L	S M	S S	S S	S M	S M	S M	S M	- -	- -	S N

Malgré le surplus qui est prévu dans ce groupe professionnel dans la plupart des régions du Québec, une pénurie sera observée dans la profession
8333-118 Tôlier, à l'échelle du Québec, en raison notamment de l'absence de relève et de l'insuffisance de la formation.

C.C.D.P. 8334	Conducteurs de machines à emboutir les métaux, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	S L	E	S M	S M	S L	S M	S L	- -	- -	E	S L

Ce groupe comprend plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est-il invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.
De façon particulière, des pénuries sont à signaler dans une zone sous-régionale de la Montérégie dans les professions:

8334-142 Régleur-conducteur de presse mécanique, et
8334-222 Conducteur de presse mécanique.

Une pénurie affectera aussi la profession
8334-298 Tôlier à la machine, dans la région de Québec.

C.C.D.P. 8335	Soudeurs et oxycoupeurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S M	S M	S M	S S	S S	S M	S M	S M	S M	S L	S L	S M

En dépit du surplus généralisé qui touche ce groupe professionnel au Québec, des pénuries sont prévues dans les professions:

8335-114 Soudeur-monteur, dans des zones sous-régionales de Québec et de la Montérégie,
8335-120 Soudeur de pipelines, dans une zone sous-régionale du Bas St-Laurent-Gaspésie et dans la région du Saguenay-Lac St-Jean,
8335-122 Soudeur de récipients pour fluides sous pression, dans des zones sous-régionales du Bas St-Laurent-Gaspésie et de la Montérégie,
8335-142 Soudeur au chalumeau, dans une zone sous-régionale de la Montérégie, en raison de l'insuffisance de la formation,
8335-150 Soudeur à l'arc en atmosphère gazeuse, dans la région de Québec.

Par ailleurs, des pénuries sont prévues dans la région Laurentides-Lanaudière dans les professions:

8335-154 Soudeur à la soudure automatique sous flux, dû entre autres à l'absence de relève, et
8335-214 Soudeur à la chaîne.

Dans l'ensemble du Québec, il y aura pénurie dans la profession
8335-334 Technicien-soudeur, à cause de l'insuffisance de la formation.

C.C.D.P. 8336	Contrôleurs, vérificateurs et essayeurs du façonnage et du formage des métaux, à l'exception de l'usinage										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	--	P L	P L	--	--	S L	P L	--	--	--	P L

C.C.D.P. 8337	Chaudronniers, tôliers et ouvriers en charpente métallique										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	E	S L	S S	--	S L	S L	S L	--	--	--	S L

En dépit du surplus observé à l'échelle de la province, des pénuries sont prévues dans les professions:.

8337-118 Chaudronnier-monteur-réparateur, au Saguenay-Lac St-Jean et dans des zones sous-régionales du Bas St-Laurent-Gaspésie et de la Montérégie, et

8337-142 Ferronnier d'art, dans une zone sous-régionale du Bas St-Laurent-Gaspésie.

C.C.D.P. 8339	Façonneurs et formeurs de métal, à l'exception des usineurs, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
--	--	S M	--	--	S L	S L	S L	--	--	--	S L

Ce groupe comprend plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est-il invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

Malgré le surplus observable dans ce groupe professionnel dans cette région, on signale une pénurie dans la profession

8339-110 Ferronnier d'art, dans la région de Québec.

C.C.D.P. 8350	Contremaîtres des travailleurs du bois à la machine									
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	- -	P L	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	P L

Outre la pénurie signalée dans ce groupe professionnel en Mauricie-Bois-Francs, on anticipe une pénurie dans la profession

8350-126 Contremaître de scieurs de bois et travailleurs assimilés, sauf des scieries, dans une zone sous-régionale de la Montérégie.

C.C.D.P. 8351	Modeleurs sur bois									
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	- -	E	- -	- -	- -	E	- -	- -	- -	E

C.C.D.P. 8353	Scieurs de bois et travailleurs assimilés, sauf des scieries									
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	S L	S L	S L	S L	S L	S M	S S	S L	E	- -	S L

En dépit du surplus à prévoir dans ce groupe professionnel au Québec, des pénuries affecteront les professions:

8353-122 Conducteur de scie à fonctions multiples, dans une zone sous-régionale de l'Outaouais, et

8353-126 Débiteur de bois, dans la région Laurentides-Lanaudière.

C.C.D.P. 8355	Raboteurs, tourneurs, façonneurs et travailleurs assimilés du bois										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	- -	S M	S S	S S	S M	S M	S M	S L	S S	- -	S M

Un surplus prévaudra dans ce groupe professionnel, à l'exception de la profession 8355-110 Régleur-conducteur de machines à bois, dans laquelle une pénurie sera à signaler, dans les régions de la Mauricie-Bois-Francs et de Laurentides-Lanaudière, de même que dans une zone sous-régionale de l'Outaouais.

C.C.D.P. 8357	Ponceurs de bois										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	S L	S M	E	S S	S M	S M	- -	- -	- -	S M

C.C.D.P. 8371	Travailleurs spécialisés dans la taille et le façonnage de l'argile, du verre, de la pierre et des produits similaires										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	E	E	S S	S L	P L	S L	P L	S M	- -	- -	E

Les pénuries à prévoir prévaudront dans la région de Québec, dans les professions:
8371-118 Tailleur de pierre, à la main, et
8371-142 Conducteur de câble de sciage, en raison de l'insuffisance de la formation et du manque d'expérience des candidats disponibles.

C.C.D.P. 8373	Travailleurs spécialisés dans le meulage et le polissage des produits d'argile, du verre, de la pierre et des produits similaires										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	E	S M	S M	- -	S L	S L	- -	- -	- -	S L

C.C.D.P. 8376	Contrôleurs et vérificateurs du travail de l'argile, du verre, de la pierre et de produits similaires										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	- -	- -	- -	- -	E	P L	- -	- -	- -	P L

C.C.D.P. 8393	Limeurs, meuleurs, lustreurs, décapeurs et polisseurs, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	S L	S L	S L	S M	S L	S L	S M	- -	S S	- -	S L

8393 Ce groupe comprend plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est-il invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

C.C.D.P. 8395	Gabarieurs et modeleurs, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	E	S S	- -	- -	E	E	- -	- -	- -	E

Ce groupe comprend plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est-il invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

Ainsi, des pénuries affecteront une zone sous-régionale de la Montérégie dans les professions:

8395-114 Modeleur en bijoux, et

8395-134 Modeleur en bijouterie, à cause de l'absence de relève.

Par ailleurs, une pénurie est à signaler dans la profession

8395-299 Modeleur de plastique, en particulier dans le domaine de la réparation de moules, à l'échelle du Québec.

C.C.D.P. 8510	Contremaîtres de travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de produits métalliques, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	E	E	S L	E	E	E	E	- -	- -	- -	E

8510 Ce groupe comprend plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est-il invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

C.C.D.P. 8511	Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de moteurs et organes auxiliaires, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	S L	- -	- -	P L	E	S L	- -	- -	- -	E

8511 Ce groupe comprend plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est-il invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

C.C.D.P. 8513	Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de véhicules automobiles, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	S M	P L	- -	E	- -	S L	- -	- -	- -	E

C.C.D.P. 8515	Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage d'aéronefs, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	- -	- -	- -	S L	P M	E	- -	- -	- -	P L

En particulier, une pénurie est prévue dans la profession
8515-130 Ajusteur-monteur d'aviation au banc, dans la région de Montréal-Centre.

C.C.D.P. 8523	Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de machines et de matériel industriel, agricole, de construction et autre, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	S M	S S	S S	P L	S L	S L	- -	- -	- -	S L

8523 Ce groupe comprend plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est-il invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

C.C.D.P. 8525	Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de machines de bureau et de matériel mécanographique, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	- -	- -	- -	- -	P L	P S	- -	- -	- -	P L

Ce groupe comprend plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est-il invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.
Ainsi, en raison de l'absence de relève et de l'insuffisance de la formation, une pénurie affectera la profession

8525-130 Monteur de distributeurs automatiques, dans la région de Montréal-Centre.

C.C.D.P. 8526	Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs et trieurs de la fabrication et du montage de produits métalliques, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	S L	E	- -	P L	P L	E	- -	- -	- -	E

Ce groupe comprend plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est-il invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

Ainsi, la région de Montréal-Centre sera affectée en 1986 par une pénurie dans la profession 8526-242 Contrôleur de montages et d'équipements d'aéronefs, et ce en raison de l'insuffisance de la formation.

C.C.D.P. 8527	Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage d'instruments de précision et de matériel connexe, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	S M	E	- -	- -	P L	S L	- -	- -	- -	S L

Ce groupe comprend plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est-il invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

Ainsi, une pénurie est à signaler en Mauricie-Bois-Francs dans la profession 8527-138 Horloger.

C.C.D.P. 8528	Manoeuvres et travailleurs assimilés de la fabrication et du montage de produits métalliques, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	P L	S L	S M	S L	P L	P L	- -	- -	- -	P L

C.C.D.P. 8529	Autres travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de produits métalliques, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	S L	S L	S L	S L	S L	S L	- -	- -	- -	S L

8529 Ce groupe comprend plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est-il invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

C.C.D.P. 8530	Contremaîtres de travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage, l'installation et la réparation d'appareils électriques, électroniques et de matériel connexe										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	- -	E	S L	- -	E	S L	E	E	- -	- -	E

Une zone sous-régionale de la Montérégie sera aux prises en 1986 avec une pénurie dans la profession

8530-126 Contremaître des travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de matériel électronique.

C.C.D.P. 8531	Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de matériel électrique										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	P L	S S	- -	S L	S M	S L	- -	- -	- -	S L

C.C.D.P. 8533	Installateurs et réparateurs d'appareils électriques et de matériel connexe, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	E	E	S M	S M	E	S L	S L	E	S L	S L	S L

Ce groupe comprend plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est-il invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

Ainsi, en dépit du surplus qui caractérisera ce groupe professionnel dans la plupart des régions, des pénuries sont à signaler dans les professions:

8533-110 Electricien d'entretien, dans les régions de Laurentides-Lanaudière, de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Côte-Nord,

8533-114 Electricien de véhicules automobiles, spécialisé dans la technologie électronique, en Abitibi-Témiscamingue,

8533-118 Mécanicien en réfrigération, dans les régions du Bas St-Laurent-Gaspésie, de Québec, de l'Abitibi-Témiscamingue et dans une zone sous-régionale de la Côte-Nord,

8533-126 Réparateur de gros appareils, dans la région Laurentides-Lanaudière,

8533-150 Réparateur de groupe frigorifique, dans une zone sous-régionale de la Montérégie.

C.C.D.P. 8534	Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de matériel électronique										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	S L	E	- -	S L	E	E	E	- -	- -	E

Des pénuries sont à signaler, dans l'Outaouais, dans les professions:

8534-122 Monteur de matériel de communication, et

8534-182 Monteur de circuits imprimés, à cause de l'insuffisance de la formation.

C.C.D.P. 8535	Installateurs et réparateurs d'appareils électroniques et de matériel connexe, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	P L	P L	S L	S S	S L	P L	E	P L	P M	E	P L

Ce groupe comprend plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est-il invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.
Ainsi, dans ce groupe professionnel, plusieurs professions seront affectées par des pénuries, notamment:

8535-114 Réparateur électronicien, dans une zone sous-régionale du Bas St-Laurent-Gaspésie,
8535-118 Installateur-dépanneur de matériel audio-visuel, en Mauricie-Bois-Francs,
8535-126 Réparateur d'appareils de studio de télévision, dans la région de Montréal-Centre,
8535-138 Réparateur de commandes électroniques, dans les régions de Québec, de la Mauricie-Bois-Francs, de Montréal-Centre, de Laurentides-Lanaudière et dans une zone sous-régionale de la Montérégie,
8535-199 Réparateur en robotique, en Mauricie-Bois-Francs.

C.C.D.P. 8536	Contrôleurs, vérificateurs et essayeurs de la fabrication, du montage, de l'installation et de la réparation d'appareils électriques, électroniques et de matériel connexe										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	P L	S L	- -	P M	P L	P L	S L	- -	- -	P L

Une situation de pénurie est à prévoir dans la profession

8536-250 Contrôleur de pièces d'accumulateurs au plomb, dans la région de Montréal-Centre.

C.C.D.P. 8537	Dépanneurs de radios et de téléviseurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	- -	S L	S M	- -	S L	S L	S M	- -	- -	- -	S L

Une zone sous-régionale du Bas St-Laurent-Gaspésie sera affectée par une pénurie dans la profession 8537-114 Dépanneur radio.

C.C.D.P. 8538	Manoeuvres et travailleurs assimilés de la fabrication, du montage, de l'installation et de la réparation d'appareils électriques, électroniques et de matériel connexe										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	P L	S L	- -	S L	S L	E	- -	- -	- -	S L

C.C.D.P. 8539	Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage, l'installation et la réparation d'appareils électriques, électroniques et de matériel connexe, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	E	S L	- -	S M	S L	E	- -	- -	- -	S L

Ce groupe comprend plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est-il invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.
Ainsi, on prévoit une pénurie de nature sous-régionale dans ce groupe professionnel dans la Montérégie. De plus, une pénurie affectera une zone sous-régionale de cette même région, dans la profession
8539-162 Photolithographe.

C.C.D.P. 8540	Contremaîtres de travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation d'articles en bois										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	- -	P L	E	- -	E	S L	S L	- -	- -	- -	S L

Une pénurie est anticipée dans la profession
8540-110 Contremaître d'ébénistes et de menuisiers en meubles, dans la région de Québec.

C.C.D.P. 8541	Ebénistes et menuisiers en meubles										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	S L	S L	S L	S M	S L	E	S L	S L	S M	E	S L

Malgré le surplus que l'on prévoit dans ce groupe professionnel au Québec, des pénuries affecteront les professions:
8541-110 Ebéniste, dans les régions de Québec (domaine artisanal) et de l'Outaouais, étant donné les conditions de travail particulières et l'insuffisance de la formation, de même que dans des zones sous-régionales de la Mauricie-Bois-Francs et de la Montérégie, et
8541-156 Monteur-ébéniste, dans la région Laurentides-Lanaudière.

C.C.D.P. 8546	Contrôleurs, vérificateurs et trieurs de la fabrication, du montage et de la réparation d'articles en bois										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	P L	P L	- -	S L	S L	S L	- -	- -	- -	E

C.C.D.P. 8548	Manoeuvres et travailleurs assimilés de la fabrication, du montage et de la réparation d'articles en bois										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	--	E	S L	S M	S L	S L	S L	S M	--	--	S L

C.C.D.P. 8549	Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation d'articles en bois, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
--	--	S L	S M	S S	S M	S M	S L	--	--	--	S M

8549 Ce groupe comprend plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est-il invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

C.C.D.P. 8550	Contremaîtres de travailleurs spécialisés dans la confection, l'assemblage et la réparation d'articles en textile, en fourrure et en cuir										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	--	E	S L	E	E	S L	S L	--	--	--	S L

Une pénurie est à signaler dans la profession

8550-134 Contremaître de piqueurs de tissus et de matières analogues à la machine, dans une zone sous-régionale de la région de Québec.

C.C.D.P. 8551	Patronniers, marqueurs et coupeurs de tissu, fourrure et cuir										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	S M	S S	S L	S M	S L	S M	- -	- -	- -	S M

Même si l'on prévoit un surplus dans ce groupe professionnel au Québec, des pénuries seront observées dans les professions:

8551-118 Patronnier, dans la région Laurentides-Lanaudière,
8551-138 Coupeur de pièces de chaussures, dans une zone sous-régionale de la Montérégie,
8551-162 Coupeur de gants à la main, en Mauricie-Bois-Francs.

C.C.D.P. 8553	Tailleurs et couturiers										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S M	- -	S M	S S	S S	S S	S M	S M	S M	S L	- -	S M

En dépit du surplus anticipé dans ce groupe, des pénuries sont prévues dans l'Outaouais dans les professions:

8553-114 Tailleur en confection, dans une zone sous-régionale, et
8533-146 Couturière, en raison notamment des conditions de travail particulières.

Par ailleurs, des pénuries sont à signaler dans la région de Québec, en raison de l'insuffisance de la formation, dans les professions:

8553-150 Couturière réparatrice de vêtements pour dames, et
8553-199 Autres couturiers et tailleurs, pour la couture spécialisée, dans une zone sous-régionale.

C.C.D.P. 8555	Fourreurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	S M	E	S S	- -	E	S L	S M	- -	- -	- -	S L

La région Mauricie-Bois-Francs sera aux prises en 1986 avec une pénurie dans la profession 8555-110 Maître-fourreur.

C.C.D.P. 8561	Cordonniers									
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	- -	S L	S M	S S	S M	S M	S M	- -	- -	E	S M

On prévoit des pénuries dans les professions:

8561-114 Cordonnier, dans les régions du Bas St-Laurent-Gaspésie, de Québec et de la Mauricie-Bois-Francs et dans une zone sous-régionale de la Montérégie, et

8561-126 Couseur à la machine, dû à l'insuffisance de la formation, en Mauricie-Bois-Francs.

C.C.D.P. 8562	Tapissiers-garnisseurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	E	S L	S S	- -	S S	S L	S M	- -	- -	- -	S M

C.C.D.P. 8563	Piqueurs de tissus et matières analogues, à la machine										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	E	S L	S S	S M	S L	S L	S L	S M	- -	- -	S L

De façon particulière, on signale pour 1986 des pénuries dans les professions:

8563-114 Conducteur de machine à piquer, dans les régions de la Mauricie-Bois-Francs, de l'Estrie et de Laurentides-Lanaudière et dans des zones sous-régionales des régions de Québec et de la Montérégie (pour le cuir), en raison surtout des conditions de travail particulières et de l'insuffisance de la formation, et

8563-126 Piqueur à la machine, en Mauricie-Bois-Francs et dans une zone sous-régionale de la Montérégie (pour le cuir).

C.C.D.P. 8566	Contrôleurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs de la confection, de l'assemblage et de la réparation d'articles en textile, en fourrure et en cuir										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	E	S M	S M	S L	S M	S L	E	- -	- -	S L

C.C.D.P. 8568	Manoeuvres et travailleurs assimilés de la confection, de l'assemblage et de la réparation d'articles en textile, en fourrure et en cuir										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	- -	P L	E	S M	S L	E	S L	- -	- -	- -	S L

Une zone sous-régionale de la Montérégie sera aux prises en 1986 avec une pénurie dans la profession

8568-122 Etiqueteur à chaud.

C.C.D.P. 8569	Travailleurs spécialisés dans la confection, l'assemblage et la réparation d'articles en textile, en fourrure et en cuir, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	- -	S L	S M	S L	S M	S M	S M	- -	- -	- -	S M

Ce groupe comprend plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est-il invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

Ainsi, une pénurie sévira dans la profession

8569-146 Ouvrière couturière à la lingerie, dans la Montérégie, en raison de l'absence de relève.

C.C.D.P. 8570	Contremaîtres de travailleurs spécialisés dans la fabrication, l'assemblage et la réparation d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	E	- -	S L	E	E	S L	- -	- -	- -	E

On prévoit une pénurie dans la profession

8570-122 Contremaître à la fabrication, au montage et à la réparation d'articles de plastique, dans l'ensemble du Québec.

Par ailleurs, des pénuries séviront dans des zones sous-régionales de la Montérégie dans les professions:

8570-130 Contremaître à la fabrication de pneus, et

8570-138 Contremaître à la préparation des éléments de pneus, en raison de l'insuffisance de la formation.

C.C.D.P. 8571	Assembleurs et colleurs d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires									
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	S L	- -	- -	S L	E	S L	- -	- -	- -	S L

C.C.D.P. 8573	Mouleurs de caoutchouc, de plastique et de produits similaires									
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	- -	S M	S M	S S	S M	S M	S M	- -	- -	- -	S M

8573 En dépit du surplus prévu dans ce groupe professionnel, une pénurie est anticipée dans le secteur du plastique, dans l'ensemble du Québec, en raison des conditions de travail particulières et de l'insuffisance de la formation.

C.C.D.P. 8575	Coupeurs et finisseurs d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires									
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	- -	- -	E	- -	S L	S L	- -	- -	- -	S L

C.C.D.P. 8576	Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs de la fabrication, de l'assemblage et de la réparation d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	- -	- -	S M	P L	E	E	- -	- -	- -	E

C.C.D.P. 8578	Manoeuvres et travailleurs assimilés de la fabrication, de l'assemblage et de la réparation d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	E	- -	S S	S S	S S	S M	- -	- -	- -	S S

C.C.D.P. 8579	Travailleurs spécialisés dans la fabrication, l'assemblage et la réparation d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	E	S L	S S	S M	S L	E	S L	- -	- -	- -	S L

Ce groupe comprend plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est-il invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

De façon particulière, une pénurie affectera la région Laurentides-Lanaudière dans la profession 8579-150 Lamineur de fibre de verre.

C.C.D.P. 8580	Contremaîtres de mécaniciens et de réparateurs, à l'exception des électriciens										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	E	S L	E	S L	S L	E	S L	S L	E	S L	E

C.C.D.P. 8581	Mécaniciens et réparateurs de véhicules automobiles										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	S M	S M	S M	S L	S L	S M	S L	S M	S M	S M	S L

Malgré les surplus observés chez les mécaniciens de véhicules automobiles, on prévoit des pénuries dans les professions:

8581-110 Mécanicien d'automobiles, dans les régions de Laurentides-Lanaudière et de la Mauricie-Bois-Francs (voitures importées),

8581-114 Mécanicien motoriste, en Mauricie-Bois-Francs et dans une zone sous-régionale de la Montérégie,

8581-118 Mécanicien de véhicules industriels, dans la Montérégie et sur la Côte-Nord,

8581-122 Mécanicien de boîtes de vitesses, dans une zone sous-régionale de l'Outaouais,

8581-134 Motoriste-metteur au point, dans les régions de la Mauricie-Bois-Francs, de l'Estrie et de l'Outaouais,

8581-142 Réparateur de carrosseries, en Mauricie-Bois-Francs, dans les régions de Laurentides-Lanaudière et de l'Abitibi-Témiscamingue, de même que dans des zones sous-régionales de la Montérégie et de l'Outaouais, à cause de l'insuffisance de la formation et du manque d'expérience des candidats disponibles,

8581-146 Mécanicien de climatiseurs d'automobiles, dans une zone sous-régionale de l'Outaouais,

8581-154 Ajusteur-régleur d'avant-train, dans une zone sous-régionale de la Mauricie-Bois-Francs et dans la région de l'Outaouais.

Au Saguenay-Lac St-Jean, des pénuries sont à signaler dans les professions:

8581-158 Réparateur de motocyclettes, et

8581-174 Réparateur de motoneiges.

Par ailleurs, la profession

8581-206 Aide-réparateur de carrosseries, sera en situation de pénurie dans la région Laurentides-Lanaudière.

C.C.D.P. 8582	Mécaniciens et réparateurs d'aéronefs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	P L	- -	S M	- -	S L	E	E	- -	- -	P L	S L

De façon particulière, des pénuries sont à signaler dans les professions:
8582-110 Mécanicien d'aéronef, dans la région de la Montérégie et dans une zone sous-régionale de l'Outaouais, et
8582-114 Mécanicien d'accessoires d'aéronef, dans la Montérégie.

C.C.D.P. 8583	Mécaniciens et réparateurs de matériel ferroviaire										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	E	S L	S S	S M	E	P L	E	- -	- -	S L	E

C.C.D.P. 8584	Mécaniciens et réparateurs de machines industrielles, agricoles et de construction										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	S L	S L	S M	S L	S L	S L	S L	S L	S L	S M	S L

On retrouve, dans ce groupe professionnel, plusieurs professions spécifiques à certains secteurs d'activité économique. En dépit des surplus prévus dans toutes les régions du Québec, des pénuries sont à prévoir dans les professions:

8584-112 Mécanicien de machinerie lourde, dans la région Laurentides-Lanaudière,

8584-114 Monteur-ajusteur de métiers à tisser, dans l'ensemble du Québec, dû à l'absence de relève,

8584-118 Monteur de machines textiles, à l'échelle du Québec, en raison de l'absence de relève,

8584-122 Mécanicien-monteur, dans l'ensemble du Québec, en raison notamment de l'insuffisance de la formation,

8584-130 Réparateur de centrales électriques, dans une zone sous-régionale de l'Abitibi-Témiscamingue,

8584-174 Mécanicien de machines de mines, étant donné l'insuffisance de la formation et le manque d'expérience des candidats disponibles, dans l'Abitibi-Témiscamingue,

8584-198 Mécanicien de machines à coudre, dans les régions du Saguenay-Lac St-Jean, de l'Estrie et de Laurentides-Lanaudière, ainsi que dans des zones sous-régionales du Bas St-Laurent-Gaspésie et de la région de Québec.

Dû à l'absence de relève, des pénuries affecteront l'ensemble du Québec dans les professions:

8584-234 Régleur-réparateur de tondeuses de tissu,

8584-250 Ouvrier à l'entretien des peignes,

8584-266 Nettoyeur de filières.

En outre, des pénuries sont à prévoir dans les professions:

8584-330 Mécanicien de machines agricoles, dans des zones sous-régionales du Bas St-Laurent-Gaspésie, de la région de Québec, de la Mauricie-Bois-Francs et de la Montérégie, et dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue,

8584-378 Mécanicien de machines de construction, au Saguenay-Lac St-Jean, en Mauricie-Bois-Francs, en Abitibi-Témiscamingue, sur la Côte-Nord et dans une zone sous-régionale de la Montérégie,

8584-382 Mécanicien de moteurs diesel, dans le Bas St-Laurent-Gaspésie, en Mauricie-Bois-Francs, dans l'Outaouais, dans l'Abitibi-Témiscamingue et dans des zones sous-régionales du Saguenay-Lac St-Jean et de la Montérégie.

C.C.D.P. 8585	Mécaniciens et réparateurs de machines de bureau et de matériel mécanographique										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	--	E	E	--	S L	S L	S L	P L	--	--	S L

Les régions du Bas St-Laurent-Gaspésie et de Québec, ainsi qu'une zone sous-régionale de la Mauricie-Bois-Francs, seront affectées par une pénurie dans la profession

8585-118 Mécanicien d'entretien de machines de bureau.

Par ailleurs, une pénurie est à signaler dans la profession

8585-126 Réparateur de caisses enregistreuses, dans la région de Montréal-Centre.

C.C.D.P. 8586	Contrôleurs, vérificateurs et essayeurs de la réparation du matériel mécanique, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
--	--	--	E	--	--	P M	P L	--	--	--	P L

8586 Ce groupe comprend plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est-il invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

C.C.D.P. 8587	Réparateurs de montres et de pendules										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	--	--	E	--	--	--	S L	--	--	--	S L

On prévoit qu'une pénurie touchera la profession

8587-110 Horloger rhabilleur, dans le Bas St-Laurent-Gaspésie, surtout à cause du manque de relève.

C.C.D.P. 8588	Mécaniciens et réparateurs d'instruments de précision										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	P L	P L	P L	- -	P L	S L	P L	- -	- -	- -	P L

Une pénurie est prévue, dans la région de Montréal-Centre, dans la profession 8588-118 Réparateur d'instruments, à cause de l'insuffisance de la formation.

C.C.D.P. 8589	Mécaniciens et réparateurs, à l'exception des électriciens, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S M	S M	S L	S M	S L	S M	S L	S L	S M	S M	- -	S L

Ce groupe comprend plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est-il invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

Ainsi, la région du Bas St-Laurent-Gaspésie sera aux prises avec des pénuries dans les professions:

8589-122 Armurier,

8589-146 Serrurier, de façon saisonnière,

8589-299 Mécanicien de machines légères, dans une zone sous-régionale.

Par ailleurs, des pénuries affecteront les professions:

8589-162 Réparateur de matériel hydraulique, dans les domaines de l'automatisme, du pneumatique et du matériel électronique, dans la région de Québec, et

8589-198 Mécanicien-réparateur de cycles, dans une zone sous-régionale de la Mauricie-Bois-Francs.

C.C.D.P. 8590	Contremaîtres de travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	- -	E	E	E	S L	S L	S L	- -	- -	- -	S L

8590 Ce groupe comprend plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est-il invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

C.C.D.P. 8591	Diamantaires, lapidaires, bijoutiers et orfèvres										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	S L	- -	- -	S L	E	S M	S M	- -	- -	S L

C.C.D.P. 8592	Constructeurs et réparateurs de bateaux										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	- -	S L	S L	- -	S L	S S	S L	- -	- -	- -	S L

En dépit du surplus que l'on prévoit dans ce groupe professionnel, des pénuries sont anticipées dans les professions:

8592-138 Menuisier de navires, dans une zone sous-régionale de la Montérégie, et

8592-206 Mécanicien de moteur hors-bord, dans une zone sous-régionale de la région de Québec.

C.C.D.P. 8593	Façonneurs de produits en papier										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	S M	S M	S S	S M	S L	S M	- -	- -	- -	S M

C.C.D.P. 8595	Peintres et décorateurs d'articles manufacturés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S M	S M	S L	S M	S L	S L	S L	S M	S L	- -	- -	S L

Malgré les surplus prévus dans ce groupe professionnel dans toutes les régions du Québec, des pénuries affecteront les professions:

8595-110 Vernisseur de meubles, dans la région de Laurentides-Lanaudière et dans une zone sous-régionale de la Mauricie-Bois-Francs,

8595-114 Peintre, dans des zones sous-régionales de la Mauricie-Bois-Francs et de la Montérégie,

8595-138 Emailleur, à la main, dans une zone sous-régionale de l'Abitibi-Témiscamingue.

C.C.D.P. 8596	Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs de la fabrication, du montage et de la réparation, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	- -	- -	- -	- -	S M	E	- -	- -	- -	S L

8596 Ce groupe comprend plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est-il invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

C.C.D.P. 8598	Manoeuvres et travailleurs de la fabrication, du montage et de la réparation, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	- -	S S	- -	- -	S S	S S	- -	- -	- -	S S

8598 Ce groupe comprend plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est-il invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

C.C.D.P. 8599	Autres travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	S M	S M	S L	S L	S S	S M	S L	- -	- -	- -	S M

Ce groupe comprend plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est-il invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

De façon particulière, des pénuries sont à prévoir dans les professions:

8599-218 Réparateur d'instruments de musique, dans une zone sous-régionale de la Montérégie, et

8599-330 Réparateur d'articles de sport, dans la région de Montréal-Centre.

C.C.D.P. 8710	Contremaîtres des excavateurs, niveleurs, paveurs et travailleurs assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	S L	S L	S M	S S	S L	S L	S L	S L	S M	- -	S L

C.C.D.P. 8711	Excavateurs, niveleurs et travailleurs assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	S M	S L	S S	S M	S L	S M	S L	S L	S M	S M	S L

Une situation de surplus affectera ce groupe professionnel partout au Québec. Néanmoins, en raison de l'absence de relève, des pénuries sont prévues dans l'ensemble du Québec dans les professions:

8711-110 Conducteur de matériel lourd, et

8711-136 Conducteur de pelle rétrocaveuse.

Par ailleurs, des pénuries affecteront les professions:

8711-130 Conducteur de pelle à benne traînante, dans l'Estrie, et

8711-146 Conducteur de niveleuse, dans une zone sous-régionale du Saguenay-Lac St-Jean et dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

C.C.D.P. 8713	Paveurs, poseurs de revêtement routier et travailleurs assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S M	S M	S L	S S	S M	S L	S L	S M	S M	- -	- -	S M

On prévoit une pénurie dans la profession

8713-114 Conducteur de bitumeuse-goudronneuse, dans une zone sous-régionale de la Montérégie.

C.C.D.P. 8715	Cheminots										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S M	E	S S	- -	S S	S L	S S	S M	- -	S L	S M	S M

C.C.D.P. 8718	Manoeuvres excavateurs, niveleurs, paveurs et travailleurs assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S M	S M	S M	S S	S S	S M	S M	S L	S S	S S	S M	S M

C.C.D.P. 8730	Contremaîtres des monteurs, installateurs et réparateurs de matériel électrique, d'éclairage et de communication par fil										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	E	E	S L	S M	E	E	E	E	E	S L	E

La région de l'Abitibi-Témiscamingue sera affectée par une pénurie dans la profession 8730-110 Contremaître d'électriciens d'installation et ouvriers d'entretien.

C.C.D.P. 8731	Monteurs de lignes électriques et travailleurs assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	S L	S S	S M	E	S L	S L	S L	S M	E	S S	S L

Malgré la situation de surplus observée au Québec dans ce groupe professionnel, des pénuries sont signalées dans les professions:

8731-114 Monteur-réparateur de ligne, et,

8731-122 Poseur-réparateur de câbles, à l'échelle du Québec.

Par ailleurs, une pénurie affectera la région Mauricie-Bois-Francs dans la profession 8731-118 Monteur-réparateur de lignes de force.

C.C.D.P. 8733	Electriciens d'installation et d'entretien										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	S L	S M	S S	S S	S M	S M	S M	S S	S M	S M	S M

Malgré le surplus prévu partout au Québec dans ce groupe professionnel, une pénurie est à signaler dans la profession

8733-122 installateur-électricien, dans les régions du Saguenay-Lac St-Jean, de Laurentides-Lanaudière et dans une zone sous-régionale de la Montérégie.

C.C.D.P. 8735	Monteurs-réparateurs de matériel de communication par fil et d'appareils connexes										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	E	E	S L	S L	S L	E	S L	S L	S L	S L	S L

C.C.D.P. 8736	Contrôleurs, vérificateurs et essayeurs du montage, de l'installation et de la réparation du matériel électrique, d'éclairage et de communication par fil										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	E	P L	E	- -	E	P L	E	P L	- -	E	E

C.C.D.P. 8739	Monteurs, installateurs et réparateurs de matériel électrique, d'éclairage et de communication par fil, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	E	P L	E	S L	P L	S L	E	P L	- -	- -	E

Ce groupe comprend plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est-il invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

Ainsi, une pénurie est prévue dans la profession

8739-110 Electricien de centrale, dans la région de Montréal-Centre.

C.C.D.P. 8780	Contremaîtres d'autres travailleurs du bâtiment										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	S L	S L	S L	S L	S L	S L	S L	S L	S M	- -	S L

8780 Malgré le surplus observé dans ce groupe professionnel au Québec, une pénurie est prévisible dans le secteur des bâtiments en béton.

C.C.D.P. 8781	Charpentiers en charpentes de bois et travailleurs assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	S M	S M	S S	S S	S M	S M	S L	S M	S S	S S	S M

Dans ce groupe professionnel, des surplus sont prévus partout au Québec. Cependant, des pénuries sont à signaler dans les professions:

8781-110 Charpentier, dans les régions de la Mauricie-Bois-Francs, de Laurentides-Lanaudière, de l'Outaouais et de l'Abitibi-Témiscamingue en raison, notamment, de la réglementation existant dans le secteur de la construction,

8781-111 Apprenti-charpentier, dans une zone sous-régionale de la Montérégie,

8781-114 Charpentier-menuisier d'entretien, étant donné l'absence de relève, dans des zones sous-régionales du Bas St-Laurent-Gaspésie et de la Montérégie. Dans la région de Québec, une pénurie affectera cette profession dans le secteur de la restauration, tandis que les charpentiers pouvant se servir d'outils utilisés en usine de préfabrication seront en situation de pénurie dans l'Abitibi-Témiscamingue.

A l'échelle du Québec, on prévoit une pénurie dans la profession

8781-120 Poseur de revêtements extérieurs, avec spécialité dans la pose de revêtements souples.

C.C.D.P. 8782	Maçons et carreleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	P L	S M	S S	S L	S M	S M	S L	S M	- -	P L	S M

Dans ce groupe professionnel, les maçons et carreleurs compétents dans la pose de briques à feu seront en pénurie dans tout le Québec. Par ailleurs, des pénuries sont prévues dans les professions:

8782-110 Briqueteur, dans les régions du Saguenay-Lac St-Jean, de la Mauricie-Bois-Francs, de l'Estrie, de Laurentides-Lanaudière et de la Côte-Nord, à cause de la réglementation existante et de l'absence de relève,

8782-111 Apprenti-briqueteur, étant donné le manque de relève, dans une zone sous-régionale de la Montérégie,

8782-114 Maçon fumiste industriel, au Saguenay-Lac St-Jean et dans la région de Montréal-Centre,

8782-118 Réparateur de garnitures en brique réfractaire, de façon saisonnière, en Abitibi-Témiscamingue,

8782-126 Maçon, dans l'ensemble du Québec,

8782-130 Carreleur, dans l'ensemble du Québec.

C.C.D.P. 8783	Lisseurs de béton et travailleurs assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	S L	S M	S M	- -	E	S L	S L	S L	- -	- -	S L

Des pénuries sont prévues dans les professions:

8783-114 Cimentier-applicateur à la lance, en Mauricie-Bois-Francs, en raison de l'absence de relève,

8783-122 Finisseur de béton, sur la Côte-Nord,

8783-134 Cimentier-applicateur de béton, à la lance, dans le Bas St-Laurent-Gaspésie et dans l'Abitibi-Témiscamingue.

C.C.D.P. 8784	Plâtriers et travailleurs assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	- -	S M	S S	S S	S L	S L	S L	S M	- -	- -	S M

Une pénurie est anticipée dans la profession

8784-114 Plâtrier, en Mauricie-Bois-Francs, en Estrie, sur la Côte-Nord et dans une zone sous-régionale de la Montérégie.

C.C.D.P. 8785	Peintres, tapissiers et travailleurs assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	S M	S M	S S	E	S M	S S	S M	S M	S L	S L	S M

L'absence de relève et la réglementation existante entraîneront des pénuries dans les professions:
8785-110 Peintre et décorateur, en Mauricie-Bois-Francs, en Estrie, dans l'Outaouais, dans l'Abitibi-Témiscamingue et sur la Côte-Nord, et
8785-111 Apprenti peintre-et-décorateur, dans la Montérégie.

C.C.D.P. 8786	Travailleurs spécialisés dans l'isolation										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	S M	S L	S M	S S	E	S M	S M	S M	- -	P L	S M

En dépit du surplus prévu dans ce groupe professionnel dans cette région, des pénuries sont signalées en Mauricie-Bois-Francs dans les professions:
8786-110 Ouvrier à l'injection de mousse isolante,
8786-114 Calorifugeur de chaudières et tuyaux, et
8786-126 Poseur de matériaux isolants à la machine.
Une pénurie est prévue aussi dans la profession
8786-118 Poseur de matériaux isolants, dans le Bas St-Laurent-Gaspésie, dans l'Abitibi-Témiscamingue et sur la Côte-Nord.

C.C.D.P. 8787	Couvreurs, applicateurs d'enduits hydrofuges et travailleurs assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	P L	S M	S S	P L	P L	S L	S L	S M	- -	P L	S L

Surtout à cause des conditions de travail particulières et de la réglementation, des pénuries sont prévues dans les professions:

8787-110 Couvreur, tôle, dans l'Abitibi-Témiscamingue,

8787-114 Couvreur en bardeaux de bois, dans une zone sous-régionale de la Montérégie et dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue,

8787-118 Couvreur en asphalte, au Saguenay-Lac St-Jean, en Mauricie-Bois-Francs, en Estrie et dans l'Outaouais.

C.C.D.P. 8791	Tuyauteurs, plombiers et travailleurs assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S M	S L	S M	S S	E	S M	S M	S M	S M	S L	S M	S M

En dépit du surplus que l'on prévoit dans ce groupe professionnel dans l'ensemble du Québec, des pénuries sont à signaler dans les professions:

8791-110 Tuyauteur, à cause du manque de relève, dans le Bas St-Laurent-Gaspésie, dans l'Estrie, dans la région de Laurentides-Lanaudière et dans une zone sous-régionale du Saguenay-Lac St-Jean,

8791-114 Plombier, dans des zones sous-régionales de la Montérégie et de l'Abitibi-Témiscamingue, vu l'absence de relève et la réglementation existante,

8791-122 Monteur d'installations au gaz, au Saguenay-Lac St-Jean, dans la région de Montréal-Centre et dans une zone sous-régionale de la région de Québec.

C.C.D.P. 8793	Monteurs de charpentes métalliques									
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S M	S L	S M	S S	S S	S L	S L	S M	S S	S L	- -	S M

Malgré la situation de surplus diagnostiquée dans ce groupe professionnel dans l'ensemble du Québec, des pénuries affecteront les professions:

8793-114 Monteur de charpentes en acier, dans une zone sous-régionale du Bas St-Laurent-Gaspésie et dans la Mauricie-Bois-Francs, et

8793-126 Ferrailleur, dans des zones sous-régionales du Bas St-Laurent-Gaspésie, de la Montérégie et de l'Abitibi-Témiscamingue.

C.C.D.P. 8795	Vitriers									
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	E	S M	S M	S L	P L	E	S L	S L	- -	- -	S L

On prévoit des pénuries dans les professions:

8795-110 Vitrailliste, étant donné les conditions de travail particulières, dans l'Abitibi-Témiscamingue, et

8795-118 Vitrier en bâtiment, dans la région de Laurentides-Lanaudière.

C.C.D.P. 8796	Contrôleurs, vérificateurs et essayeurs spécialisés dans la construction, à l'exception du matériel électrique										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	E	S L	E	P L	S L	S L	S L	E	S S	E	S L

C.C.D.P. 8798	Manoeuvres et travailleurs assimilés du bâtiment										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	S M	S S	S S	S S	S S	S M	S M	S S	S S	S S	S S

C.C.D.P. 8799	Autres travailleurs du bâtiment, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	S M	S L	S S	S S	S L	S L	S L	S M	S L	S M	S L

Ce groupe comprend plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est-il invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

De façon particulière, des pénuries sont signalées dans les professions:

8799-114 Réparateur d'ascenseurs, dans la Mauricie-Bois-Francs,
8799-118 Constructeur d'ascenseurs, dans le Bas St-Laurent-Gaspésie,
8799-126 Mécanicien d'entretien d'atelier ou d'usine, dans la Montérégie,
8799-130 Installateur et réparateur de brûleurs d'huile, dans une zone sous-régionale du Bas St-Laurent-Gaspésie,
8799-152 Poseur de revêtements de sol et de mur, résidences, avec spécialité dans le revêtement souple, à l'échelle du Québec,
8799-154 Poseur de tapis, dans la région du Bas St-Laurent-Gaspésie,
8799-186 Conducteur d'installation de préparation d'asphalte, dans la région de Laurentides-Lanaudière,
8799-278 Aide d'entreprise de construction, dans la Mauricie-Bois-Francs.

C.C.D.P. 9110	Contremaîtres du personnel d'exploitation des transports aériens										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	- -	- -	- -	P L	P L	P L	- -	- -	- -	P L

C.C.D.P. 9111	Pilotes, navigateurs et mécaniciens										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	S L	E	- -	- -	S L	S L	S L	S M	- -	P L	S L

C.C.D.P. 9113	Personnel des services auxiliaires au sol										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	- -	P L	- -	- -	P M	P L	E	- -	- -	S L	P L

C.C.D.P. 9130	Contremaîtres du personnel d'exploitation des transports ferroviaires										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	- -	S L	E	- -	S M	E	E	- -	E	S L	S L

C.C.D.P. 9131	Conducteurs et chauffeurs de locomotive										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	E	E	S L	- -	E	S L	E	- -	E	S L	E

C.C.D.P. 9133	Chefs de train et serre-freins										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S M	E	S L	S M	- -	- -	S L	S L	- -	E	S M	S L

C.C.D.P. 9135	Personnel des services auxiliaires des transports ferroviaires										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	- -	E	S L	- -	E	E	S L	- -	- -	S L	E

C.C.D.P. 9151	Officiers de pont										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	- -	S L	S L	- -	- -	S M	S M	- -	- -	S L	S M

C.C.D.P. 9153	Officiers mécaniciens de navire										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
P L	- -	S L	S S	- -	- -	S L	S M	- -	- -	- -	S L

La région du Bas St-Laurent-Gaspésie sera affectée par une pénurie dans la profession 9153-114 Officier mécanicien de marine.

C.C.D.P. 9155	Matelots de pont										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S M	- -	S M	S S	- -	- -	S S	S S	- -	- -	- -	S S

C.C.D.P. 9170	Contremaîtres du personnel d'exploitation des transports routiers										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	E	S L	S M	S L	S L	S L	S L	S L	S L	E	S L

C.C.D.P. 9171	Conducteurs d'autobus										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	S L	P L	S M	S L	S L	E	E	S L	S L	S L	E

Des pénuries sévironf dans la profession

9171-110 Conducteur d'autobus, pour les autobus scolaires dans la région de Québec et pour les autobus urbains en Mauricie-Bois-Francs. L'insuffisance de la formation explique ces pénuries.

C.C.D.P. 9173	Chauffeurs de taxis et chauffeurs particuliers										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S M	S L	S L	S M	E	S M	S L	S L	S M	S L	S L	S L

C.C.D.P. 9175	Camionneurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S M	S M	S L	S M	S M	S M	S L	S M	S M	S M	S S	S M

Malgré les surplus prévus dans toutes les régions du Québec, des pénuries affecteront les professions:

9175-118 Chauffeur de camion, dans le secteur forestier dans une zone sous-régionale du Saguenay-Lac St-Jean et, en Abitibi-Témiscamingue, pour la conduite sur des routes non-pavées,

9175-122 Chauffeur de camion, tracteur pour semi-remorque, en raison de l'absence de relève, dans la Montérégie et dans une zone sous-régionale de l'Abitibi-Témiscamingue,

9175-126 Conducteur de camion-malaxeur, dans la région Laurentides-Lanaudière,

9175-130 Chauffeur de camion à benne basculante, dans une zone sous-régionale de la Montérégie.

C.C.D.P. 9179	Personnel d'exploitation des transports routiers, non classé ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	- -	E	S L	S L	S L	P L	S L	P M	- -	S L	E

Ce groupe comprend plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est-il invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

Ainsi, étant donné l'absence de relève, une pénurie est prévue dans la profession

9179-118 Régulateur du transport routier, dans une zone sous-régionale de la Montérégie.

C.C.D.P. 9191	Personnel d'exploitation du métro et des tramways										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	P L	- -	- -	- -	P L

C.C.D.P. 9199	Autre personnel d'exploitation des transports, non classé ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	- -	E	S S	- -	S M	S L	S L	S M	- -	- -	S L

9199 Ce groupe comprend plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est-il invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

C.C.D.P. 9310	Contremaîtres de manutentionnaires et travailleurs assimilés, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	E	E	S L	E	S L	S L	S L	- -	- -	E	S L

9310 Ce groupe comprend plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est-il invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

C.C.D.P. 9311	Conducteurs d'appareils de levage, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	S L	S L	S L	S L	S L	S L	E	S S	S L	S M	S L

Ce groupe comprend plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est-il invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.
Ainsi, en dépit du surplus que l'on prévoit dans ce groupe professionnel au Québec, une pénurie est signalée dans la profession
9311-134 Conducteur de grue sur camion, dans les régions du Bas St-Laurent-Gaspésie, de Québec et de l'Abitibi-Témiscamingue.

C.C.D.P. 9313	Dockers et manutentionnaires										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	S S	S M	S M	S S	S M	S M	S M	S S	S S	S S	S M

Etant donné les conditions de travail particulières, une pénurie est prévue dans la profession 9313-122 Déménageur, dans la région de Laurentides-Lanaudière.

C.C.D.P. 9315	Conducteurs de matériel de manutention, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S M	S M	S L	S L	S L	E	E	S L	S L	S M	S M	S L

Ce groupe comprend plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est-il invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

Ainsi, une pénurie est signalée dans la profession

9315-114 Conducteur de transporteur, dans la région Laurentides-Lanaudière, en raison des conditions de travail particulières.

C.C.D.P. 9317	Emballeurs, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S M	S M	S L	S M	S M	S M	S M	S M	S M	S M	S M	S M

9317 Ce groupe comprend plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est-il invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

C.C.D.P. 9318	Manoeuvres manutentionnaires et travailleurs assimilés, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S M	S M	S M	S M	S M	S L	S L	S M	S S	S S	S M	S M

9318 Ce groupe comprend plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est-il invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

C.C.D.P. 9510	Contremaîtres d'imprimeurs et de travailleurs assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	E	S L	S L	E	S L	S L	S L	- -	- -	S L

C.C.D.P. 9511	Typographes et compositeurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	E	S L	S L	E	S M	S L	S L	S M	- -	E	S L

Malgré la situation de surplus prévue dans la plupart des régions, des pénuries, dues à l'insuffisance de la formation, sont signalées dans les professions:

9511-110 Compositeur, dans une zone sous-régionale de la Montérégie et dans la région Laurentides-Lanaudière,

9511-126 Ouvrier au tirage, dans une zone sous-régionale de la Montérégie,

9511-138 Conducteur de photocomposeuse, dans les régions de l'Estrie et de Montréal-Centre.

C.C.D.P. 9512	Conducteurs de presses à imprimer										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	S L	S L	S L	E	S L	S L	S L	S L	- -	- -	S L

Des pénuries affecteront les professions:

9512-126 Conducteur de presse offset, dans une zone sous-régionale du Bas St-Laurent-Gaspésie, dans les régions de Laurentides-Lanaudière et de l'Abitibi-Témiscamingue, et

9512-142 Conducteur de presse rotative, en Estrie.

C.C.D.P. 9514	Imprimeurs-graveurs, à l'exception des photograveurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S M	- -	E	- -	S M	S M	S L	E	- -	- -	- -	S L

C.C.D.P. 9515	Photograveurs et travailleurs assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	P L	S M	- -	S L	S L	S L	E	E	- -	- -	S L

C.C.D.P. 9517	Relieurs et travailleurs assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	S S	S M	S M	E	S M	S M	S M	S M	- -	- -	S M

Une pénurie, dans la profession
9517-126 Relieur industriel, affectera une zone sous-régionale du Bas St-Laurent-Gaspésie.

C.C.D.P. 9518	Manoeuvres et travailleurs assimilés de l'imprimerie et des secteurs connexes										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	- -	S M	E	S L	S M	S M	S L	- -	- -	- -	S L

C.C.D.P. 9519	Imprimeurs et travailleurs assimilés, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	S L	S M	S L	S M	S M	S M	- -	- -	- -	S M

Ce groupe comprend plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est-il invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

Ainsi, des pénuries sont prévues dans les professions:

9519-154 Conducteur de presse à sérigraphie, en raison du manque d'expérience chez les candidats disponibles et de l'insuffisance de la formation, dans la région de Montréal-Centre, et

9519-158 Sérigraphiste à la main, dans la région du Saguenay-Lac St-Jean.

C.C.D.P. 9530	Contremaîtres de mécaniciens de machines et d'installations fixes et travailleurs assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	E	E	E	E	S L	E	S L	S L	- -	- -	E

C.C.D.P. 9531	Conducteurs d'installations de centrale électrique										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	- -	S L	E	- -	E	S L	E	S L	- -	S L	S L

Une pénurie affectera la profession
9531-134 Conducteur de réacteur nucléaire, au Québec, vu l'insuffisance de la formation et les conditions de travail particulières.

C.C.D.P. 9539	Conducteurs et mécaniciens de machines et d'installations fixes et travailleurs assimilés, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	S L	S L	S L	E	S L	S L	S L	S L	S L	S M	S L

Ce groupe comprend plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est-il invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

De façon particulière, des pénuries affecteront les groupes professionnels:

9533 Conducteurs-mécaniciens de machines fixes et d'appareils auxiliaires, sur la Côte-Nord, et

9535 Conducteurs d'installations du service des eaux et du service sanitaire, dans la région de Québec.

Par ailleurs, il y aura pénurie dans les professions:

9533-114 Conducteur d'installation de réfrigération, dans une zone sous-régionale de la Côte-Nord,

9533-122 Mécanicien de machines fixes, en général, dans des zones sous-régionales du Bas St-Laurent-Gaspésie et de la Côte-Nord et dans les régions de la Mauricie-Bois-Francs, de Montréal-Centre et de l'Outaouais,

9533-150 Chauffeur de chaudière basse pression, dans les régions de la Mauricie-Bois-Francs et de Montréal-Centre,

9535-110 Conducteur d'installation d'épuration des eaux, dans les régions du Bas St-Laurent-Gaspésie, de Québec et de la Mauricie-Bois-Francs,

9535-114 Conducteur d'installation d'épuration des eaux usées, dans l'ensemble du Québec et en particulier dans les régions du Bas St-Laurent-Gaspésie, de Québec et de l'Abitibi-Témiscamingue,

9535-126 Conducteur de matériel de pompage, dans la région de Québec.

C.C.D.P. 9550	Contremaîtres des opérateurs de matériel électronique et de matériel de communication, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	- -	E	- -	- -	- -	E	S L	- -	- -	- -	S L

9550 Ce groupe comprend plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est-il invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

C.C.D.P. 9551	Opérateurs de matériel de radio et de télédiffusion										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	- -	- -	- -	- -	- -	S M	S M	S M	- -	- -	S M

C.C.D.P. 9591	Techniciens de laboratoires photographiques										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	S M	- -	- -	S S	S M	S M	S L	- -	- -	S M

C.C.D.P. 9910	Surveillants et contremaîtres, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	S M	S M	S S	- -	S M	S L	S L	S L	S M	- -	S M

9910 Ce groupe comprend plusieurs professions, non classées ailleurs, comportant des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est-il invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions afin d'interpréter correctement les diagnostics posés.

LISTE DES ORGANISMES AYANT PARTICIPE A LA CONSULTATION

LISTE DES ORGANISMES AYANT PARTICIPE A LA CONSULTATION*

Association des auxiliaires familiales et sociales du Québec

Association des chirurgiens-dentistes du Québec

Association des distributeurs indépendants de produits pétroliers

Association des économistes québécois

Association des entrepreneurs en construction du Québec

Association des hygiénistes dentaires du Québec

Association des ingénieurs-conseils du Québec

Association des libraires du Québec

Association des maîtres-couvreurs du Québec

Association des manufacturiers canadiens

Association des manufacturiers de cercueils de la province de Québec

Association des ophtalmologistes du Québec

Association des psychiatres du Québec

Association québécoise des techniques de l'eau

Comités consultatifs régionaux

Commissariats industriels

Commissions de formation professionnelle

Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec

Commission de l'Emploi et de l'Immigration du Canada

Communauté urbaine de Québec

Conseils régionaux de développement

Conseils régionaux de la santé et des services sociaux

Coopérative fédérée du Québec

---

* Les avis émis par ces organismes n'ont pas nécessairement été retenus tel quel, après analyse; ils ne sont donc pas responsables des erreurs ou omissions contenues dans ce document.

Corporation professionnelle des comptables généraux licenciés du Québec

Corporation professionnelle des orthophonistes et audiologistes du Québec

Corporation professionnelle des physiothérapeutes du Québec

Corporation professionnelle des psychologues du Québec

Corporation professionnelle des technologistes médicaux du Québec

Groupement québécois d'entreprises

Hydro-Québec

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Ministère de l'Education

Ministère de l'Energie et des Ressources

Ministère de l'Environnement

Ministère de l'Industrie et du Commerce

Ministère des Affaires culturelles

Ministère des Affaires municipales

Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration

Ministère des Communications

Ministère des Transports

Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Municipalités régionales de comté

Office de la construction du Québec

Office de planification et de développement du Québec

Office des ressources humaines

Ordre des architectes du Québec

Ordre des arpenteurs-géomètres du Québec

Ordre des chimistes du Québec

Ordre des techniciens en radiologie du Québec

Organismes (locaux ou régionaux) de développement, d'expansion ou de promotion économiques et industriels

Réseau Travail-Québec

Société des musées québécois

Union des producteurs agricoles

LISTE ALPHABETIQUE DES TITRES DES GROUPES DE BASE

LISTE ALPHABETIQUE DES TITRES DES GROUPES DE BASE

Code CCDP	Titre
	A
5191	Acheteurs des commerces de gros et de détail
1175	Acheteurs en dehors des commerces de gros et de détail
*3335	Acteurs
1134	Administrateurs dans le domaine de la médecine et de la santé
1133	Administrateurs de l'enseignement et des domaines connexes
*1113	Administrateurs gouvernementaux
6112	Agents de police et détectives de la police officielle
*6113	Agents de police et enquêteurs privés
5174	Agents de publicité
4191	Agents de recouvrement
5177	Agents de vente de services aux entreprises
4193	Agents de voyages, vendeurs de billets, commis de gare et commis aux marchandises
1174	Agents du personnel, agents de placement et travailleurs assimilés
5172	Agents immobiliers
*7111	Agriculteurs, en général (inclus dans le groupe 7112)
2131	Agronomes et scientifiques assimilés
3135	Aides-infirmières et garçons de salle d'hôpital
8311	Ajusteurs-outilleurs
*1173	Analystes de l'organisation et des méthodes (inclus dans le groupe 2145)
2183	Analystes, programmeurs en informatique et travailleurs assimilés
3337	Annonceurs à la radio et à la télévision
*3711	Arbitres et autres officiels
2141	Architectes
2159	Architectes et ingénieurs, n.c.a.
2161	Arpenteurs-géomètres
3339	Artistes et techniciens de la scène, de la radio et de l'écran, n.c.a.
8571	Assembleurs et colleurs d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires
*3713	Athlètes
*3353	Auteurs et rédacteurs de la radio, de la télévision, de la scène et de l'écran (inclus dans le groupe 3352)
4199	Autre personnel administratif et travailleurs assimilés, n.c.a.
9199	Autre personnel d'exploitation des transports, n.c.a.
3159	Autre personnel médical, autres techniciens de la santé et travailleurs assimilés, n.c.a.
*7199	Autres agriculteurs, horticulteurs et éleveurs, n.c.a. (inclus dans le groupe 7182)
1149	Autres directeurs et administrateurs, n.c.a.
2799	Autres enseignants et personnel assimilé, n.c.a.
*8298	Autres manoeuvres et travailleurs assimilés des industries de transformation

*Indique que le groupe de base n'est pas traité dans la présente publication;
"n.c.a." signifie "non classés ailleurs".

*9319	Autres manutentionnaires et travailleurs assimilés, n.c.a
*8299	Autres travailleurs des industries de transformation, n.c.a.
8799	Autres travailleurs du bâtiment, n.c.a.
2169	Autres travailleurs en architecture et en ingénierie, n.c.a.
*9919	Autres travailleurs, n.c.a.
8529	Autres travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de produits métalliques, n.c.a.
8599	Autres travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation, n.c.a.
5199	Autres travailleurs spécialisés dans la vente, n.c.a.
7713	Autres travailleurs spécialisés dans le forage des roches et du sous-sol
6199	Autres travailleurs spécialisés dans les services, n.c.a.
*2399	Autres travailleurs spécialisés des sciences sociales et secteurs connexes, n.c.a.
*8399	Autres usineurs et travailleurs des secteurs connexes, n.c.a.
2343	Avocats et notaires

B

6123	Barmen
2351	Bibliothécaires, archivistes et conservateurs
2133	Biologistes et scientifiques assimilés
*6161	Blanchisseurs (inclus dans le groupe 6162)
8273	Blanchisseurs et teinturiers de produits textiles
8265	Bobineurs et renvideurs de fibres textiles
*6142	Bonnes à tout faire, domestiques et travailleurs assimilés (inclus dans le groupe 6149)
8213	Boulangers, pâtissiers, confiseurs et travailleurs assimilés
7715	Boutefeux et dynamiteurs
7513	Bûcherons et travailleurs assimilés

C

1179	Cadres administratifs et travailleurs assimilés, n.c.a.
4133	Caissiers
9175	Camionneurs
8781	Charpentiers en charpentes de bois et travailleurs assimilés
8337	Chaudronniers, tôliers et ouvriers en charpente métallique
9173	Chauffeurs de taxis et chauffeurs particuliers
5193	Chauffeurs-livreurs
*5190	Chefs d'autres travailleurs spécialisés dans la vente
9133	Chefs de train et serre-freins
5130	Chefs des ventes de biens de consommation
5170	Chefs des ventes de services
6121	Chefs et cuisiniers
8715	Cheminots
2111	Chimistes
*3333	Chorégraphes et danseurs
6143	Coiffeurs et travailleurs assimilés
4151	Commis à la production
4153	Commis à l'expédition et à la réception

4173	Commis au courrier et aux postes
4195	Commis au service du personnel
4155	Commis au stock et travailleurs assimilés
4137	Commis aux services statistiques
4135	Commis d'assurances, de banques et d'autres établissements financiers
4169	Commis de bibliothèque, classeurs-archivistes, correspondanciers et travailleurs assimilés, n.c.a.
4161	Commis de bibliothèque et classeurs-archivistes
5145	Commis de station-service
4194	Commis d'hôtel
*5137	Commis vendeurs de biens de consommation (inclus dans le groupe 5135)
1171	Comptables, experts comptables et autres agents financiers
6191	Concierges, employés des services domestiques et du nettoyage
9311	Conducteurs d'appareils de levage, n.c.a.
*6193	Conducteurs d'ascenseurs et de monte-charge
9171	Conducteurs d'autobus
8151	Conducteurs de fours et de séchoirs à argile, à verre et à pierre
*9193	Conducteurs de locotracteurs et de locomotrices, à l'exception du transport ferroviaire
8334	Conducteurs de machines à emboutir les métaux, n.c.a.
8315	Conducteurs de machines-outils
9315	Conducteurs de matériel de manutention, n.c.a.
8113	Conducteurs de mélangeurs, de séparateurs, d'appareils de filtrage des minerais et ouvriers assimilés
9512	Conducteurs de presses à imprimer
9531	Conducteurs d'installations de centrale électrique
*9537	Conducteurs d'installations de pompage et de pipe-lines (inclus dans le groupe 9539)
*9535	Conducteurs d'installations du service des eaux et du service sanitaire (inclus dans le groupe 9539)
9131	Conducteurs et chauffeurs de locomotive
9539	Conducteurs et mécaniciens de machines et d'installations fixes et travailleurs assimilés, n.c.a.
*9533	Conducteurs-mécaniciens de machines fixes et d'appareils auxiliaires (inclus dans le groupe 9539)
7197	Conducteurs réguliers et conducteurs contractuels de machines agricoles
8159	Confectionneurs de produits en argile, en verre et en pierre et travailleurs assimilés, n.c.a.
2391	Conseillers d'orientation scolaire et professionnelle
8592	Constructeurs et réparateurs de bateaux
*9190	Contremaîtres d'autre personnel d'exploitation des transports
*9590	Contremaîtres d'autres ouvriers qualifiés et conducteurs de machines, n.c.a.
*8290	Contremaîtres d'autres travailleurs des industries de transformation
8780	Contremaîtres d'autres travailleurs du bâtiment
*8390	Contremaîtres d'autres usineurs et travailleurs des secteurs connexes
8330	Contremaîtres de façonneurs et formeurs de métal, à l'exception des usineurs
9310	Contremaîtres de manutentionnaires et travailleurs assimilés, n.c.a.
9530	Contremaîtres de mécaniciens de machines et d'installations fixes et travailleurs assimilés
8580	Contremaîtres de mécaniciens et de réparateurs, à l'exception des électriciens
7710	Contremaîtres de mineurs, carriers, foreurs de puits et travailleurs assimilés
7510	Contremaîtres de travailleurs forestiers et de bûcherons
8550	Contremaîtres de travailleurs spécialisés dans la confection, l'assemblage et la réparation d'articles en textile, en fourrure et en cuir
8510	Contremaîtres de travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de produits métalliques, n.c.a.

8570 Contremaîtres de travailleurs spécialisés dans la fabrication, l'assemblage et la réparation d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires

8540 Contremaîtres de travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation d'articles en bois

8590 Contremaîtres de travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation, n.c.a.

8530 Contremaîtres de travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage, l'installation et la réparation d'appareils électriques, électroniques et de matériel connexe

7180 Contremaîtres des autres agriculteurs, horticulteurs et éleveurs

8150 Contremaîtres des confectionneurs de produits en argile, en verre et en pierre et des travailleurs assimilés

8710 Contremaîtres des excavateurs, niveleurs, paveurs et travailleurs assimilés

8130 Contremaîtres des métallurgistes et travailleurs assimilés

8730 Contremaîtres des monteurs, installateurs et réparateurs de matériel électrique, d'éclairage et de communication par fil

9550 Contremaîtres des opérateurs de matériel électronique et de matériel de communication, n.c.a.

8250 Contremaîtres des travailleurs de l'industrie de la pâte à papier et du papier et des travailleurs assimilés

8210 Contremaîtres des travailleurs de l'industrie des aliments et boissons et travailleurs assimilés

8230 Contremaîtres des travailleurs de l'industrie du bois, à l'exclusion de la pâte à papier

8350 Contremaîtres des travailleurs du bois à la machine

8260 Contremaîtres des travailleurs du textile

8160 Contremaîtres des travailleurs spécialisés dans le traitement des produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières analogues

*8110 Contremaîtres des travailleurs spécialisés dans le traitement du minerai

*8370 Contremaîtres des travailleurs spécialisés dans le travail de l'argile, du verre, de la pierre et des produits similaires

9510 Contremaîtres d'imprimeurs et de travailleurs assimilés

9110 Contremaîtres du personnel d'exploitation des transports aériens

9130 Contremaîtres du personnel d'exploitation des transports ferroviaires

9170 Contremaîtres du personnel d'exploitation des transports routiers

8310 Contremaîtres d'usineurs de métaux

*8396 Contrôleurs et vérificateurs de l'usinage, n.c.a.

*8356 Contrôleurs et vérificateurs du bois à la machine

8376 Contrôleurs et vérificateurs du travail de l'argile, du verre, de la pierre et de produits similaires

7516 Contrôleurs, trieurs et mesureurs de billes et travailleurs assimilés

8176 Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs et échantillonneurs au traitement des produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières analogues

8526 Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs et trieurs de la fabrication et du montage de produits métalliques, n.c.a.

8156 Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs et trieurs de produits en argile, en verre et en pierre

*9916 Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs et trieurs, n.c.a.

8116 Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs au traitement du minerai

8576 Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs de la fabrication, de l'assemblage et de la réparation d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires

8596	Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs de la fabrication, du montage et de la réparation, n.c.a.
8146	Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs de la métallurgie
8256	Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs de l'industrie de la pâte à papier et du papier
8226	Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs de l'industrie des aliments et boissons et travailleurs assimilés
8276	Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs de produits textiles
8536	Contrôleurs, vérificateurs et essayeurs de la fabrication, du montage, de l'installation et de la réparation d'appareils électriques, électroniques et de matériel connexe
8586	Contrôleurs, vérificateurs et essayeurs de la réparation du matériel mécanique, n.c.a.
8316	Contrôleurs, vérificateurs et essayeurs de l'usinage des métaux
8336	Contrôleurs, vérificateurs et essayeurs du façonnage et du formage des métaux, à l'exception de l'usinage
8736	Contrôleurs, vérificateurs et essayeurs du montage, de l'installation et de la réparation du matériel électrique, d'éclairage et de communication par fil
8796	Contrôleurs, vérificateurs et essayeurs spécialisés dans la construction, à l'exception du matériel électrique
8546	Contrôleurs, vérificateurs et trieurs de la fabrication, du montage et de la réparation d'articles en bois
8236	Contrôleurs, vérificateurs et trieurs de l'industrie du bois, à l'exclusion de la pâte à papier
8566	Contrôleurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs de la confection, de l'assemblage et de la réparation d'articles en textile, en fourrure et en cuir
8296	Contrôleurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs des industries de transformation, n.c.a.
8561	Cordonniers
8575	Coupeurs et finisseurs d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires
5173	Courtiers en valeurs
5171	Courtiers et agents d'assurances
8787	Couvreurs, applicateurs d'enduits hydrofuges et travailleurs assimilés

D

4113	Dactylographes et commis-dactylographes
3113	Dentistes
3157	Denturologistes, hygiénistes dentaires, dentistes adjoints et techniciens
8537	Dépanneurs de radios et de téléviseurs
2163	Dessinateurs
3313	Dessinateurs-modélistes, stylistes et décorateurs-ensembliers
3314	Dessinateurs publicitaires et illustrateurs
8591	Diamantaires, lapidaires, bijoutiers et orfèvres
3152	Diététiciens et nutritionnistes
1131	Directeurs dans le domaine des sciences naturelles, techniques et mathématiques
1143	Directeurs de la production
1145	Directeurs de travaux de construction
1141	Directeurs des achats

1136	Directeurs des relations avec le personnel et des relations industrielles
1147	Directeurs des transports et des télécommunications
1137	Directeurs des ventes et de la publicité
7131	Directeurs d'exploitations agricoles
1132	Directeurs et administrateurs des sciences sociales et des secteurs connexes
1142	Directeurs et chefs du personnel spécialisé dans les services
1135	Directeurs financiers
1130	Directeurs généraux et autres cadres supérieurs
*3351	Directeurs littéraires, chefs de la rédaction et travailleurs assimilés (inclus dans le groupe 3352)
*9599	Divers ouvriers qualifiés et conducteurs de machines, n.c.a.
9313	Dockers et manutentionnaires

E

8541	Ebénistes et menuisiers en meubles
2311	Economistes
3352	Ecrivains et rédacteurs
2795	Educateurs de personnes inadaptées, n.c.a.
8733	Electriciens d'installation et d'entretien
*7113	Eleveurs (inclus dans le groupe 7112)
9317	Emballeurs, n.c.a.
4197	Employés de bureau
*6135	Employés des wagons-lits et porteurs
*8173	Enduiseurs et calandreurs de produits chimiques et de matières analogues
2739	Enseignants des écoles primaires et secondaires et personnel assimilé, n.c.a.
3710	Entraîneurs, moniteurs, instructeurs et directeurs de sports et loisirs
6141	Entrepreneurs de pompes funèbres, embaumeurs et travailleurs assimilés
4192	Estimateurs d'assurances
8711	Excavateurs, niveleurs et travailleurs assimilés
*8719	Excavateurs, niveleurs, paveurs et travailleurs assimilés, n.c.a.
7112	Exploitants agricoles
*7115	Exploitants de cultures de plein champ (inclus dans le groupe 7112)

F

8155	Façonneurs de l'argile, du verre et de la pierre
8593	Façonneurs de produits en papier
8339	Façonneurs et formeurs de métal, à l'exception des usineurs, n.c.a.
4172	Facteurs
8263	Fileurs et tordeurs de fibres textiles
8275	Finisseurs et calandreurs de produits textiles
*1119	Fonctionnaires et administrateurs de l'administration publique, n.c.a.
*8115	Fondeurs et grilleurs de minerais
*7711	Foreurs sur installation rotary et travailleurs assimilés
8331	Forgeurs
8555	Fourreurs

G

8395	Gabarieurs et modeleurs, n.c.a.
8143	Galvaniseurs, métalliseurs et travailleurs assimilés
6115	Gardiens et agents de sécurité
2112	Géologues et scientifiques assimilés
*8391	Graveurs, acidograveurs et travailleurs assimilés
8167	Grilleurs, cuiseurs et sécheurs de produits chimiques et de matières analogues
6144	Guides

H

2349	Hommes de loi et travailleurs assimilés, n.c.a.
6145	Hôtesses et employés assimilés, non spécialisés dans les aliments et boissons

I

9519	Imprimeurs et travailleurs assimilés, n.c.a.
9514	Imprimeurs-graveurs, à l'exception des photograveurs
3134	Infirmières auxiliaires diplômées
3131	Infirmières diplômées, à l'exception des surveillantes
3130	Infirmières surveillantes
2142	Ingénieurs chimistes
2143	Ingénieurs civils
2153	Ingénieurs des mines
2154	Ingénieurs du pétrole
2144	Ingénieurs électriciens
2155	Ingénieurs en aérospatiale
2145	Ingénieurs en organisation
2157	Ingénieurs en sciences nucléaires
2147	Ingénieurs mécaniciens
2151	Ingénieurs métallurgistes
1176	Inspecteurs et agents chargés de l'application des règlements des entreprises privées
1116	Inspecteurs et fonctionnaires chargés de l'application des règlements gouvernementaux
8533	Installateurs et réparateurs d'appareils électriques et de matériel connexe, n.c.a.
8535	Installateurs et réparateurs d'appareils électroniques et de matériel connexe, n.c.a.
2731	Instituteurs d'écoles maternelles et primaires
2797	Instructeurs et moniteurs, n.c.a.

J

*2341	Juges et magistrats

L

8135	Lamineurs
8393	Limeurs, mouleurs, lustreurs, décapeurs et polisseurs, n.c.a.
8783	Lisseurs de béton et travailleurs assimilés

M

8313	Machinistes et régleurs de machines-outils
8782	Maçons et carreleurs
4159	Magasiniers, ordonnanciers et distributeurs, n.c.a.
*1115	Maîtres de poste
8568	Manoeuvres et travailleurs assimilés de la confection, de l'assemblage et de la réparation d'articles en textile, en fourrure et en cuir
8158	Manoeuvres et travailleurs assimilés de la confection de produits en argile, en verre et en pierre
8578	Manoeuvres et travailleurs assimilés de la fabrication, de l'assemblage et de la réparation d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires
8538	Manoeuvres et travailleurs assimilés de la fabrication, du montage, de l'installation et de la réparation d'appareils électriques, électroniques et de matériel connexe
8548	Manoeuvres et travailleurs assimilés de la fabrication, du montage et de la réparation d'articles en bois
8528	Manoeuvres et travailleurs assimilés de la fabrication et du montage de produits métalliques, n.c.a.
8148	Manoeuvres et travailleurs assimilés de la métallurgie
7518	Manoeuvres et travailleurs assimilés de l'exploitation forestière
9518	Manoeuvres et travailleurs assimilés de l'imprimerie et des secteurs connexes
8258	Manoeuvres et travailleurs assimilés de l'industrie de la pâte à papier et du papier
8228	Manoeuvres et travailleurs assimilés de l'industrie des aliments et boissons
8238	Manoeuvres et travailleurs assimilés de l'industrie du bois, à l'exclusion de la pâte à papier
7718	Manoeuvres et travailleurs assimilés des mines, des carrières et des champs de pétrole et de gaz naturel
6198	Manoeuvres et travailleurs assimilés des services
8798	Manoeuvres et travailleurs assimilés du bâtiment
*8738	Manoeuvres et travailleurs assimilés du montage, de l'installation et de la réparation du matériel électrique, d'éclairage et de communication par fil
8278	Manoeuvres et travailleurs assimilés du textile
8178	Manoeuvres et travailleurs assimilés du traitement des produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières analogues
8118	Manoeuvres et travailleurs assimilés du traitement du minerai
*9918	Manoeuvres et travailleurs assimilés, n.c.a.
8598	Manoeuvres et travailleurs de la fabrication, du montage et de la réparation, n.c.a.
8718	Manoeuvres excavateurs, niveleurs, paveurs et travailleurs assimilés
9318	Manoeuvres manutentionnaires et travailleurs assimilés, n.c.a.
9155	Matelots de pont
*9157	Matelots des salles de machines et chaufferies
2181	Mathématiciens, statisticiens et actuaires
8589	Mécaniciens et réparateurs, à l'exception des électriciens, n.c.a.

8582	Mécaniciens et réparateurs d'aéronefs
8585	Mécaniciens et réparateurs de machines de bureau et de matériel mécanographique
8584	Mécaniciens et réparateurs de machines industrielles, agricoles et de construction
8583	Mécaniciens et réparateurs de matériel ferroviaire
8581	Mécaniciens et réparateurs de véhicules automobiles
8588	Mécaniciens et réparateurs d'instruments de précision
3111	Médecins et chirurgiens
*1111	Membres des corps législatifs
*2519	Membres du clergé et personnel assimilé, n.c.a.
4177	Messagers
8149	Métallurgistes et travailleurs assimilés, n.c.a.
2114	Météorologistes
8211	Meuniers de farine et de grains
7719	Mineurs, carriers, foreurs de puits et travailleurs assimilés, n.c.a.
7717	Mineurs et carriers spécialisés dans le havage, le transport et le chargement
*2511	Ministres du culte
8351	Modeleurs sur bois
*8557	Modistes et chapeliers
8793	Monteurs de charpentes métalliques
8731	Monteurs de lignes électriques et travailleurs assimilés
8739	Monteurs, installateurs et réparateurs de matériel électrique, d'éclairage et de communication par fil, n.c.a.
8735	Monteurs-réparateurs de matériel de communication par fil et d'appareils connexes
8573	Mouleurs de caoutchouc, de plastique et de produits similaires
8137	Mouleurs, noyauteurs et fondeurs de métaux
*3332	Musiciens

N

*6163	Nettoyeurs à sec (inclus dans le groupe 6162)

O

6162	Occupations en blanchissage et nettoyage à sec
9151	Officiers de pont
*6116	Officiers des forces armées
9153	Officiers mécaniciens de navire
*9555	Opérateurs d'appareils d'enregistrement et de reproduction vidéo et sonore
9551	Opérateurs de matériel de radio et de télédiffusion
*9559	Opérateurs de matériel électronique et de matériel de communication, n.c.a.
4141	Opérateurs sur machines de bureau
4143	Opérateurs sur matériel mécanographique électronique
3154	Opticiens d'ordonnances
3153	Optométristes
3117	Ostéopathes et chiropracteurs
7182	Ouvriers agricoles
*7193	Ouvriers agricoles de l'aviculture (inclus dans le groupe 7182)
*7187	Ouvriers agricoles de l'élevage (inclus dans le groupe 7182)
*7181	Ouvriers agricoles, en général (inclus dans le groupe 7182)
*7183	Ouvriers agricoles et horticoles (inclus dans le groupe 7182)
8165	Ouvriers à la distillation, à la sublimation et à la carbonisation de produits chimiques et de matières analogues

8233	Ouvriers à la fabrication du contre-plaqué et travailleurs assimilés
*8171	Ouvriers au concassage et au broyage de produits chimiques et de matières analogues
8111	Ouvriers au concassage et au broyage des minerais
*8163	Ouvriers au filtrage, au tamisage et à la séparation de produits chimiques et de matières analogues
8161	Ouvriers au malaxage et au mélange de produits chimiques et de matières analogues
8235	Ouvriers au traitement du bois
8223	Ouvriers de laiterie et travailleurs assimilés
8253	Ouvriers de papeterie
*8225	Ouvriers de sucrerie et travailleurs assimilés
*7185	Ouvriers d'exploitations arboricoles et viticoles (inclus dans le groupe 7182)
*7191	Ouvriers d'exploitations laitières (inclus dans le groupe 7182)
7195	Ouvriers pépiniéristes et travailleurs assimilés

P

8551	Patronniers, marqueurs et coupeurs de tissu, fourrure et cuir
7311	Patrons et seconds de bateaux de pêche
8713	Paveurs, poseurs de revêtement routier et travailleurs assimilés
7313	Pêcheurs au filet, au filet de fond et à la ligne
7319	Pêcheurs, trappeurs et travailleurs assimilés, n.c.a.
8595	Peintres et décorateurs d'articles manufacturés
*3311	Peintres, sculpteurs et autres artistes
8785	Peintres, tapissiers et travailleurs assimilés
*9159	Personnel de la navigation et travailleurs assimilés, n.c.a.
9113	Personnel des services auxiliaires au sol
9135	Personnel des services auxiliaires des transports ferroviaires
2333	Personnel des services sociaux et communautaires
*9119	Personnel d'exploitation des transports aériens, n.c.a.
*9139	Personnel d'exploitation des transports ferroviaires, n.c.a.
9179	Personnel d'exploitation des transports routiers, n.c.a.
9191	Personnel d'exploitation du métro et des tramways
6111	Personnel spécialisé dans la lutte contre l'incendie
3119	Personnel spécialisé dans le diagnostic et le traitement des maladies, n.c.a.
2359	Personnel spécialisé des bibliothèques, musées et archives, n.c.a.
3139	Personnel spécialisé et auxiliaires des soins infirmiers et thérapeutiques, n.c.a.
4157	Peseurs
3151	Pharmaciens
3315	Photographes et cameramen
9515	Photograveurs et travailleurs assimilés
2113	Physiciens
3137	Physiothérapeutes, ergothérapeutes et autres
9111	Pilotes, navigateurs et mécaniciens
8563	Piqueurs de tissus et matières analogues, à la machine
8784	Plâtriers et travailleurs assimilés
8357	Ponceurs de bois
8261	Préparateurs de fibres textiles
8251	Préparateurs de pâte à papier cellulosique
6133	Préposés à l'entretien, à l'exception des domestiques
6165	Presseurs
3330	Producteurs, directeurs et réalisateurs à la scène, à la radio et à l'écran
2792	Professeurs de beaux-arts
2733	Professeurs d'écoles secondaires

*2793	Professeurs d'enseignement secondaire supérieur, n.c.a.
2791	Professeurs des collèges communautaires et des écoles professionnelles
2711	Professeurs d'université
*2719	Professeurs d'université et personnel assimilé, n.c.a.
*3319	Professionnels des beaux-arts, des arts commerciaux, de la photographie et des domaines connexes, n.c.a.
8141	Profileurs et étireurs de métaux
*9557	Projectionnistes de cinéma
2315	Psychologues

R

8355	Raboteurs, tourneurs, façonneurs et travailleurs assimilés du bois
4171	Réceptionnistes et hôtesses d'accueil
4179	Réceptionnistes, hôtesses d'accueil, facteurs et messagers, n.c.a.
*3359	Rédacteurs, n.c.a.
9517	Relieurs et travailleurs assimilés
*2513	Religieuses et frères
8587	Réparateurs de montres et de pendules

S

8231	Scieurs de bois d'oeuvre et travailleurs assimilés
8353	Scieurs de bois et travailleurs assimilés, sauf des scieries
4111	Secrétaires et sténographes
2313	Sociologues, anthropologues et spécialistes assimilés
8335	Soudeurs et oxycoupeurs
*6117	Sous-officiers et soldats des forces armées
4190	Surveillants d'autre personnel administratif et travailleurs assimilés
*2160	Surveillants d'autres travailleurs en architecture et en ingénierie
6190	Surveillants des autres travailleurs spécialisés dans les services
*4160	Surveillants des commis de bibliothèque, classeurs-archivistes, correspondanciers et travailleurs assimilés
4150	Surveillants des magasiniers, ordonnanciers et distributeurs
4140	Surveillants des opérateurs sur machines de bureau et matériel mécanographique électronique
4170	Surveillants des réceptionnistes, hôtesses d'accueil, facteurs et messagers
*4110	Surveillants des sténographes et dactylographes
4130	Surveillants des teneurs de livres, commis en comptabilité et travailleurs assimilés
6120	Surveillants des travailleurs spécialisés dans la préparation des aliments et boissons et les services connexes
6160	Surveillants des travailleurs spécialisés dans l'entretien des vêtements et des tissus d'ameublement
6130	Surveillants des travailleurs spécialisés dans les services de logement et les secteurs connexes
2350	Surveillants du personnel spécialisé des bibliothèques, musées et archives
9910	Surveillants et contremaîtres, n.c.a.

T

8553	Tailleurs et couturiers
8562	Tapissiers-garnisseurs
2353	Techniciens de bibliothèques, de musées et d'archives

9591	Techniciens de laboratoires photographiques
3156	Techniciens-spécialistes et techniciens de laboratoires médicaux
2135	Techniciens-spécialistes et techniciens des sciences biologiques et agronomiques
2117	Techniciens-spécialistes et techniciens des sciences physiques
2165	Techniciens-spécialistes et techniciens en architecture et en ingénierie
3155	Techniciens-spécialistes et techniciens en radiologie
*9553	Télégraphistes
4175	Téléphonistes
4139	Teneurs de livres, commis en comptabilité et travailleurs assimilés, n.c.a.
4131	Teneurs de livres et commis en comptabilité
8267	Tisseurs
8333	Tôliers
3355	Traducteurs et interprètes
*7315	Trappeurs et travailleurs assimilés
8131	Travailleurs aux fours de fusion, de conversion et d'affinage
3715	Travailleurs auxiliaires des sports et loisirs
8259	Travailleurs de l'industrie de la pâte à papier et du papier, n.c.a.
8229	Travailleurs de l'industrie des aliments et boissons et travailleurs assimilés, n.c.a.
8227	Travailleurs de l'industrie des boissons
8239	Travailleurs de l'industrie du bois, à l'exclusion de la pâte à papier, n.c.a.
8215	Travailleurs des abattoirs, conserveries et usines de conditionnement de la viande
8221	Travailleurs des conserveries et usines de conditionnement des fruits et légumes
8217	Travailleurs des conserveries et usines de conditionnement du poisson
*8359	Travailleurs du bois à la machine, n.c.a.
8279	Travailleurs du textile, n.c.a.
7519	Travailleurs forestiers et bûcherons, n.c.a.
2331	Travailleurs sociaux
2339	Travailleurs sociaux et travailleurs des secteurs connexes, n.c.a.
8569	Travailleurs spécialisés dans la confection, l'assemblage et la réparation d'articles en textile, en fourrure et en cuir, n.c.a.
7511	Travailleurs spécialisés dans la conservation des forêts
8515	Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage d'aéronefs, n.c.a.
8525	Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de machines de bureau et de matériel mécanographique, n.c.a.
8523	Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de machines et de matériel industriel, agricole, de construction et autre, n.c.a.
8531	Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de matériel électrique
8534	Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de matériel électronique
8511	Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de moteurs et organes auxiliaires, n.c.a.
8513	Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de véhicules automobiles, n.c.a.
8527	Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage d'instruments de précision et de matériel connexe, n.c.a.
8579	Travailleurs spécialisés dans la fabrication, l'assemblage et la réparation d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires, n.c.a.
8549	Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation d'articles en bois, n.c.a.
8539	Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage, l'installation et la réparation d'appareils électriques, électroniques et de matériel connexe, n.c.a.
6129	Travailleurs spécialisés dans la préparation des aliments et boissons et dans les services connexes, n.c.a.
8153	Travailleurs spécialisés dans la séparation, le concassage, le broyage et le malaxage de l'argile, du verre et de la pierre

*9513	Travailleurs spécialisés dans la stéréotypie et la galvanotypie
8371	Travailleurs spécialisés dans la taille et le façonnage de l'argile, du verre, de la pierre et des produits similaires
7517	Travailleurs spécialisés dans le levage, le triage et le transport des billes et travailleurs assimilés
8373	Travailleurs spécialisés dans le meulage et le polissage des produits d'argile, du verre, de la pierre et des produits similaires
6169	Travailleurs spécialisés dans l'entretien des vêtements et des tissus d'ameublement, n.c.a.
6147	Travailleurs spécialisés dans le soin des enfants
8295	Travailleurs spécialisés dans le traitement des cuirs et des peaux
8179	Travailleurs spécialisés dans le traitement des produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières analogues, n.c.a.
*8119	Travailleurs spécialisés dans le traitement du minerai, n.c.a.
8293	Travailleurs spécialisés dans le traitement du tabac
8133	Travailleurs spécialisés dans le traitement thermique des métaux
*8379	Travailleurs spécialisés dans le travail de l'argile, du verre, de la pierre et des produits similaires, n.c.a.
6125	Travailleurs spécialisés dans les aliments et boissons
2189	Travailleurs spécialisés dans les mathématiques, la statistique, l'analyse organique et les secteurs connexes, n.c.a.
2139	Travailleurs spécialisés dans les sciences biologiques et agronomiques, n.c.a.
2119	Travailleurs spécialisés dans les sciences physiques, n.c.a.
*6139	Travailleurs spécialisés dans les services de logement et les secteurs connexes, n.c.a.
6119	Travailleurs spécialisés dans les services de protection, n.c.a.
6149	Travailleurs spécialisés dans les services personnels, n.c.a.
8786	Travailleurs spécialisés dans l'isolation
3719	Travailleurs spécialisés des sports et loisirs, n.c.a.
2319	Travailleurs spécialisés en sciences sociales, n.c.a.
8271	Tricoteurs
8791	Tuyauteurs, plombiers et travailleurs assimilés
9511	Typographes et compositeurs

U

8319	Usineurs de métaux, n.c.a.

V

*7198	Valets et garçons de ferme de l'agriculture, de l'horticulture et de l'élevage (inclus dans le groupe 7182)
5141	Vendeurs ambulants et colporteurs
*5149	Vendeurs de biens de consommation, n.c.a.
*5143	Vendeurs de journaux
*5179	Vendeurs de services, n.c.a.
5135	Vendeurs et commis vendeurs de biens de consommation, n.c.a.
5131	Vendeurs-techniciens et conseillers apparentés
3115	Vétérinaires
8795	Vitriers
5133	Voyageurs de commerce